ANALYSE DES EVOLUTIONS DES PRIX DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ NATUREL POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

En Wallonie de 2009 à 2012
(8 novembre 2013)

POUR LE COMPTE DE LA
COMMISSION WALLONNE POUR L'ENERGIE
(CWAPE)

INSTITUT DE CONSEIL ET D'ETUDES EN DEVELOPPEMENT DURABLE ASBL
(Ancien nom Institut Wallon de développement économique et social et d'aménagement du territoire asbl)
Boulevard Frère Orban, 4 à 5000 NAMUR
Tél : +32.81.25.04.80 - Fax : +32.81.25.04.90 - E-mail : icedd@icedd.be

Sommaire

Cette étude a pour but de présenter les évolutions des prix de l'électricité et du gaz naturel (et de leurs composantes) pour les clients professionnels disposant d'un raccordement relevé au minimum mensuellement et dont la consommation annuelle est inférieur à 20 GWh en électricité et 250 GWh en gaz naturel. Elle a pu être réalisée grâce à la collaboration des fournisseurs d'énergie qui nous ont transmis sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.

Pour l'électricité, les évolutions du prix all-in (en €/MWh hTVA) pour les différentes classes de consommation sont reprises à la figure ci-contre.

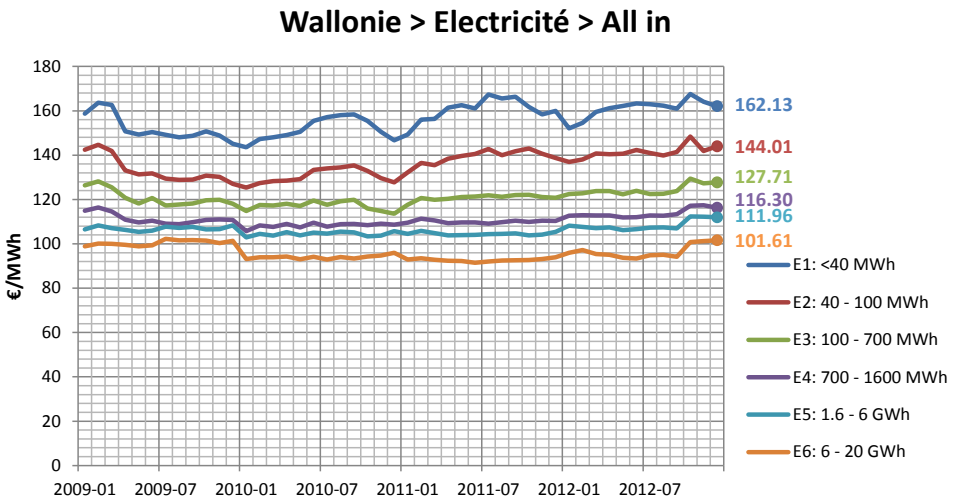

De janvier 2009 à décembre 2012, l'augmentation s'étale de 1.1 à 5.2% selon les classes de consommation, soit moindre que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période (+9%). Pour l'année 2012, on observe une augmentation des prix en octobre ; celle-ci trouve son explication dans l'augmentation du terme d'énergie mais aussi du terme de transport lié à l'obligation de rachat par Elia des certificats verts excédentaires sur le marché wallon.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh d'électricité passe de 112.11 € en 2009 à 107.95 € en 2010, à 109.26 € en 2011 et à 113.54 € en 2012.

Pour le gaz naturel, les évolutions du prix all-in (€/MWh hTVA) sont reprises à la figure ci-dessous. De janvier 2009 à décembre 2012, l'augmentation qui est quasi d'autant plus grande que la consommation annuelle est faible (+27.9% et +19.5% pour les deux premières classes de consommation [G1 et G2] ; +5.3% pour la troisième classe de consommation ; -1.4% et +0.9% pour les plus grosses classes de consommation). Pour rappel l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période est de +9%.

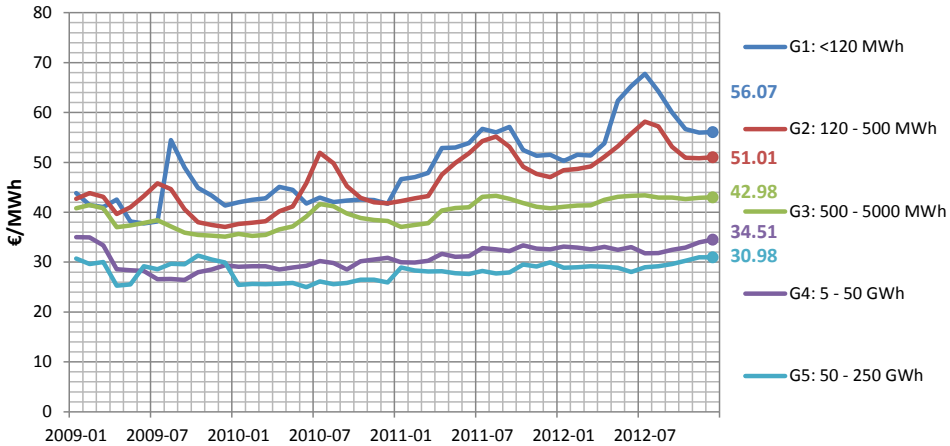

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh de gaz naturel passe de :

36.19 € en 2009 à 34.60 € en 2010, à 34.99 € en 2011 et à 38.66 € en 2012.

Table des matières

INTRODUCTION **7**

RAPPEL **8**

1. MÉTHODOLOGIE **9**

1.1. Réserve **9**

1.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel **9**

1.3. Sources de données **10**

1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel **11**

1.5. Traitements et validation des données **12**

1.6. Représentativité **13**

2. PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ **15**

2.1. Evolution du prix global de l'électricité **15**

2.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation 15

2.1.2. Prix annuel moyen 17

2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques 18

2.1.4. Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 20

2.2. Evolution des composantes du prix de l'électricité **21**

2.2.1. Evolution à priori des composantes du prix de l'électricité 21

2.2.2. Evolution de la part énergie 23

2.2.3. Evolution des tarifs de transport 26

2.2.4. Evolution des tarifs de distribution 27

2.2.4.1. Comparatif entre différents gestionnaire du réseau de distribution (GRD) 28

2.2.5. Evolution de la contribution énergie renouvelable 29

2.2.6. Evolution de la cotisation fédérale 31

2.2.7. Evolution de la cotisation régionale 33

2.3. Détail des composantes par classe de consommation **34**

2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh) 34

2.3.2. Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh) 36

2.3.3. Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh) 38

2.3.4. Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh) 40

2.3.5. Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh) 42

2.3.6. Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh) 44

3. PRIX DU GAZ NATUREL 46

3.1. Evolution du prix global du gaz naturel 46
3.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation 46
3.1.2. Prix annuel moyen 47
3.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques 49
3.1.4. Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 51

3.2. Evolution des composantes du prix du gaz naturel 52
3.2.1. Evolution à priori des composantes du prix du gaz naturel 52
3.2.2. Evolution de la part énergie (y compris transport) 53
3.2.3. Evolution des tarifs de transport 55
3.2.4. Evolution des tarifs de distribution 56
3.2.4.1. Comparatif entre différents gestionnaire du réseau de distribution (GRD) 56
3.2.5. Evolution de la cotisation fédérale (y compris cotisation sur l'énergie) 58
3.2.6. Evolution de la cotisation régionale 60

3.3. Détail des composantes par classe de consommation 61
3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh) 61
3.3.2. Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh) 63
3.3.3. Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh) 65
3.3.4. Classe de consommation G4 (5 – 50 GWh) 67
3.3.5. Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh) 69

4. COMPARAISONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES 71

4.1. Electricité 71
4.1.1. Comparaisons régionales 71
4.1.2. Comparaisons internationales 73

4.2. Gaz naturel 74
4.2.1. Comparaisons régionales 74
4.2.2. Comparaisons internationales 75

5. CONCLUSIONS 76

5.1. Electricité 76

5.2. Gaz naturel 76

Annexe 1. Calendrier d'approbation des tarifs de distribution par grd 77
annexe 2. Détail du prix de l'électricité [€/mwh] 78
annexe 3. Détail du prix du gaz naturel [€/mwh] 84

Introduction

L'objectif de cette étude commanditée par le régulateur régional du marché de l'électricité et du gaz naturel est de fournir aux autorités publiques ainsi qu'aux consommateurs des informations et des données chiffrées sur l'évolution mensuelle des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients professionnels sur une période allant de janvier 2009 à décembre 2012. Des publications semestrielles ultérieures sont prévues afin de continuer les analyses présentées ici.

Cette étude est le résultat de la récolte et du traitement d'un nombre important de données, mais aussi et surtout de la collaboration fructueuse, nécessaire et indispensable, de l'ICEDD avec le régulateur et les fournisseurs d'énergie. Qu'ils en soient tous remerciés.

Le présent document s'articule comme suit.

Le **premier chapitre** présente la méthodologie qui a été suivie pour réaliser cette étude (réserve, segmentation des consommateurs, sources de données et traitements réalisés ainsi que la représentativité des données).

Les **chapitres 2 et 3** traitent respectivement des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les évolutions de la facture totale et celles-ci sont mises en rapport avec des variables externes (prix des énergies sur les marchés internationaux, par exemple).

Ensuite, l'analyse présente le poids des différents termes (composantes) de la facture : énergie, transport, distribution, coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts, taxes (hors TVA) et redevances. Elle tente d'expliquer quels sont les termes à l'origine des éventuelles hausses ou baisses des prix. Cette désagrégation des prix donnera une idée précise de la réalité des prix et de leurs évolutions.

Le **chapitre 4** met en perspective les prix régionaux de l'électricité et du gaz naturel et leurs évolutions avec des prix pratiqués dans d'autres régions et pays.

Finalement, l'étude se termine par une synthèse des éléments les plus marquants pour la période étudiée.

Rappel

Conformément aux directives européennes, l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la clientèle non résidentielle (clients professionnels) a eu lieu en Wallonie à partir du 1er juillet 2004.

Alors qu'auparavant l'intégration verticale des opérateurs énergétiques était la règle, la libéralisation a introduit le principe de la séparation ou du découplage des métiers (unbundling). Ainsi, les fonctions de production-importation et de fourniture sont séparées de celles de transport et de distribution et assurées par des entreprises juridiquement indépendantes (cf. Figure 1).

L'activité de transport est de compétence fédérale. Celles de transport local et de distribution relèvent des Régions. Toutes ces activités de réseau constituent des activités de monopole. Toutefois, leurs tarifs sont réglementés et sont approuvés par le régulateur fédéral (la CREG) sur proposition des différents gestionnaires de réseaux.

Par contre, les activités de production (importation) et de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont soumises à la concurrence. Le schéma de principe est le même pour l'électricité et pour le gaz naturel à la seule différence qu'il n'y a pas (ou quasi pas) de production de gaz en Belgique et que donc le pavé « Production » est à remplacer par « importation » (marchés internationaux et bourses de l'énergie).

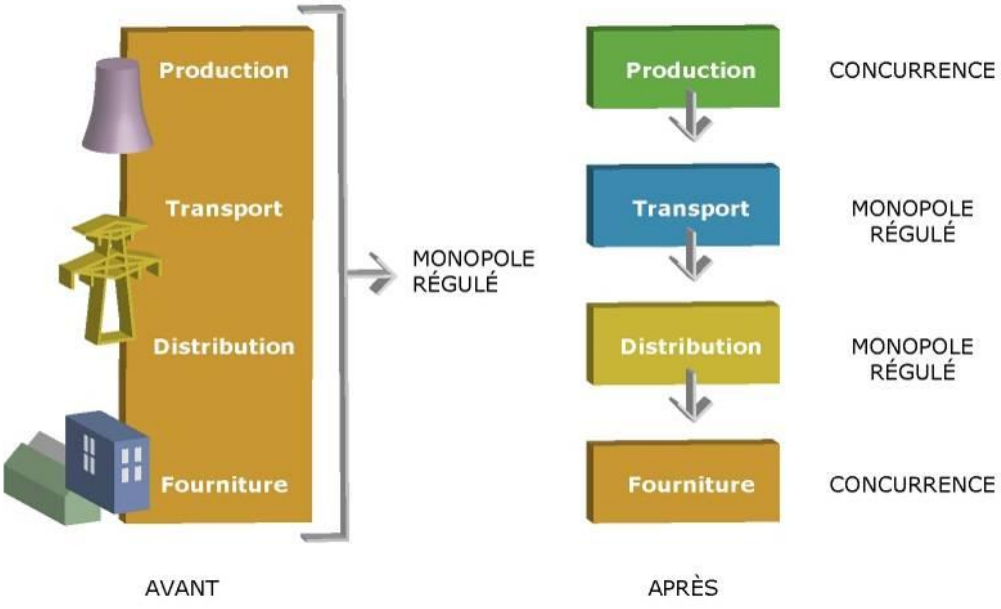

Figure 1 : Schéma de principe de fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel avant et après la libéralisation

1. Méthodologie

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude est le résultat d'échanges avec les fournisseurs d'énergie. Ces derniers ont transmis de manière agrégée des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel à leurs clients professionnels.

Les prix sont toujours exprimés en euros hors TVA par MWh pour l'électricité et par MWh PCS pour le gaz naturel.

Par prix moyen, on entend le prix moyen pondéré correspondant à la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{€}{MWh}\right)_{moyen} = \frac{\sum_{j=1}^{n} €_j}{\sum_{j=1}^{n} MWh_j}$$

1.1. Réserve

Il convient de rappeler que les prix moyens publiés ici par classe de consommation ne peuvent pas rendre compte de la diversité de toutes les situations individuelles. Ainsi un consommateur d'une classe de consommation pourrait s'étonner de ce que sa facture s'écarte sensiblement de la valeur moyenne alors que l'explication peut se trouver dans une multitude d'éléments : un usage de l'électricité ou du gaz tout à fait spécifique (profil et puissance maximum appelée), une diversité de services annexes offerts, une structure de prix choisie (prix fixe ou indexé, ou encore avec option de choix ultérieur), une date d'entrée en vigueur du contrat de fourniture, ...

1.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel

Pour étudier l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel, il est nécessaire de segmenter la population consommatrice en différentes catégories dont les prix moyens pourront alors être analysés en faisant abstraction de la multitude des situations individuelles. La segmentation de la clientèle consommatrice d'électricité et de gaz naturel a été réalisée sur base des critères suivants :

- **La pertinence intrinsèque de la segmentation**. Il apparaît essentiel que les caractéristiques des différents groupes de consommateurs analysés soient relativement homogènes. Chaque classe doit idéalement représenter un type de consommateur qui est confronté à des problèmes de consommation et de facturation spécifiques. Bien que ce choix ait facilité les comparaisons internationales, le commanditaire de l'étude n'a pas souhaité retenir les classes de consommation utilisées par l'organisme des statistiques européennes (Eurostat), car ces classes sont trop larges et mal adaptées au cas spécifique de la Région. L'information qu'on aurait alors pu tirer aurait été trop imprécise.

- **La lisibilité des résultats de l'étude**. La volonté du commanditaire de l'étude est d'en communiquer les résultats. Dès lors, les catégories de consommateurs doivent pouvoir être facilement identifiées par un public non spécialisé. Il nous paraît donc inutile de segmenter à l'extrême certaines sous-catégories mais il faut également éviter un niveau d'agrégation trop

important qui rendrait difficilement interprétable les évolutions des prix moyens sur des populations trop hétérogènes.

En fonction de ces critères, la segmentation de la clientèle a été réalisée en classe de consommation annuelle. La classe de consommation à laquelle appartient un point de fourniture (code EAN) est déterminée sur base de la consommation 'roulante' annuelle (consommation des 12 derniers mois) ; à défaut de disposer de cette information (ex. nouveaux clients), on procèdera à une annualisation de ses données de consommations disponibles. Les classes de consommation sont présentées au Tableau 1 ci-dessous.

Classe	Electricité
E1	< 40 MWh
E2	40 à 100 MWh
E3	100 à 700 MWh
E4	700 à 1 600 MWh
E5	1 600 à 6 000 MWh
E6	6 à 20 GWh

Classe	Gaz naturel
G1	< 120 MWh
G2	120 à 500 MWh
G3	500 à 5 000 MWh
G4	5 à 50 GWh
G5	50 à 250 GWh
	-

Tableau 1 : Segmentation de la clientèle d'électricité et de gaz naturel

L'étude, pour des raisons de confidentialité des données, se limite strictement à la clientèle professionnelle consommant moins de 20 GWh d'électricité par an. Pour les mêmes raisons et pour le gaz naturel, la limite de consommation annuelle a été fixée à 250 GWh. Si toutefois, il s'avérait au cours de l'étude que certaines classes de consommation sont peu représentées (échantillon faible), pour ces mêmes raisons de confidentialité, aucune information ne sera alors communiquée dans l'étude.

1.3. Sources de données

Chaque fournisseur transmet au régulateur des fichiers contenant des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel aux clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR[1] et MMR[2] ; les raccordements YMR[3] étant exclus de cette étude.

Ces données de prix sont fournies :

- par vecteur (électricité, gaz) ;
- par fournisseur ;
- par année et par mois ;
- par GRD ;
- par classe de consommation.

De plus, chaque fournisseur transmet également selon la granularité évoquée ci-dessus:

- le volume livré (GWh) ;
- le nombre de points de raccordement.

[1] AMR : Automatic Meter Reading ; compteur télérelevé (quart-horaire).
[2] MMR : Monthly Meter Reading ; compteur avec relevé mensuel.
[3] YMR : Yearly Meter Reading ; compteur avec relevé annuel.

1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Les composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel retenues pour cette étude sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Composantes	
Energie hors certificat vert	(I)
Quota de certificats verts (électricité uniquement)	(II)
Transport	(III)
Distribution	(IV)
Taxes fédérales	(V)
Taxes régionales	(VI)
Total taxes	(VII) = (V) + (VI)
Prix All-in	(VIII) = (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)

Tableau 2 : Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Ces composantes, et ce qu'elles renferment, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Composante	
Energie hors certificats verts	Pour l'électricité : reprend la partie énergie (partie libéralisée) hors quota de certificats verts qui sont quant à eux repris dans une composante spécifique. Pour le gaz naturel : reprend la partie énergie (partie libéralisée) et inclut également les coûts relatifs au transport du gaz (ceux-ci ne pouvant en effet pas être dissociés pour la très grande majorité des fournisseurs).
Contribution énergie renouvelable et cogénération	Pour l'électricité : coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts. Pour le gaz naturel : ne s'applique pas à cette énergie ; ce terme est dès lors nul.
Transport	Pour l'électricité : sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport y compris les pertes. Depuis 2012, un nouveau terme est apparu dans cette composante, il s'agit de la surcharge Elia. Pour le gaz naturel : ce terme est nul, car les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport ne peuvent généralement pas être dissociés de la partie énergie pour la majorité des fournisseurs et sont dès lors inclus dans la composante énergie.[4]
Distribution	Sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de distribution.
Total taxes	Ce champ correspond à la somme des composantes « taxes fédérales » et « taxes régionales » reprises ci-dessous.
Taxes fédérales	Ce champ inclut la cotisation sur l'énergie, la cotisation fédérale et la surcharge 'clients protégés (gaz).
Taxes régionales	Cette composante inclut la redevance de raccordement au réseau électrique et gazier ; mais n'inclut pas la redevance de voirie (intégrée dans transport et distribution).
Prix All-In	Ce champ correspond au montant total de la facture hors TVA exprimé en € divisé par le nombre de MWh fournis. Il est en principe égal à la somme des composantes (Energie hors certificats verts, Quota de certificats verts, Transport, Distribution, Taxes fédérales et Taxes régionales).

Tableau 3 : Détail des composantes du prix

[4] Au cours de cette étude, il s'est avéré que certains fournisseurs avaient pu tout de même isoler la composante transport de celle de l'énergie. Dans ce cas, et afin d'être homogène par rapport au reste de l'échantillon, la composante énergie a été recalculée en lui additionnant la composante transport ; cette dernière devenant alors nulle.

1.5. Traitements et validation des données

Traitement préalable réalisé par les fournisseurs

Il avait été demandé aux fournisseurs qu'un traitement préalable des données soit réalisé avant de calculer les moyennes et ce afin d'écarter du calcul les données aberrantes ainsi que les factures pour lesquelles il n'y a pas ou quasi pas de consommation (Exemple : facture de gaz en période estivale).

Pour écarter les valeurs aberrantes, il a été conseillé aux fournisseurs de réaliser une transformation logarithmique de la relation kWh – Euro et d'écarter les données situées à plus de trois intervalles de confiance à 95%[5].

Volumes livrés

En plus de renseigner les différentes composantes de prix (par vecteur, classe de consommation, année, mois et GRD), il a été demandé aux fournisseurs d'énergie de transmettre, selon la même granulométrie, les volumes livrés et le nombre de points de raccordements concernés.

Dès lors, ces volumes livrés ont été comparés à d'autres informations de fournitures disponibles auprès du régulateur (cf. §1.6 p13) afin de vérifier si les informations renseignées étaient cohérentes.

Cette vérification a permis de détecter quelques erreurs dans les informations transmises ; principalement des erreurs de facteur 1 000 ou 1 000 000 liées à un problème d'unité (MWh ou kWh renseignés alors qu'il était demandé d'exprimer cela en GWh).

Filtres sur les valeurs négatives ou nulles

Dans un nombre limité de cas, certaines composantes du prix présentent une valeur nulle ou négative. Questionnés sur ces singularités, les fournisseurs d'énergie ont expliqué que ces valeurs n'étaient pas liées à des erreurs lors de la transmission de l'information au régulateur et reflétaient bien la facturation vers leur clientèle professionnelle. Généralement, ces valeurs résultaient :

- de la rectification d'une facture précédente ;
- de cas particuliers liés à des injections ;
- de la résultante de l'application d'un tarif réduit ou d'une exonération pour une période plus longue qu'un mois mais imputée sur la facture d'un seul mois.

Convaincu par ces explications, mais afin de ne pas fausser l'information mensuelle, nous avons délibérément exclus les données présentant :

- des valeurs négatives ou nulles pour les composantes : énergie ou distribution (électricité et gaz), contribution énergie renouvelable (électricité) ;
- des valeurs négatives pour les composantes : transport (électricité), taxes fédérales ou taxes régionales (électricité et gaz).

Les points de raccordement pour lesquels il n'y avait pas de consommation (ex. compteurs liés à une entrée de secours) ont également été écartés (volume livré nul).

[5] Pour plus d'information, se référer à l'étude disponible sur le site Internet de la CWaPE : CWaPE > Publications > Etudes externes> « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie - Clients professionnels (rapport n°4 -rapport final - juin 2004 à mars 2009) » ou via le lien suivant : http://www.cwape.be/docs/?doc=168.

Composante transport pour le gaz naturel

Pour le gaz naturel, dans la majorité des cas la composante de transport est directement incluse dans la composante énergie. Toutefois, certains fournisseurs réalisent la distinction entre les composantes énergie et transport. Afin d'uniformiser les données, nous avons décidé de sommer les composantes énergie et transport que nous avons par la suite appelée « Energie y compris transport ».

Valeurs aberrantes

Dans un nombre limité de cas, nous avons exclus certaines données qui étaient indiscutablement incorrectes.

Intervalle de confiance à 95%

Finalement, pour les composantes énergie, contribution énergie renouvelable et transport, nous avons fait l'hypothèse que notre échantillon était de type normal et nous avons exclus les prix moyens situés au-delà d'un intervalle de confiance à 95% calculé par vecteur, par classe de consommation et par année. Pour la composante distribution, nous avons procédé de la même manière mais avec cette fois un intervalle de confiance calculé par vecteur et par année.

1.6. Représentativité

Le graphique ci-contre permet de se faire une idée de ce que couvre l'étude pour l'électricité.

Les surfaces sont proportionnelles à l'électricité livrée en Wallonie pour l'année 2012.

Cette étude dont le périmètre est illustré ci-contre par un nuage à bord rouge vif porte sur les clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR[1] ou MMR[2] et dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 20 GWh. Il s'agit donc principalement de clients raccordés en haute tension (ou assimilés) sur le réseau de distribution.

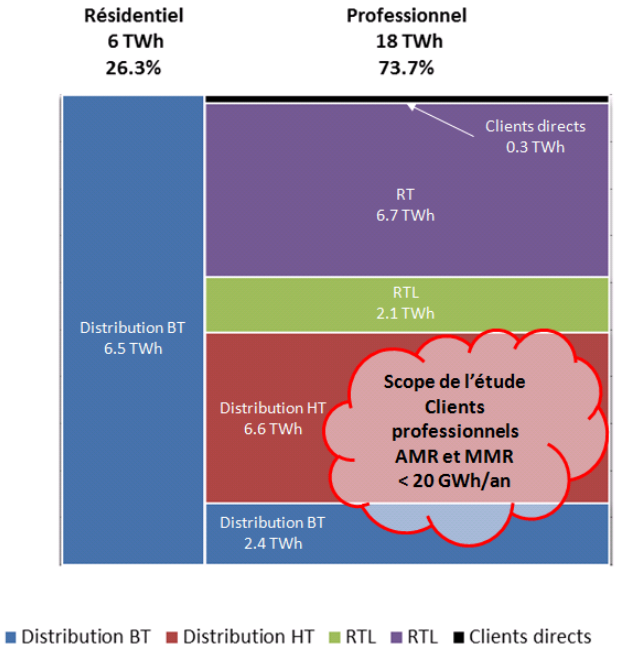

Figure 2 : Scope de l'étude pour l'électricité (données 2012), source CWaPE

Sont donc exclus de cette étude :

- les clients résidentiels ;
- les clients professionnels disposant d'un raccordement de type YMR[3] ;
- les clients professionnels dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel ;
- les clients professionnels raccordés au réseau de transport local (RTL), au réseau de transport (RT) ainsi que les clients directs.

Les quatre régulateurs[6] de l'énergie en Belgique publient conjointement chaque année au 2ème trimestre un communiqué de presse intitulé « Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en

[6] CREG, CWaPE, BRUGEL et VREG

Belgique ». Ce document donne une information sur les parts de marché des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel actifs et sur les volumes d'énergie livrés par région.

Afin de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon à la base de cette étude, les quantités d'énergie renseignées sont comparées à celles renseignées dans les communiqués de presse mentionnés ci-dessus.

Notons toutefois que l'on ne compare pas tout à fait les mêmes choses puisque les communiqués de presse reprennent toute l'énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité) pour tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et pour tous types de clients (résidentiels et professionnels), alors que les données utilisées dans cette étude ne reprennent qu'une partie des quantités d'énergie (celles transmises par les fournisseurs ayant participés à cette étude) des clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR et MMR et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

Le tableau ci-dessous permet de se forger une première idée de la représentativité de l'échantillon.

Année	Electricité [GWh]			Gaz naturel [GWh]		
	Wallonie[7]	Echantillon	%	Wallonie[7]	Echantillon	%
2009	17 760	3 853	22%	19 080	4 160	22%
2010	18 520	4 557	25%	21 840	4 976	23%
2011	17 840	5 287	30%	17 660	6 280	36%
2012	17 820	5 556	31%	19 770	6 750	34%

Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon (sur base des communiqués de presse des 4 régulateurs)

[7] Selon les communiqués de presse conjoints des 4 régulateurs et pour l'énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité), tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et tous types de clients.

2. Prix de l'électricité

2.1. Evolution du prix global de l'électricité

2.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen de l'électricité par classe de consommation sont reprises à la Figure 3 et au Tableau 5. Le lecteur trouvera à l'Annexe 2 les tableaux de chiffres ayant permis d'établir la Figure 3. Comme on pouvait s'y attendre, on observe une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller dans le même sens.

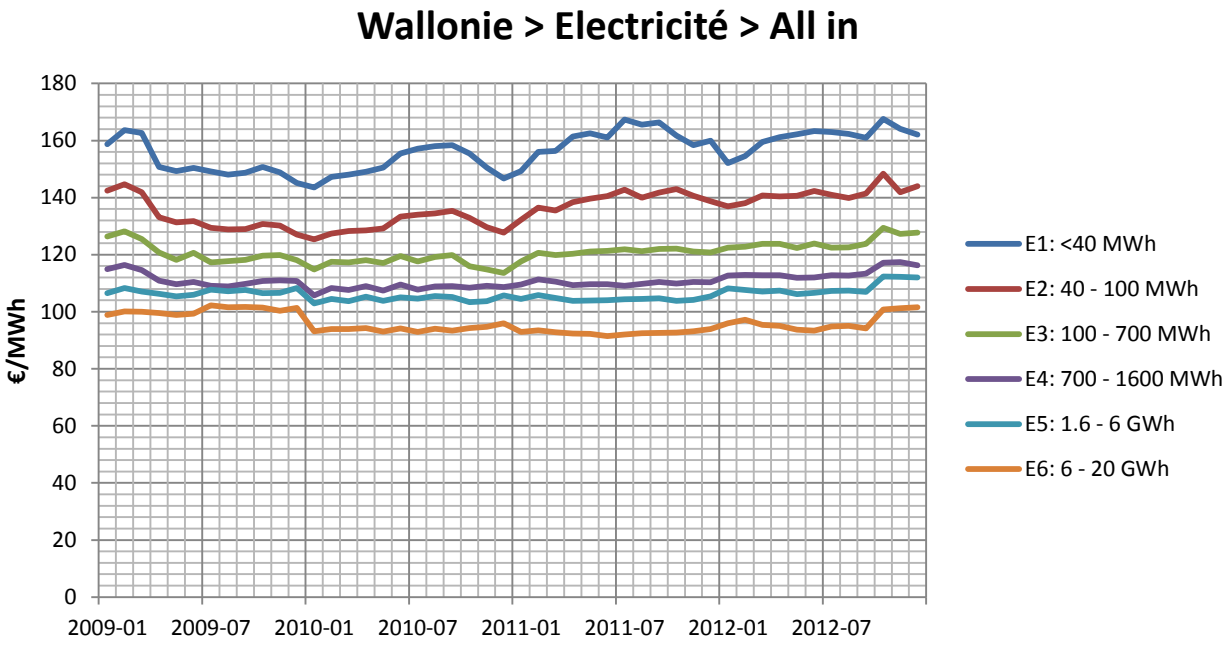

Figure 3: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

D'après la figure ci-dessus, on observe que le prix moyen all-in a continué d'augmenter pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh /an) durant les trois derniers trimestres de 2012 et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1er avril 2012 et le 31 décembre 2012. En effet, la loi du 29 mars 2012[8] imposait un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2. Notons toutefois que ce gel des prix ne s'appliquait qu'à la composante énergie.

[8] « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1eravril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

Pour l'ensemble des classes de consommation, on observe en octobre 2012 une augmentation du prix moyen du MWh all-in ; nous verrons aux chapitres 2.2.2 et 2.2.3 que cette augmentation trouve une partie de son origine dans l'augmentation des composantes énergie et transport.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2012 ainsi que les mois de décembre 2011 et 2012.

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	158.67	142.47	126.32	114.97	106.46	98.82
2010-01	143.50	125.36	114.82	105.74	102.96	93.18
2011-01	149.25	132.19	117.58	109.58	104.54	92.92
2011-12	159.94	138.76	120.78	110.30	105.41	93.90
2012-01	152.07	136.88	122.44	112.72	108.15	96.01
2012-12	162.13	144.01	127.71	116.30	111.96	101.61
Evolution 2009-01 à 2012-12	**+2.2%**	**+1.1%**	**+1.1%**	**+1.2%**	**+5.2%**	**+2.8%**
TCAM[9] 2009-01 à 2012-12	**+0.6%**	**+0.3%**	**+0.3%**	**+0.3%**	**+1.3%**	**+0.7%**
Evolution 2011-12 à 2012-12	**+1.4%**	**+3.8%**	**+5.7%**	**+5.4%**	**+6.2%**	**+8.2%**

Tableau 5: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2012, la plus grosse augmentation du prix moyen du MWh (+5.2%) est observée pour la classe de consommation E5 alors que pour les plus petites classes de consommation (E2 et E3), l'augmentation sur la même période n'est que de 1.1%.

L'augmentation sur la dernière année (décembre 2011 à décembre 2012) est toutefois plus importante allant de 1.4% à 8.2% selon la classe de consommation.

[9] TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels. C'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

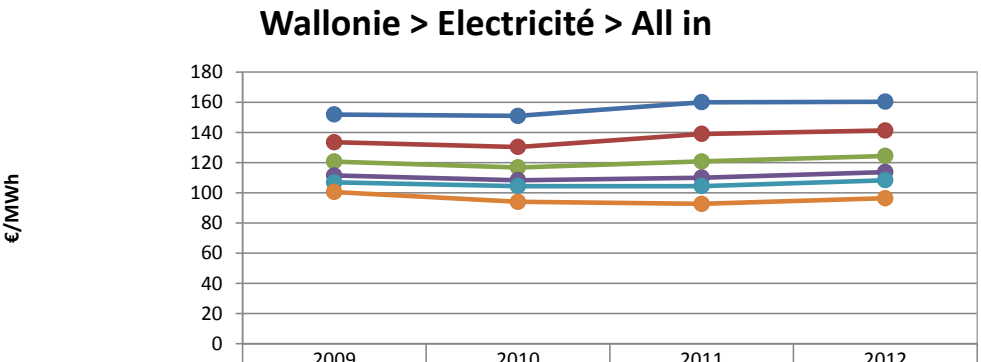

	2009	2010	2011	2012
E1: <40 MWh	151.82	150.96	160.03	160.38
E2: 40 - 100 MWh	133.52	130.33	138.98	141.27
E3: 100 - 700 MWh	120.70	116.78	120.79	124.41
E4: 700 - 1600 MWh	111.48	108.31	110.00	113.73
E5: 1.6 - 6 GWh	106.93	104.43	104.47	108.32
E6: 6 - 20 GWh	100.54	94.01	92.64	96.41

Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés.

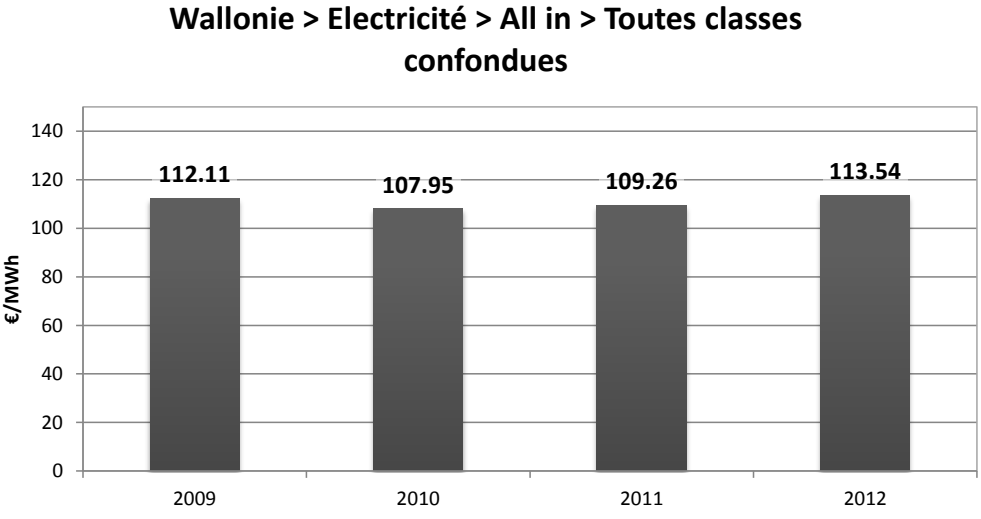

Figure 5 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA pour les différentes classes de consommation avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation ; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100.

Pour la période considérée, on observe pour toutes les classes de consommation que le prix de l'électricité a évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation. Ce dernier s'est apprécié de 9% en quatre ans alors que les différentes classes de consommation ne s'apprécient que de 1% à 5% comme le montre le tableau ci-dessous.

	E1: <40MWh	E2: 40-100MWh	E3: 100-700MWh	E4: 700-1600MWh	E5: 1600-6000MWh	E6: 6-20GWh	Indice des prix à la consommation
2009-01	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2010-01	90.4	88.0	90.9	92.0	96.7	94.3	100.6
2011-01	94.1	92.8	93.1	95.3	98.2	94.0	103.9
2012-01	95.8	96.1	96.9	98.0	101.6	97.2	107.7
2012-12	102.2	101.1	101.1	101.2	105.2	102.8	109.2

Tableau 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation (en indice janvier 2009 = 100)

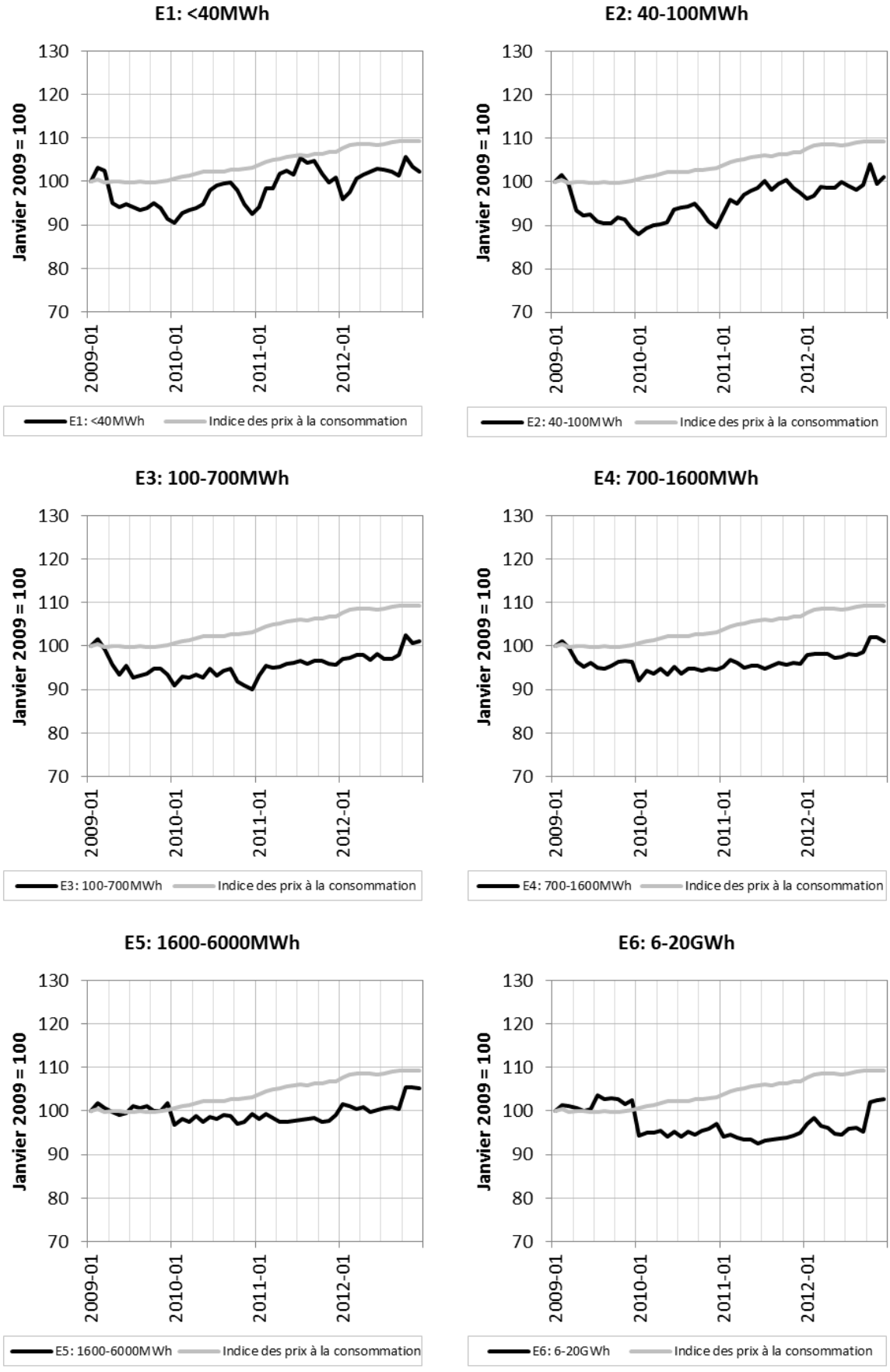

Figure 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation

2.1.4. Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009

Une étude précédente[10] à cette mission avait permis de déterminer des prix moyens pour l'électricité de juin 2004 à mars 2009. Toutefois la méthodologie suivie à l'époque était fort différente de celle-ci ; les données sources ayant été obtenues non pas directement auprès des fournisseurs mais via des enquêtes auprès des clients professionnels raccordés en haute tension.

Les classes de consommation utilisées dans l'étude précédente (Ia à If) et dans la présente étude (E1 à E6) sont tout à fait superposables ; la dénomination (E1 à E6) ayant été retenue afin d'éviter toute ambiguïté avec les nouvelles classes d'Eurostat suite aux changements méthodologiques de cette institution en 2007. Dès lors, bien que les méthodes d'acquisition des données soient fortement différentes, nous avons voulu mettre les résultats de la présente étude en regard des résultats de l'étude précédente et pouvoir ainsi avoir une vision sur un intervalle de temps beaucoup plus large.

La Figure 7 reprend donc les évolutions du prix de l'électricité All in HTVA pour les clients professionnels :

- de juin 2004 à mars 2009 (classes Ia à If) : obtenues par enquêtes auprès des consommateurs ;
- de janvier 2009 à décembre 2012 (classes E1 à E6) : obtenues auprès des fournisseurs.

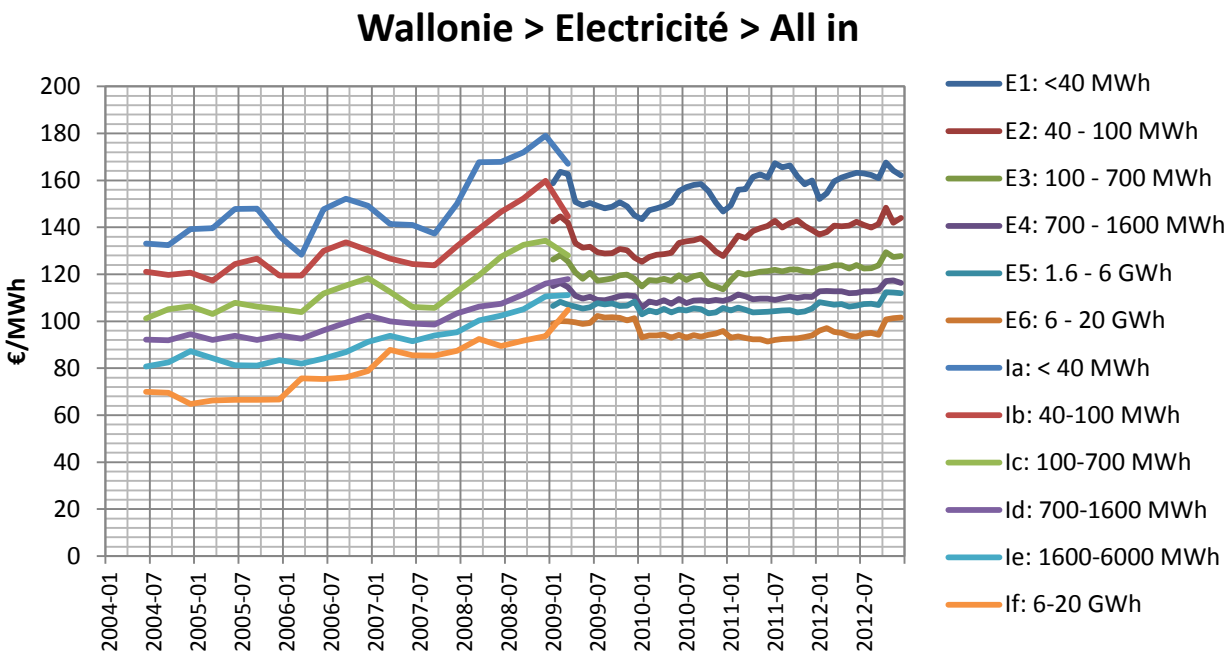

Figure 7: Mise en perspective des résultats de l'étude avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 (prix all in HTVA du MWh d'électricité)

La périodicité entre ces deux études est également différente puisqu'on ne s'intéressait qu'à quatre factures par an (mars, juin, septembre et décembre) ; contre une périodicité mensuelle pour la présente étude. Le mois de mars 2009 a la particularité d'être le seul mois couvert à la fois par ces deux études ; on

[10] « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie - Clients professionnels (rapport n°4 -rapport final - juin 2004 à mars 2009) », ICEDD, Décembre 2009. Etude disponible sur le site de la CWaPE via le lien suivant : http://www.cwape.be/docs/?doc=168

observe selon les classes de consommation un écart de 2 à 5% entre les deux études pour le mois de mars 2009.

Hasard des calendriers, la période de jonction entre ces deux études correspond à une période particulière dans l'histoire de l'économie. En effet, si le premier semestre de l'année 2008 avait été marqué par une flambée du prix des énergies, on a par contre assisté début 2009 à une chute importante de ces prix liée à la crise économique de l'automne 2008 qui prenait de l'ampleur.

2.2. Evolution des composantes du prix de l'électricité

Dans la première partie de ce chapitre (§2.2.1), on s'intéressera aux tendances auxquelles on peut s'attendre dans les résultats.

Ensuite (§2.2.1 au §2.2.7), on analysera les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité.

2.2.1. Evolution à priori des composantes du prix de l'électricité

Sur base des données publiées par la CREG, par le régulateur régional, par des fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, on peut déjà se faire à priori (c.-à-d. sans regarder les résultats de l'étude) une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité. Ainsi pour :

- L'énergie :

  L'indice Belpex DAM[11] dont l'évolution est reprise ci-contre représente le prix de l'électricité à court-terme sur la bourse de l'électricité belge. On constate qu'il a plongé au premier trimestre 2009 et s'est ensuite stabilisé avant de repartir à la hausse au dernier trimestre 2009. L'année 2010 a été plus calme et marquée par une stabilisation des prix aux trois premiers trimestres mais une envolée de ce dernier au dernier trimestre. En 2011 et début 2012, les prix ont fluctué mais, aux trois derniers trimestres 2012, ceux-ci sont de nouveau repartis à la hausse. On pourrait donc s'attendre à ce que la composante énergie suive cette évolution mais nous verrons plus loin que si c'est bien le cas pour l'année 2009, il n'en est rien pour les années suivantes.

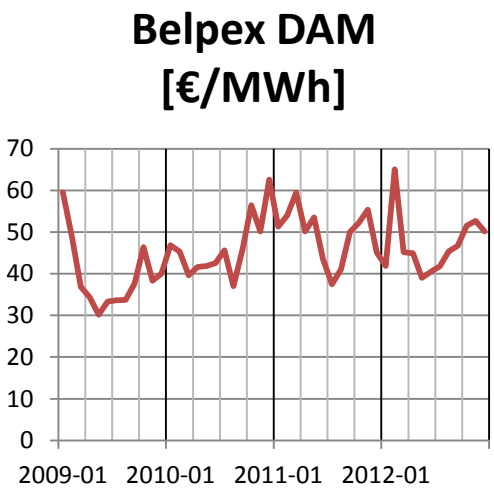

- Les tarifs de transport :

  En principe, les tarifs de transport sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2008-2011 et 2012-2015) mais nous verrons dans le chapitre consacré à cette composante que ce n'a pas été tout à fait le cas. On aurait donc dû s'attendre à quelque chose de stable de 2009 à 2011 puis à un saut éventuel en 2012. Mais il y a eu plusieurs adaptations dont la plus marquante en Wallonie a

[11] Belpex DAM (Day Ahead Market) : moyenne mensuelle de cotations Belix (Belgium Index spot) publié sur le site de la bourse belge de l'électricité

été l'introduction de la « surcharge CV Elia » en janvier 2012 puis son réajustement en octobre 2012.

- Les tarifs de distribution :

  Tout comme pour les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Toutefois, ce n'a pas été non plus le cas pour des raisons pratiques et juridiques. Au premier semestre 2009, ce sont souvent les tarifs de 2008 qui ont prévalu ; ensuite il y a généralement eu des augmentations annuelles mais d'ampleurs différentes d'un GRD à l'autre.

- La contribution énergie renouvelable :

  L'évolution de cette composante est directement liée à la politique ambitieuse de la Région et l'obligation de quota de certificats verts y afférant et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. En Wallonie, ces quotas sont passés (hors exonération éventuelle) de 9% en 2009 à 11.25%[12] en 2010, puis 13.5% en 2011 et finalement 15.75% en 2012. Dès lors, on peut s'attendre à ce que cette composante ait évolué de la même manière et, qu'entre 2009 et 2012, elle ait augmenté de 75%.

- La cotisation fédérale :

  Le montant de la cotisation fédérale est fixé par la CREG et celui-ci (hors dégressivité, hors exonération et au niveau du GRD) a doublé de 2009 à fin 2011 (2.5860 €/MWh fin 2009 à 4.0685 €/MWh fin 2010 et 5.2640 €/MWh fin 2011). En 2012, celui-ci a diminué à trois reprises pour finir à 2.9781 €/MWh dès avril et jusque fin décembre (soit +15% par rapport à fin 2009).

- La cotisation régionale :

  Les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau électrique) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

[12] 10 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010 et 11,75 % entre le 1er avril 2010 et le 31 décembre 2010

2.2.2. Evolution de la part énergie

La Figure 8 ci-dessous reprend l'évolution du prix de l'énergie exprimé en euros par MWh d'électricité.

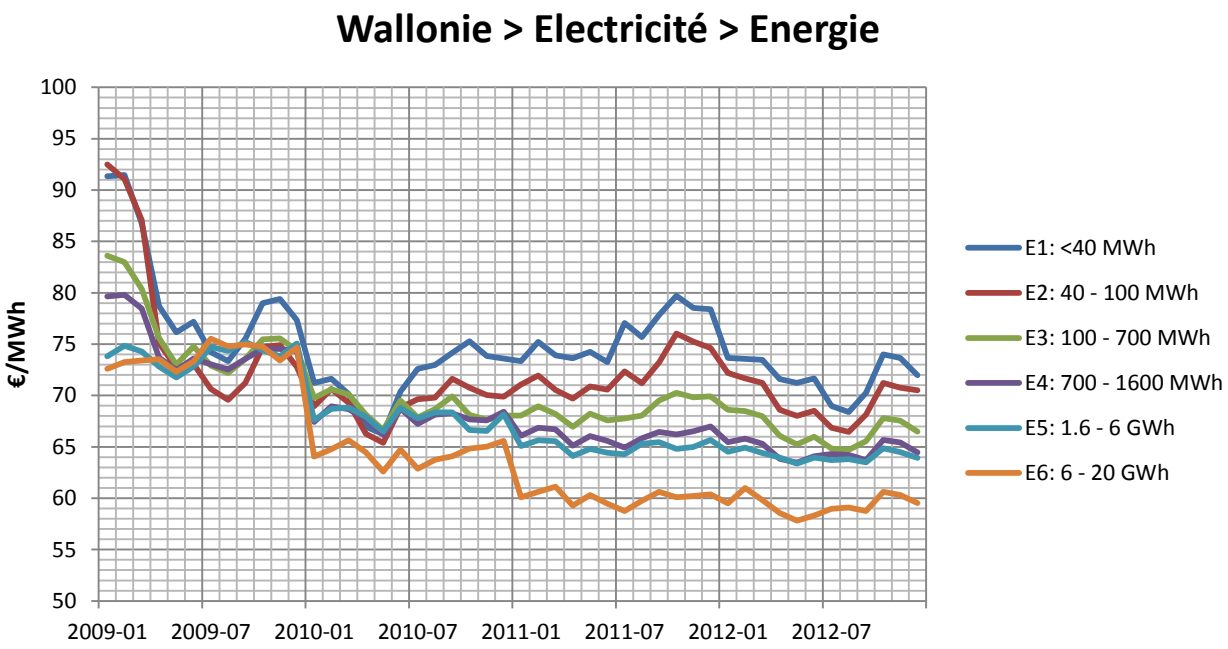

Figure 8 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité

Au second semestre 2008, les prix de l'énergie s'étaient envolés pour atteindre des sommets inégalés fin 2008 – début 2009. Ensuite, la crise économique de l'automne 2008 a pris de l'ampleur et les prix sont retombés fin du 1er trimestre 2009. Après une période d'attente, les prix sont de nouveaux repartis à la baisse au 1er semestre 2010. Cette baisse des prix en 2009 a également été observée sur la bourse de l'électricité :

> *« Les prix de l'électricité sur la bourse à court terme Belpex DAM ont diminué en 2009, par rapport à 2008, de 70.6 €/MWh à 39.4 €/MWh en moyenne. (…) Le volume négocié de Belpex représente donc environ 12.4% du marché belge.»*[13]

En 2012, le prix moyen part à la baisse pour toutes les classes de consommation jusqu'au mois d'août avant de réaugmenter jusqu'en octobre. Pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh/an), les prix observés en octobre et en novembre sont plus élevés que ceux de mars et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1er avril 2012 et le 31 décembre 2012 (cf. 8 page 15). En effet, la loi du 29 mars 2012[14] impose un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2.

[13] « Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique – Année 2009 – Communiqué de presse », CREG – CWaPE – BRUGEL – VREG.

[14] « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1eravril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

Si l'on observe bien une dégressivité des prix de l'énergie pour la majorité des classes de consommation, cela est toutefois moins marqué pour les classes E4 (700 à 1 600 MWh/an) et E5 (1.6 à 6.0 GWh/an).

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	91.35	92.51	83.61	79.64	73.82	72.61
2010-01	71.23	68.97	69.76	67.41	67.60	64.05
2011-01	73.35	71.08	68.05	66.09	65.10	60.09
2011-12	78.42	74.62	69.91	66.98	65.67	60.37
2012-01	73.67	72.19	68.62	65.45	64.51	59.50
2012-12	71.97	70.50	66.50	64.48	63.94	59.53
Evolution 2009-01 à 2012-12	**-21.2%**	**-23.8%**	**-20.5%**	**-19.0%**	**-13.4%**	**-18.0%**
TCAM[15] 2009-01 à 2012-12	**-5.9%**	**-6.7%**	**-5.7%**	**-5.2%**	**-3.6%**	**-4.9%**
Evolution 2011-12 à 2012-12	**-8.2%**	**-5.5%**	**-4.9%**	**-3.7%**	**-2.6%**	**-1.4%**

Tableau 7: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Nous avons ensuite comparé les évolutions de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques tels que l'indice Nc[16] et le prix de l'électricité sur la bourse de l'électricité belge (Belpex[17]). Les résultats sont présentés aux figures ci-dessous. Toutefois, il est difficile d'en tirer des conclusions tant les prix observés semblent découplés de ces indices.

[15] TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

[16] L'indice NC était historiquement utilisé par les électriciens pour indexer le prix de l'électricité avant la libéralisation du marché de l'énergie. Cet indice reflète l'évolution du prix d'un panier de combustibles. Jusqu'en mars 2011, la CREG publiait cet indice. Electrabel a poursuivi le calcul et la publication de cet indice jusque fin 2012.

[17] Belpex DAM (Day Ahead Market) : moyenne mensuelle de cotations Belix (Belgium Index spot) publié sur le site de la bourse belge de l'électricité

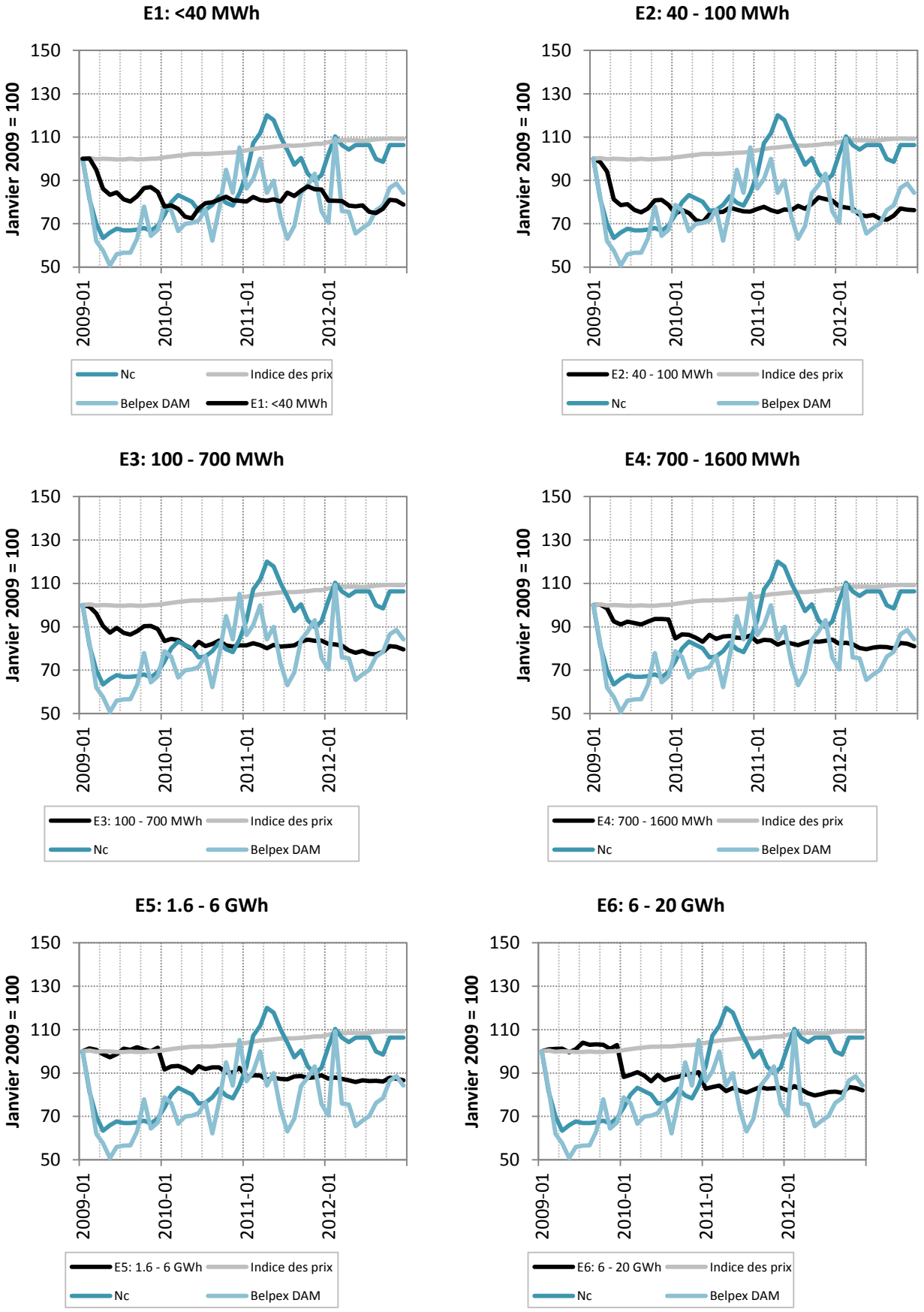

Figure 9 : Evolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques

2.2.3. Evolution des tarifs de transport

Les tarifs de transports regroupent à la fois :

- les tarifs de raccordement au réseau (puissance souscrite, gestion du système, …),
- les tarifs d'utilisation du réseau, y compris le tarif relatif à la compensation des déséquilibres,
- les tarifs des services auxiliaires et
- diverses surcharges : raccordement des parcs éoliens offshore, surcharge pour occupation du domaine public, financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables.

Les tarifs de transport sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Ils sont adoptés pour une période de 4 ans (2008-2011 et 2012-2015). Toutefois suite à plusieurs recours, ceux-ci ont été ou seront adaptés au 1er avril et 1er octobre 2010 ainsi qu'au 1er janvier 2012, 1er juin 2013 et 1er janvier 2014.

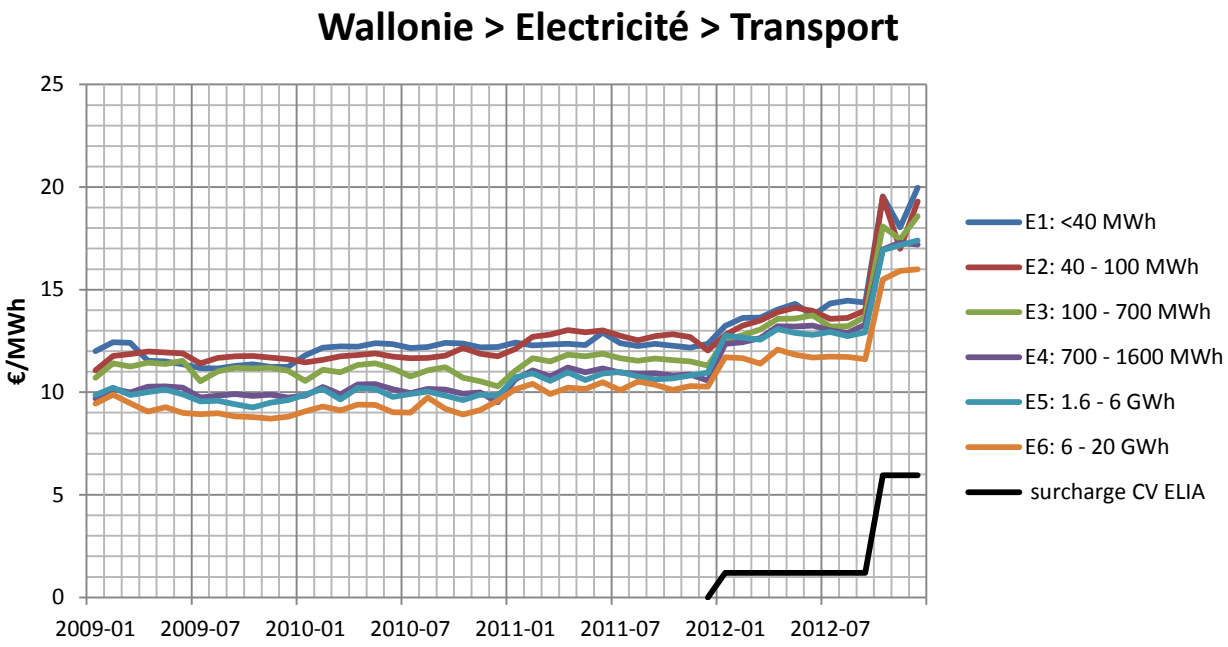

Figure 10 : Evolution des coûts du transport par MWh d'électricité

La Figure 10 ci-dessus donne les évolutions des tarifs de transport établies sur base des données transmises par les fournisseurs. On observe des sauts de tarif aux périodes correspondant aux dates de modifications de ceux-ci (cf. ci-dessus). Toutefois, l'élément le plus marquant de cette figure est l'importante augmentation des tarifs de transport au dernier trimestre 2012. Celle-ci est en grande partie la conséquence de l'obligation pour Elia[18] de racheter les certificats verts wallons au prix garanti de 65 euros ; ces certificats verts étant en surplus suite au boom du photovoltaïque résidentiel et à son soutien généreux. Cette surcharge, représentée à la Figure 10 ci-dessus par la série « surcharge CV Elia », a été pour la première fois appliquée en janvier 2012 (1.1889 €/MWh), puis adaptée en octobre 2012 (5.9445 €/MWh) et en janvier 2013 (13.8159 €/MWh).

[18] Obligation de service public de financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie

2.2.4. Evolution des tarifs de distribution

Tout comme les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Depuis le 1er janvier 2009, ils sont approuvés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012).

Cependant, pour des raisons tant juridiques que pratiques, cela n'a pas été le cas. Dans le meilleur des cas, fin du premier semestre 2009[19] la CREG n'avait toujours pas approuvé les nouvelles propositions tarifaires des gestionnaires des réseaux de distribution (GRD) pour la période 2009-2012.

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des reports d'exploitation et par l'évolution des coûts des services auxiliaires (pertes réseau). Une comparaison entre réseaux est réalisée au paragraphe 2.2.4.1 ci-dessous.

La Figure 11 reprend les évolutions du tarif de distribution, par classe de consommation, établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Outre le fait qu'on observe une dégressivité de ces tarifs (en €/MWh) en fonction de la consommation annuelle, on observe également pour les classes de consommation E1 à E3 une variation de forme sinusoïdale avec un maximum en juillet et un minimum en janvier que l'on peut difficilement expliquer à moins qu'il ne s'agisse d'un effet de saisonnalité lié à du chauffage électrique (cf. explication au §3.2.4 p56).

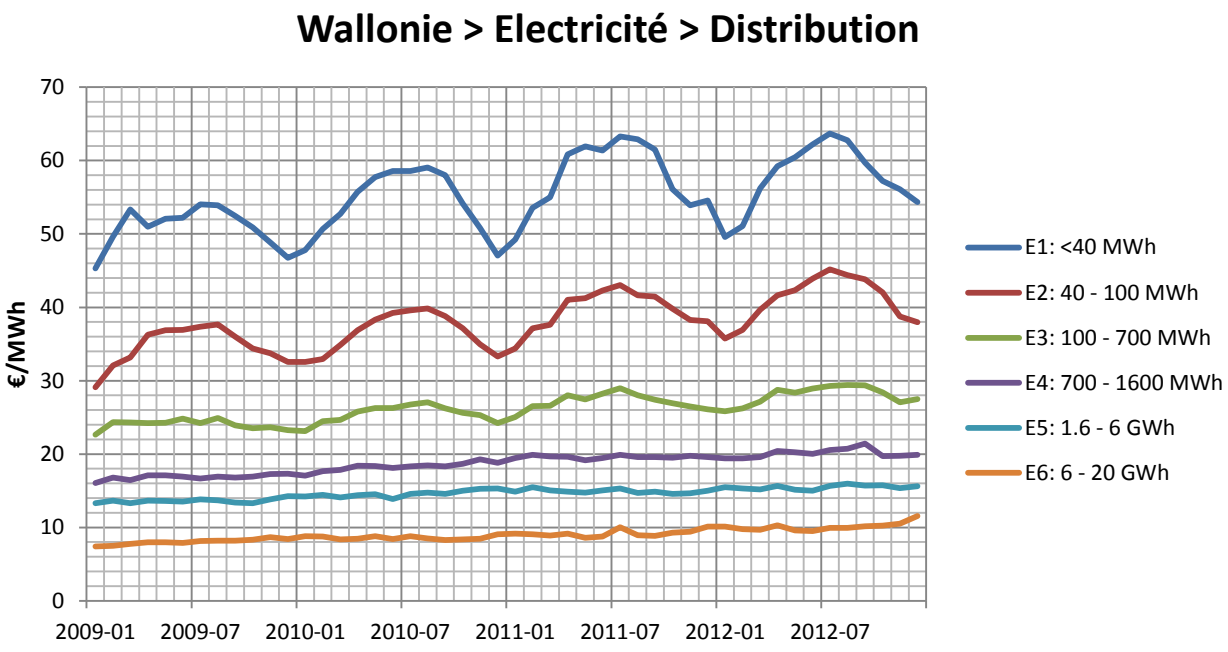

Figure 11 : Evolution des coûts de distribution par MWh d'électricité

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

[19] Voir Calendrier d'approbation des tarifs de distribution par GRD en Annexe 1

2.2.4.1. Comparatif entre différents gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

La Figure 12 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation E4 (700 à 1600 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. On observe des différences importantes d'un réseau à l'autre. Pour prendre un exemple, en décembre 2012, le tarif pratiqué sur le réseau Tecteo est 76% plus élevé que celui pratiqué sur le réseau de Sedilec. La hausse des tarifs de Tecteo observée à partir d'octobre 2010 s'explique d'une part par l'approbation tardive de leur tarif et d'autre part par la récupération d'un solde régulatoire (trop peu perçu durant la période régulatoire précédente) au travers des tarifs appliqués durant l'année 2012.

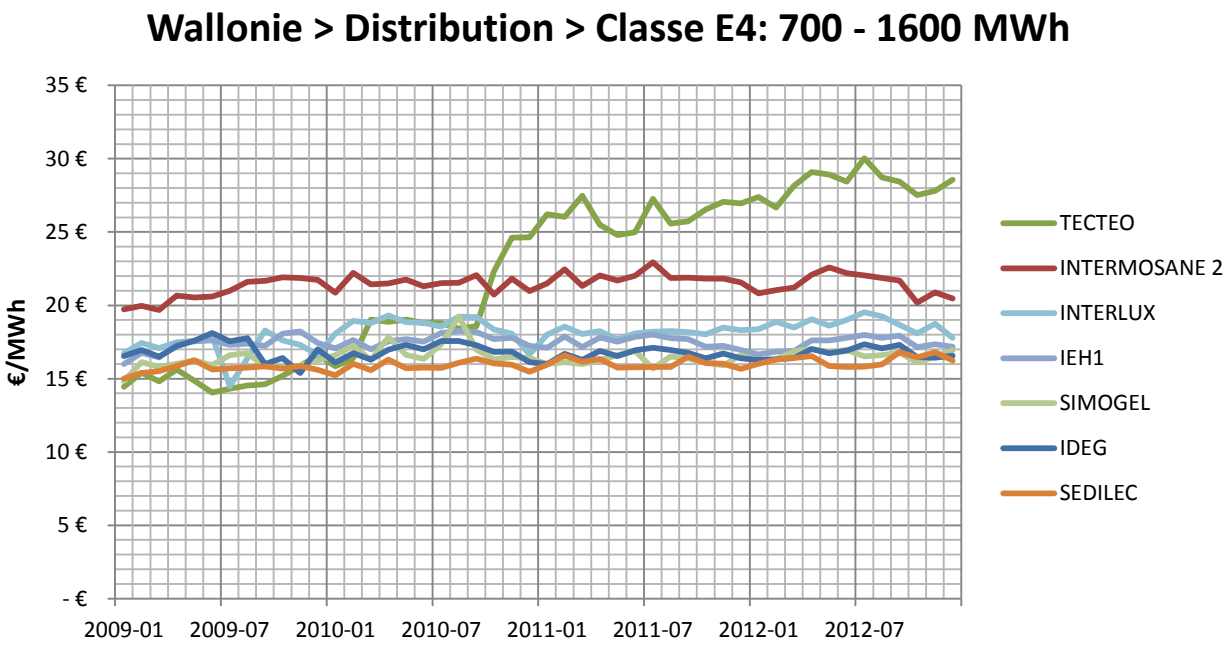

Figure 12 : Comparaison des coûts de distribution par MWh d'électricité pour quelques GRD
Classe de consommation E4 (700 – 1600 MWh/an)

A titre d'information, le Tableau 8 ci-dessous reprend les coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA et hors taxes de voirie) pour un client professionnel consommant 30 MWh/an (source CREG).

GRD	2008	2009	2010	2011	2012	Δ2008-2009	Δ 2009-2010	Δ 2010-2011	Δ 2011-2012
AIEG	45.80	60.10	67.80	67.20	68.10	+31%	+13%	-1%	+1%
AIESH	60.10	60.10	61.60	62.70	62.70	-	+2%	+2%	-
GASELWEST	46.20	44.60	46.10	47.90[20] 50.50[21]	52.90	-3%	+3%	+4%	+10%[20] +5%[21]
IDEG	44.10	41.80	42.10	42.60	42.70	-5%	+1%	+1%	+0%
IEH	44.00	46.80	48.90	47.70	47.80	+6%	+4%	-2%	+0%
INTEREST	53.10	53.60	54.90	56.60	56.50	+1%	+2%	+3%	-0%
INTERLUX	48.60	46.60	49.60	50.00	50.60	-4%	+6%	+1%	+1%
INTERMOSANE	53.70	55.00	55.40	55.70	55.70	+2%	+1%	+1%	-

[20] Tarifs Gaselwest avant le 1er avril 2011
[21] Tarifs Gaselwest à partir du 1er avril 2011

GRD	2008	2009	2010	2011	2012	Δ2008-2009	Δ 2009-2010	Δ 2010-2011	Δ 2011-2012
PBE	34.70	34.70	34.70	44.90	47.10	-	-	+29%	+5%
SEDILEC	39.90	41.50	42.30	42.80	43.00	+4%	+2%	+1%	+0%
SIMOGEL	42.70	44.70	44.80	45.70	45.70	+5%	+0%	+2%	-
TECTEO[22]	51.10	51.10	64.70	67.20	69.50	-	+27%	+4%	+3%
WAVRE[23]	46.30	46.30	46.30	46.30	48.80	-	-	-	+5%
SIBELGA	58.80	48.30	53.10	56.70	59.20	-18%	+10%	+7%	+4%

Tableau 8 : Tarifs des réseaux de distribution d'électricité - 2008-2012 en €/MWh hors TVA et hors taxes de voirie pour un client-type industriel Ia (30 MWh/an, heures normales, moyenne tension)
Chiffres verts: tarifs approuvés - Chiffres rouges: tarifs imposés
Source CREG[24]

2.2.5. Evolution de la contribution énergie renouvelable

L'évolution du montant de cette contribution est intimement liée à l'évolution des quotas de certificats verts définie par le gouvernement régional et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. Pour rappel, ces quotas (rapport entre le nombre de certificats verts à produire et le nombre de MWh électriques fournis aux clients finals) évoluent de la manière suivante :

Année	Quota
2003	3.00%
2004	4.00%
2005	5.00%
2006	6.00%
2007	7.00%
2008	8.00%
2009	9.00%
2010	11.31%[25]

Année	Quota
2011	13.50%
2012	15.75%
2013	19.40%
2014	23.10%
2015	26.70%
2016	30.40%
2017-2019	n.d.
2020	37.90%

Tableau 9: Evolution du quota de certificats verts
Source : Arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 (et ses modifications ultérieures)

L'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération est reprise à la Figure 13 ci-dessous. Sur cette figure, on a également ajouté la série « Amende » correspondant au montant que le fournisseur devra acquitter par certificat vert manquant (actuellement fixé à 100 €/CV). Cette série représente donc en quelque sorte un plafond pour cette contribution énergie renouvelable et est directement proportionnelle au quota de certificats verts. Outre la série « Amende », deux autres séries ont été ajoutées à la Figure 13. Il s'agit, d'une part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix de transaction des CV observés par la CWaPE de manière trimestrielle (série « Prix vente CV ») et, d'autre part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix minimum garanti du certificat vert (série « Prix minimum garanti (65€/CV) »).

[22] Tarifs Tecteo 2010 à partir du 1er octobre, avant: tarifs imposés de 2008.
[23] Valable à partir du 1er mai 2012, avant: tarifs imposés de 2008
[24] Etude (F)120628-CDC-1140 sur « les tarifs appliqués durant la période régulatoire 2009-2012 pour les réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel en Belgique », 28 juin 2012, http://www.creg.info/pdf/Etudes/F1140FR.pdf
[25] 10 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010 et 11,75 % entre le 1er avril 2010 et le 31 décembre 2010

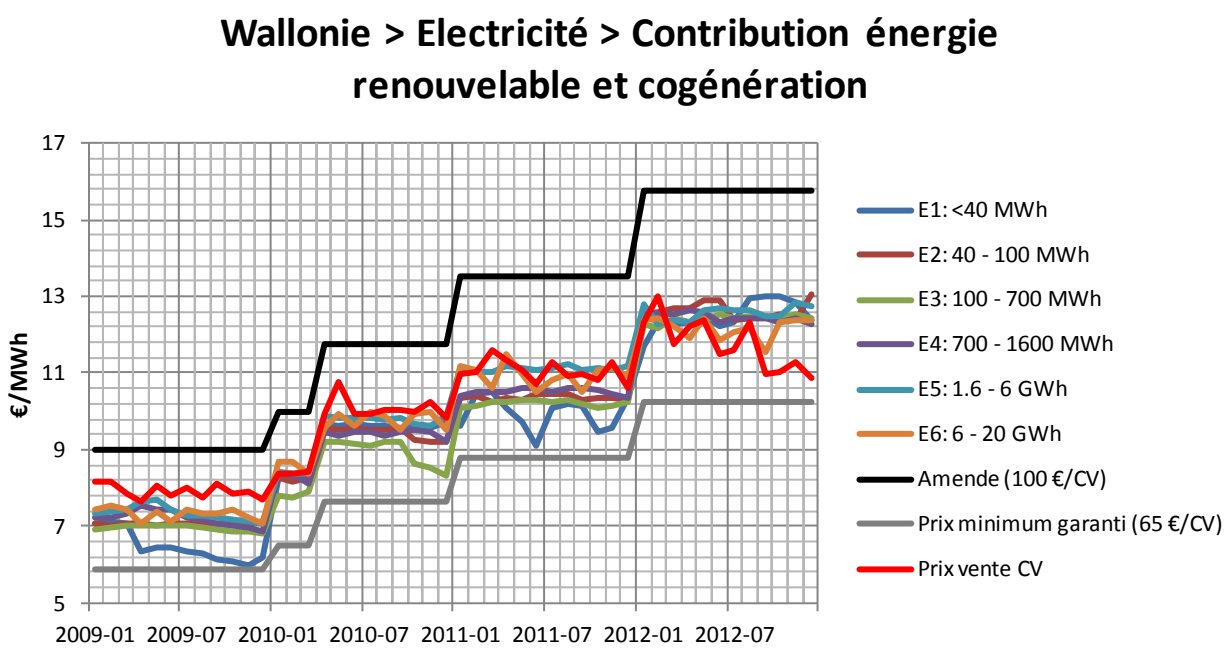

Figure 13 : Evolution de prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité

L'évolution de la contribution énergie renouvelable suit l'évolution du quota comme on pouvait s'y attendre et est sensiblement la même pour les différentes classes de consommation.

On aurait toutefois pu s'attendre à ce que la classe E6 (et dans une moindre mesure E5) se démarque des autres classes de consommation par un montant plus faible de la contribution énergie renouvelable étant donné que certains clients de cette classe de consommation bénéficient d'une réduction[26] du quota. A titre d'information, un client bénéficiant d'une réduction de quota et dont la consommation annuelle est de 20 GWh aurait, en 2012, bénéficié d'un quota effectif de 11.375% contre 15.75% sans réduction de quota.

[26] « Lorsqu'un fournisseur alimente un client répondant à certaines conditions, notamment de consommation, il peut bénéficier d'une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE. Les fournisseurs d'électricité peuvent obtenir une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE lorsqu'ils alimentent un client qui a signé, directement ou par le biais d'une fédération, une convention avec la Région wallonne visant à améliorer son efficience énergétique à court, moyen et long terme et si, au cours du trimestre considéré, la consommation de ce client est supérieur à 1.25 GWh, par siège d'exploitation. Cette réduction permet aux gros consommateurs industriels d'électricité de se voir répercuter cette réduction dans leur facture d'énergie. » Source CWaPE (http://www.cwape.be/?dir=3.4.03)

2.2.6. Evolution de la cotisation fédérale

La Figure 14 ci-dessous reprend l'évolution du montant de la cotisation fédérale reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée. Il s'agit de l'évolution du montant de cotisation fédérale telle que publiée par la CREG c.-à-d. le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors dégressivité[27] et hors exonération[28].

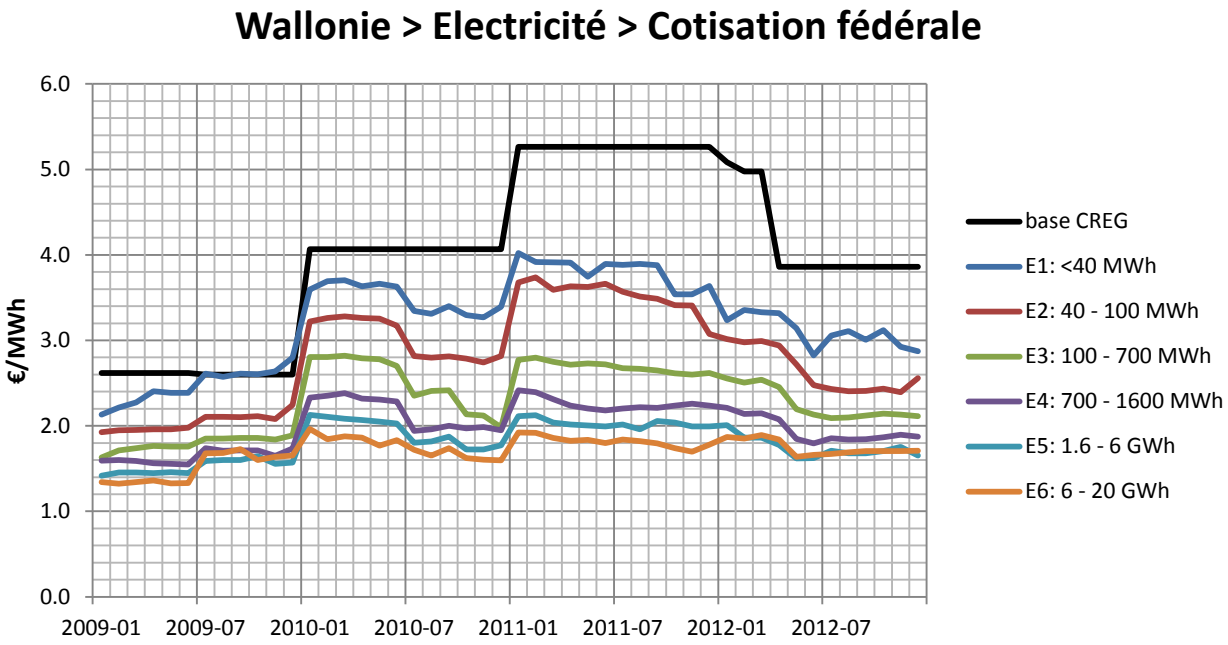

Figure 14 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. On observe aussi que plus la classe de consommation est élevée, plus le montant de la cotisation fédérale par MWh est faible ; ceci suit bien la logique de la règle d'exonération [27].

On observe des oscillations dans les évolutions, celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (exonération, dégressivité) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondi au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de 1 à 4 euro peut avoir une influence).

La Figure 15 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure 14).

[27] « Lorsqu'une quantité supérieure à 20 MWh/an est fournie à un site de consommation pour usage professionnel, la cotisation fédérale applicable à ces clients finals est diminuée, sur base de leur consommation annuelle, par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès :
1° pour la tranche de consommation entre 20 MWh/an et 50 MWh/an: de 15 %;
2° pour la tranche de consommation entre 50 MWh/an et 1 000 MWh/an: de 20 %;
3° pour la tranche de consommation entre 1 000 MWh/an et 25 000 MWh/an: de 25 %;
4° pour la tranche de consommation supérieure à 25 000 MWh/an: de 45 %.
Par site de consommation et par an, la cotisation fédérale facturée par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès pour ce site de consommation s'élève à 250 000 euros au maximum. » Source CREG.

[28] Jusqu'au 31/12/2012, certains clients bénéficient d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » sur base d'une fourniture d'électricité verte. Au 1er janvier 2013, cette exonération a été supprimée.

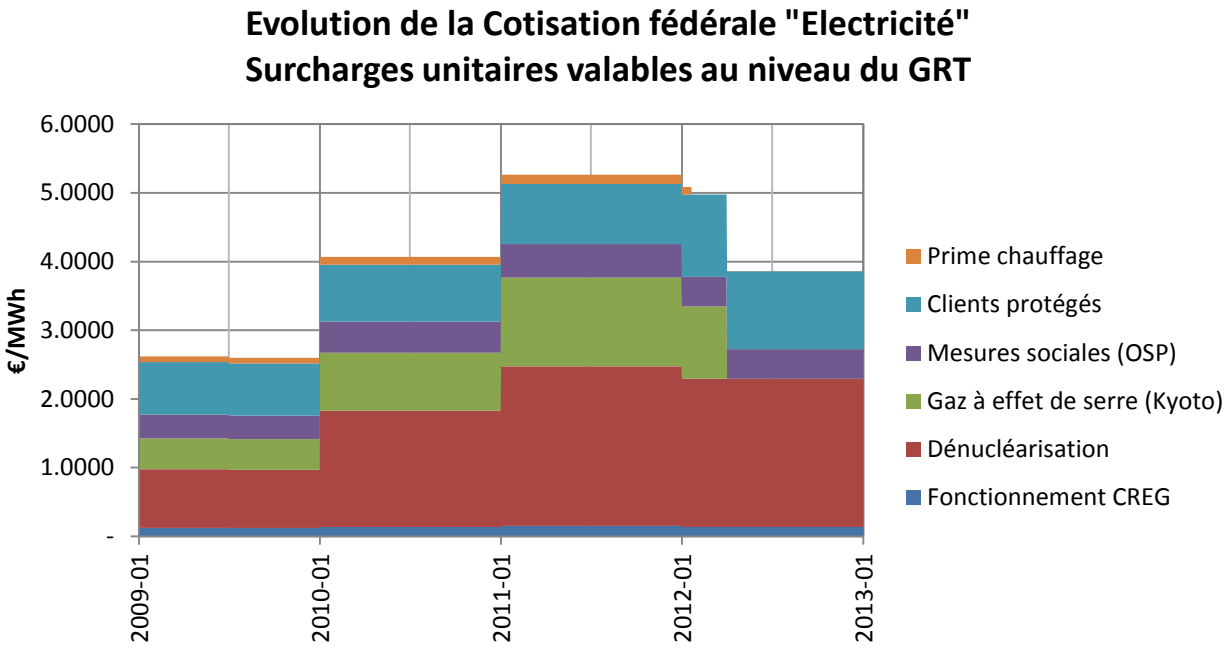

Figure 15 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité et de ses composantes
Source : CREG

Outre la cotisation fédérale, il existe un autre prélèvement fédéral : la **cotisation sur l'énergie.** Toutefois, les entreprises faisant l'objet de cette étude peuvent en être exonérées entièrement ou partiellement. Le montant de cette cotisation sur l'énergie est fixe et s'élève selon les cas à :

- 0 €/MWh pour raccordement > 1 kV ;
- 0 €/MWh pour raccordement < 1 kV et entreprise grande consommatrice avec accord environnementale (« EGCAE ») ;
- 0.9544 €/MWh : raccordement < 1 kV et entreprise avec accord environnemental (« EAE ») ;
- 1.9088 €/MWh pour les autres clients professionnels ou non.

2.2.7. Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour l'électricité, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau électrique. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie ou la surcharge de soutien aux énergies renouvelables mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 16 ci-dessous.

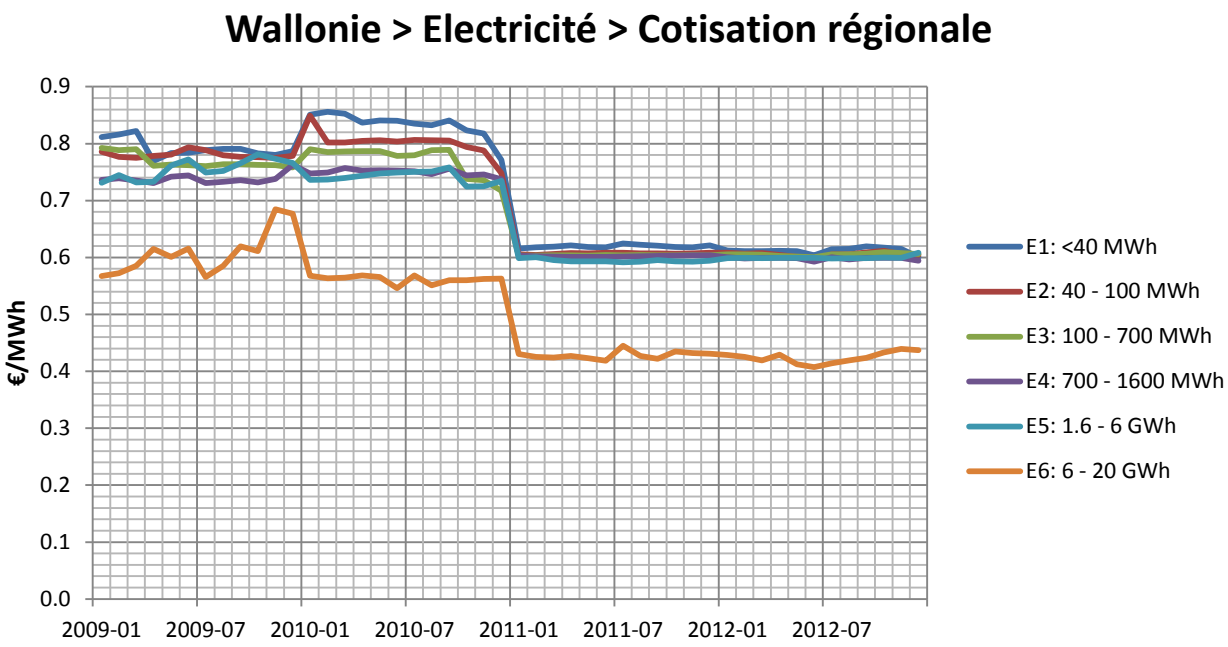

Figure 16 : Evolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité

Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité (et ses modifications ultérieures en particulier le décret du 17 juillet 2008) définit le montant de la redevance de raccordement au réseau électrique pour les clients « haute tension » ayant une consommation annuelle :

- inférieure à 10 GWh : entre 0.6 €/MWh et 1.2 €/MWh ;
- supérieure ou égale à 10 GWh : entre 0.3 €/MWh et 0.6 €/MWh.

A défaut d'une décision du Gouvernement wallon, le taux minimum s'applique ; ce qui en l'occurrence est le cas. Dès lors, les évolutions présentées à la Figure 16 ci-dessus nous semblent cohérentes à partir de 2011. Avant 2011, on ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles intègrent probablement la redevance de voirie qui en principe devrait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

2.3. Détail des composantes par classe de consommation

Les prix moyens all-in HTVA du MWh d'électricité ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie, la contribution énergie renouvelable et cogénération, les coûts liés au transport, à la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, …).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce chapitre.

2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh)

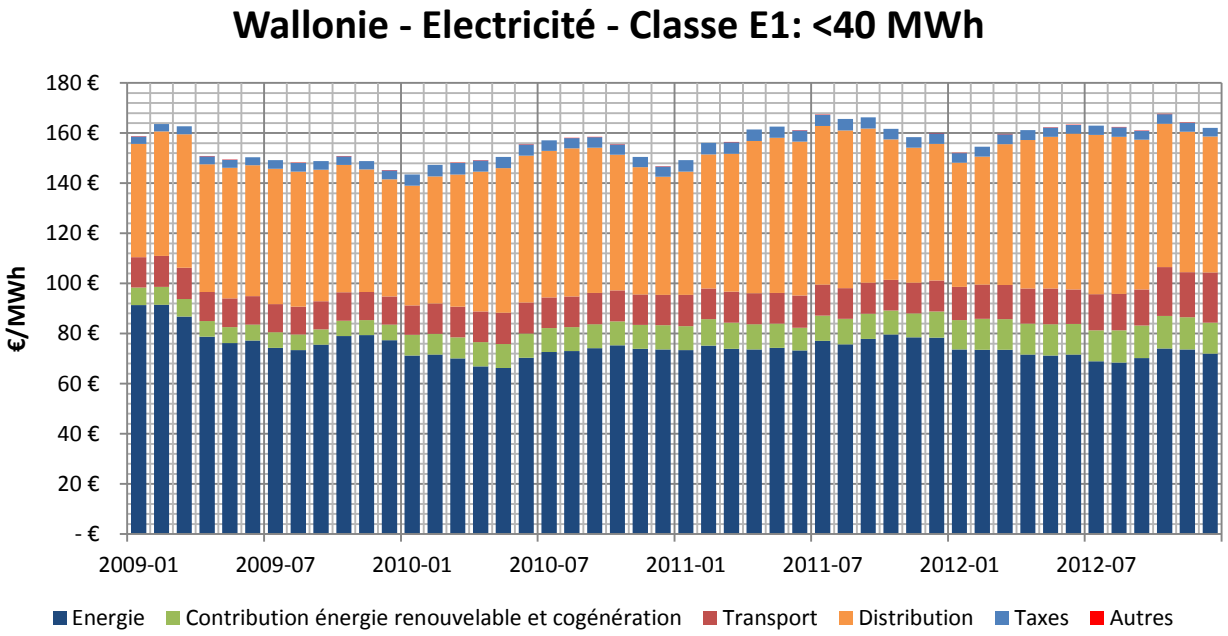

Figure 17 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1: <40MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 17, on constate vite que les postes dominants dans le prix de l'électricité sont, d'une part, la composante énergie et, d'autre part, le terme de distribution. La Figure 18 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation E1 (consommation annuelle d'électricité inférieure à 40 MWh), la composante énergie pèse pour près de la moitié dans le prix de l'électricité; le terme de distribution est quant à lui proche du tiers.

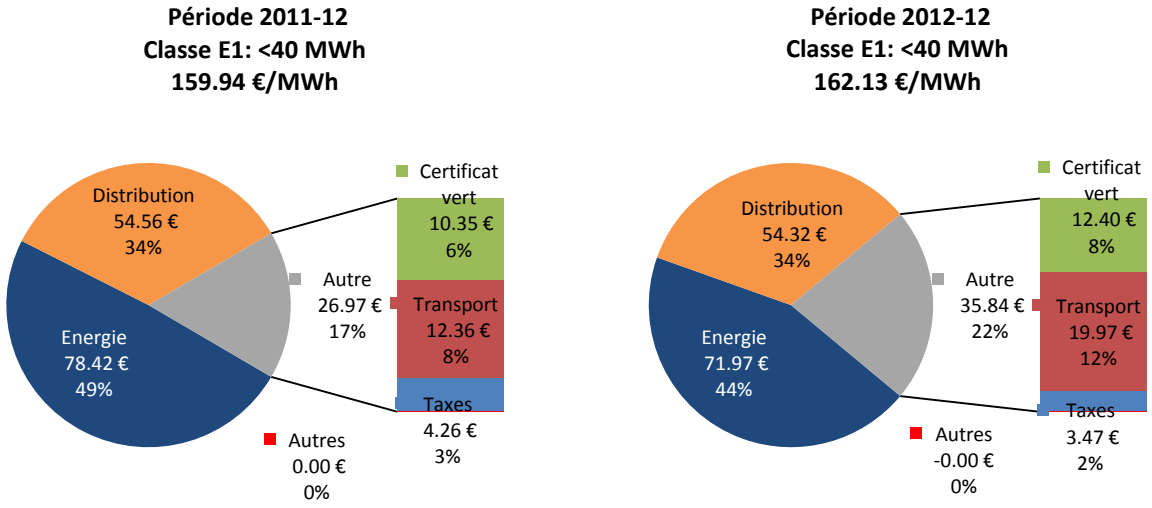

Figure 18 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2012, le coût des certificats verts est de 12.40 €/MWh soit moins que l'amende imposée aux producteurs pour l'année 2012. Cette dernière s'élève à 15.75 €/MWh (quota de 15.75% et amende de 100 €/CV manquant).

La Figure 19 ci-dessous permet de mieux comprendre les évolutions des prix entre janvier 2009 et décembre 2012 ainsi qu'entre décembre 2011 et décembre 2012.

Ainsi de janvier 2009 à décembre 2012, le prix au MWh (HTVA) pour le classe de consommation E1 s'est apprécié de 3.46 € ; cette hausse étant la conséquence de la hausse de la composante certificat vert, des tarifs de transport et de distribution et dans une moindre mesure des taxes. Toutefois ces hausses ont été largement compensées par la baisse du prix de l'énergie.

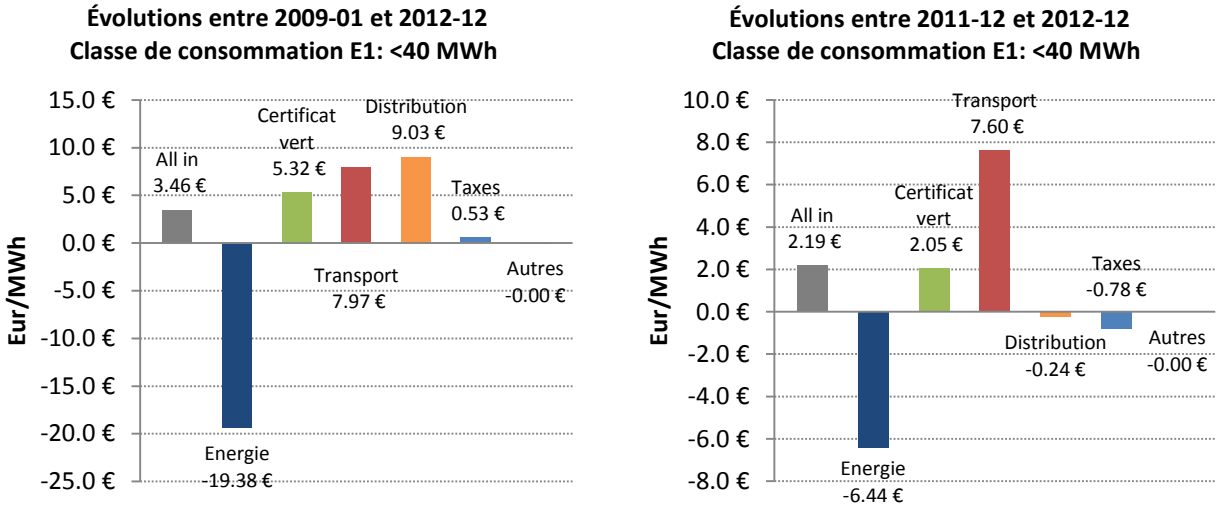

Figure 19 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

2.3.2. Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)

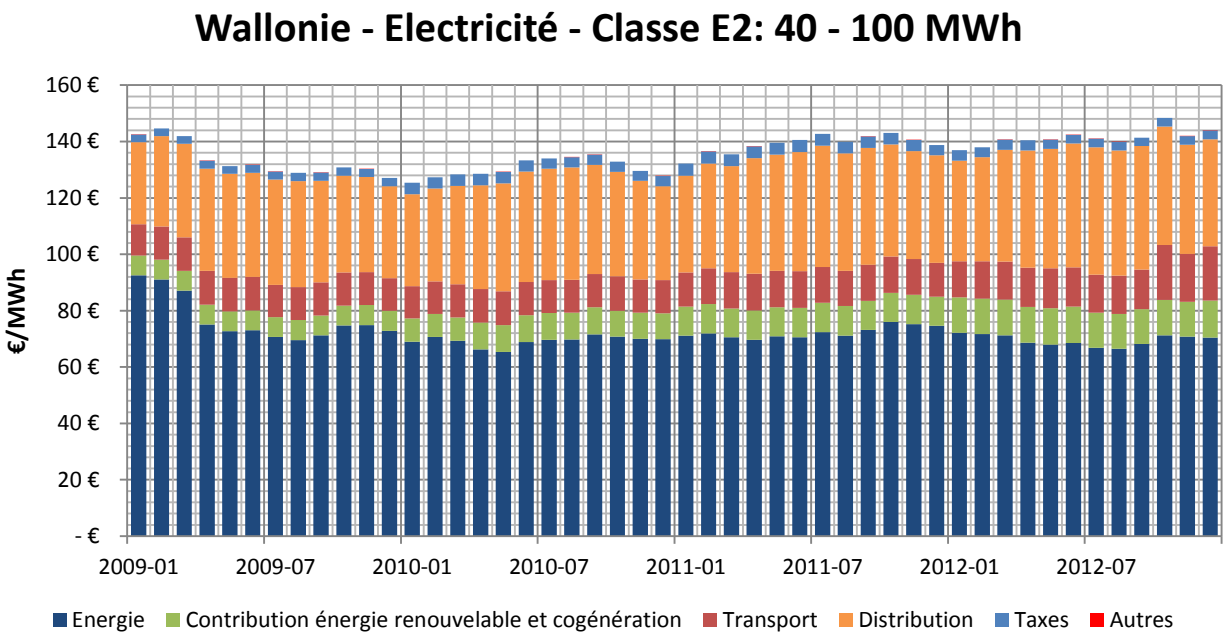

Figure 20 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix all-in HTVA)

De nouveau, les termes énergie et distribution pèsent pour plus de ¾ (81% en décembre 2011 ; 75% en décembre 2012) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E2 (40 à 100 MWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 144.01 € contre 138.76 € un an plus tôt.

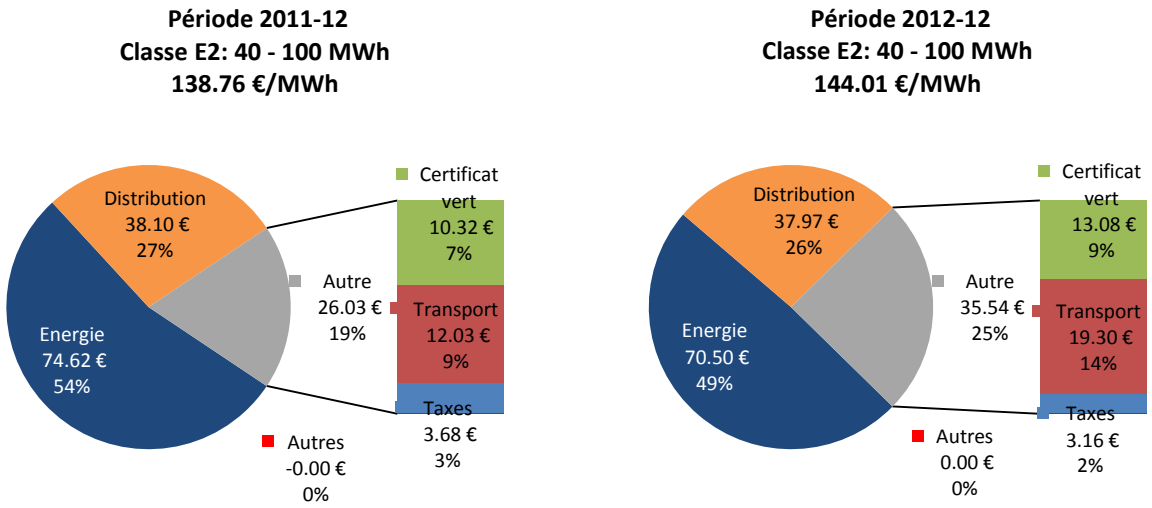

Figure 21 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix all-in HTVA)

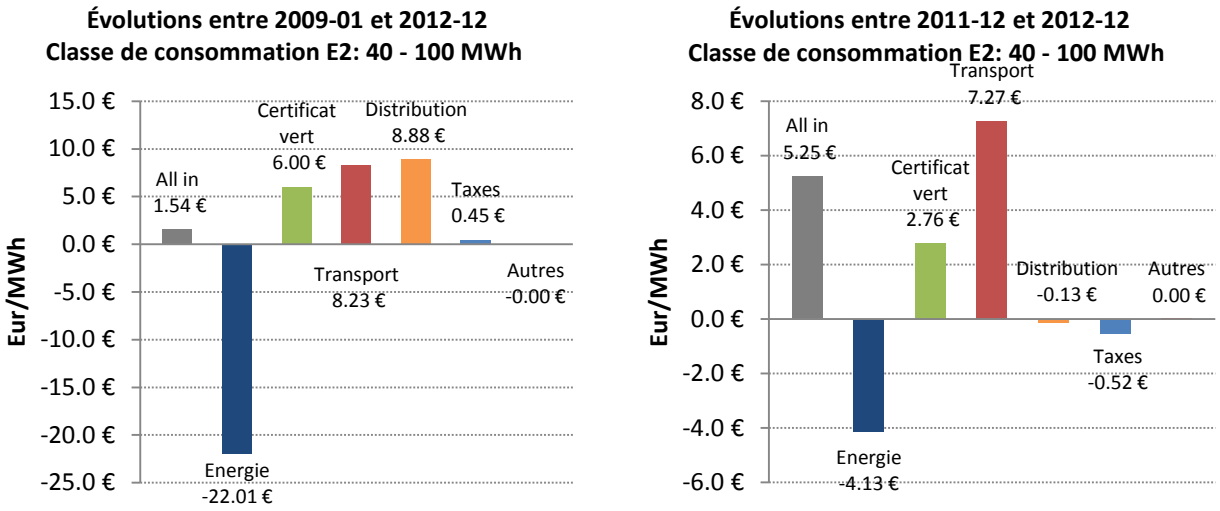

Figure 22 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2012 a permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 1.54 € entre ces deux périodes.

2.3.3. Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)

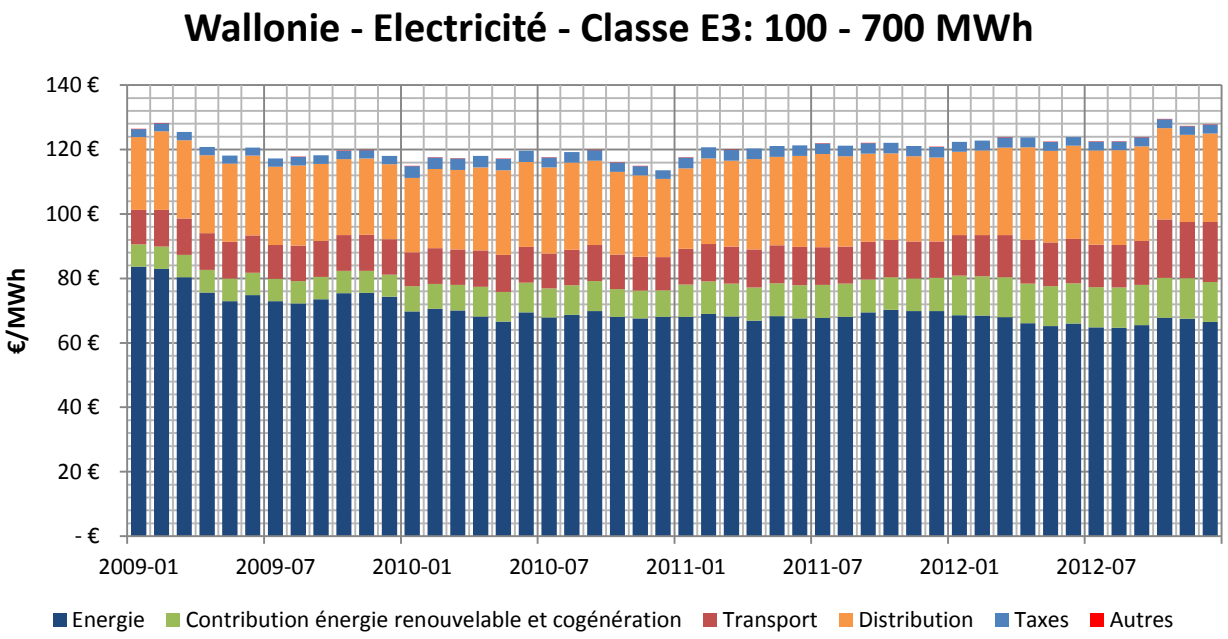

Figure 23 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

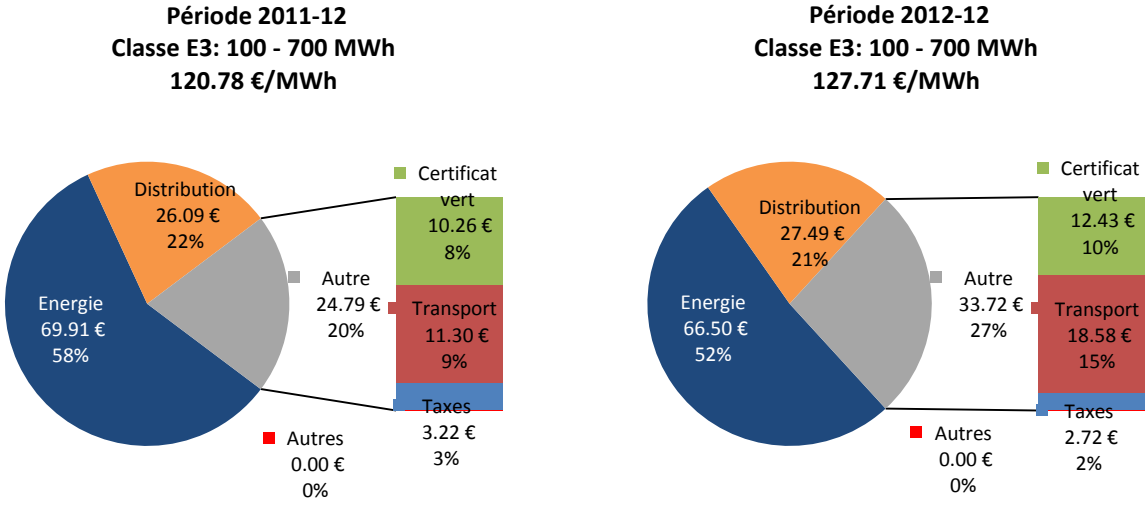

Figure 24 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

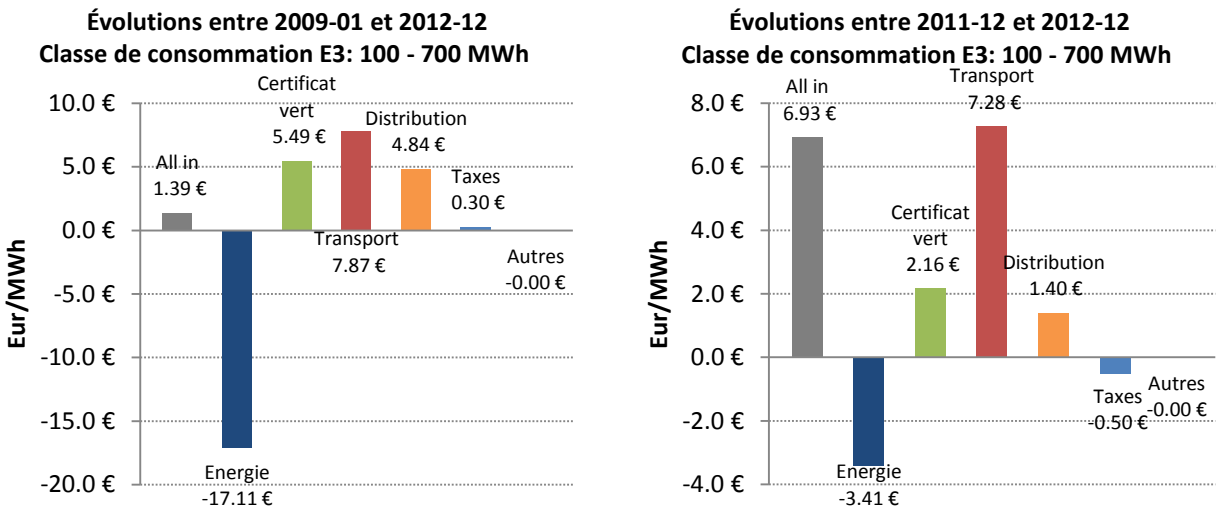

Figure 25 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

2.3.4. Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh)

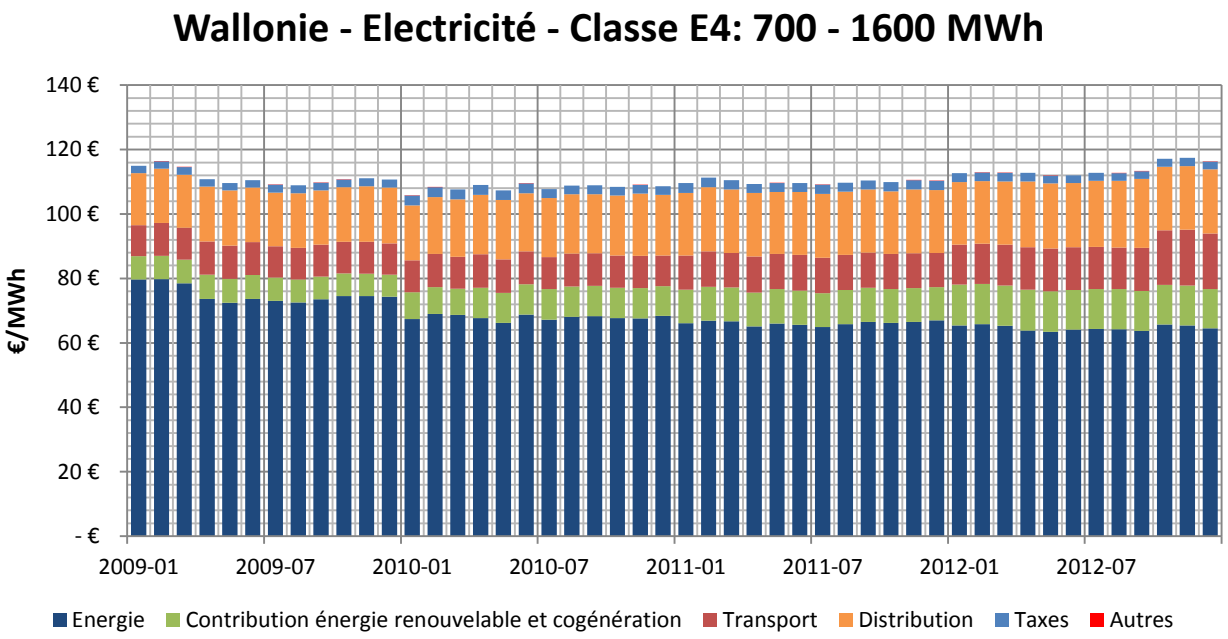

Figure 26 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité
(classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

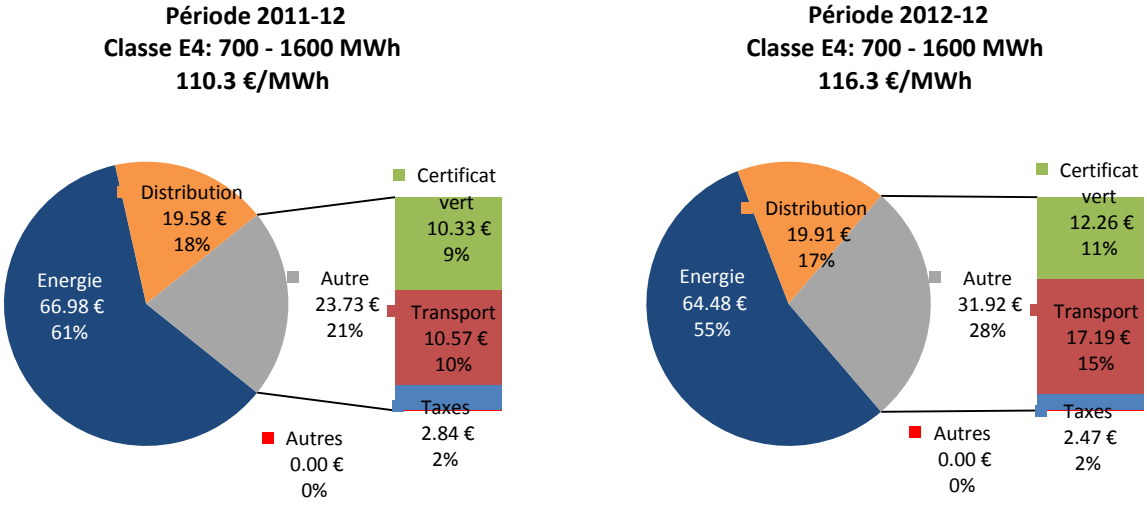

Figure 27 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité
(classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

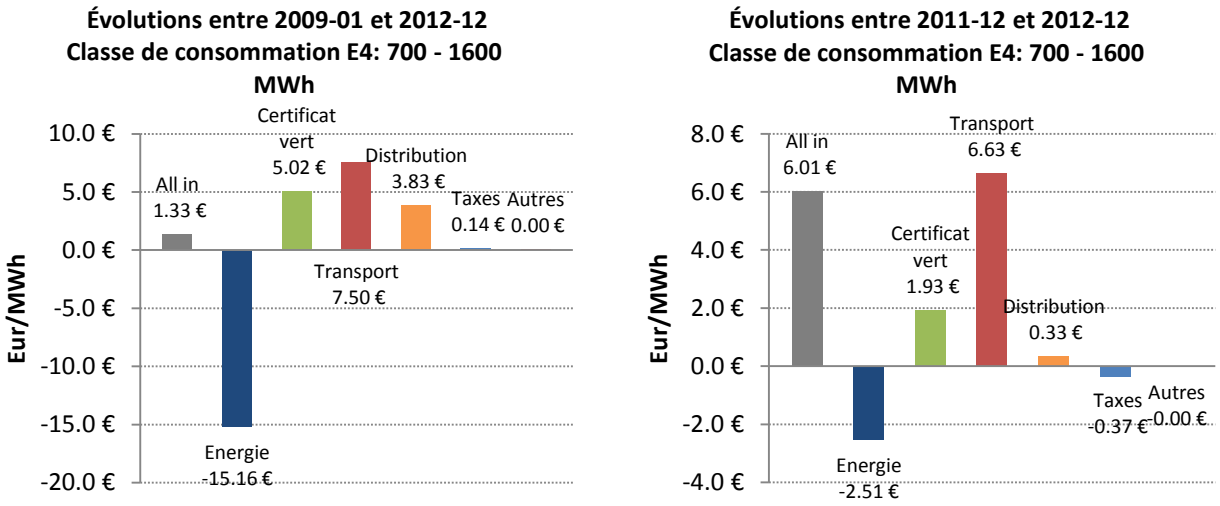

Figure 28 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

2.3.5. Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh)

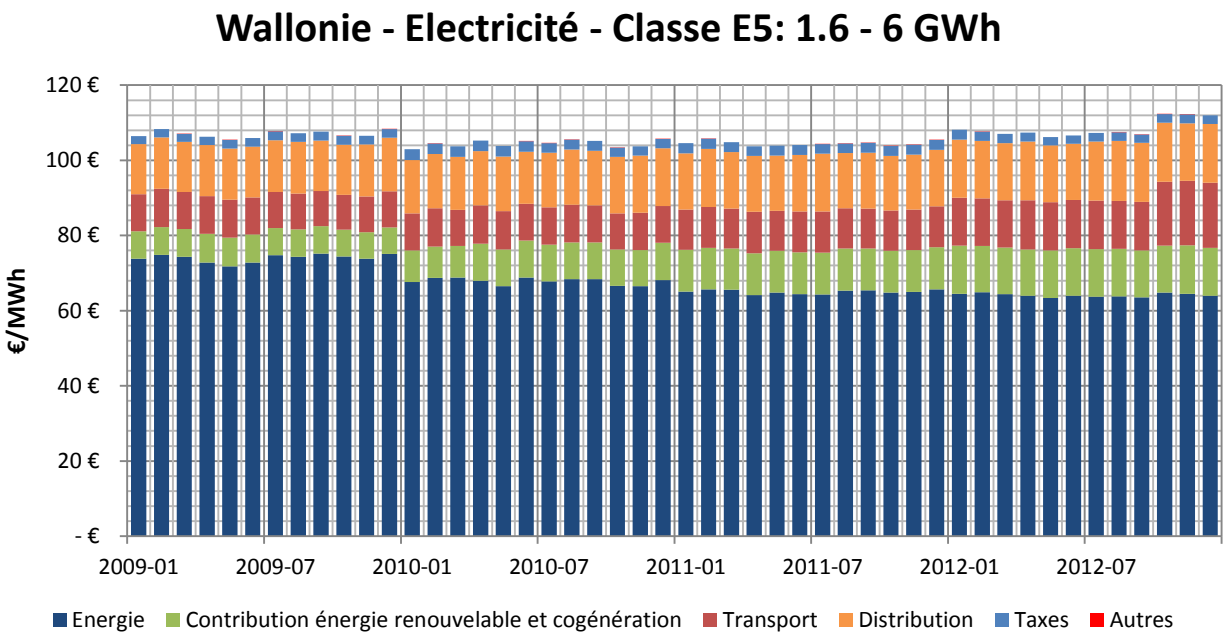

Figure 29 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

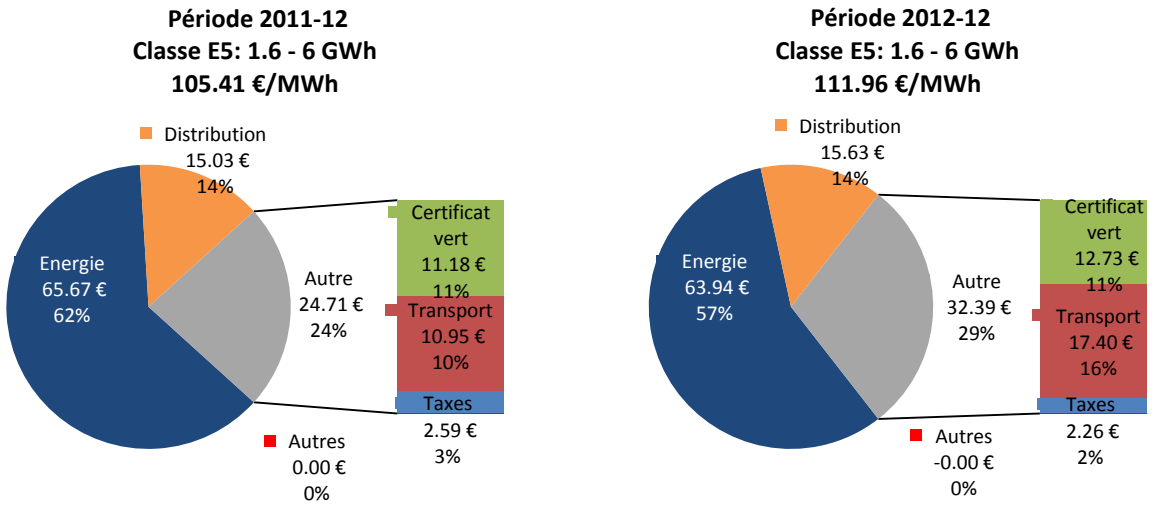

Figure 30 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

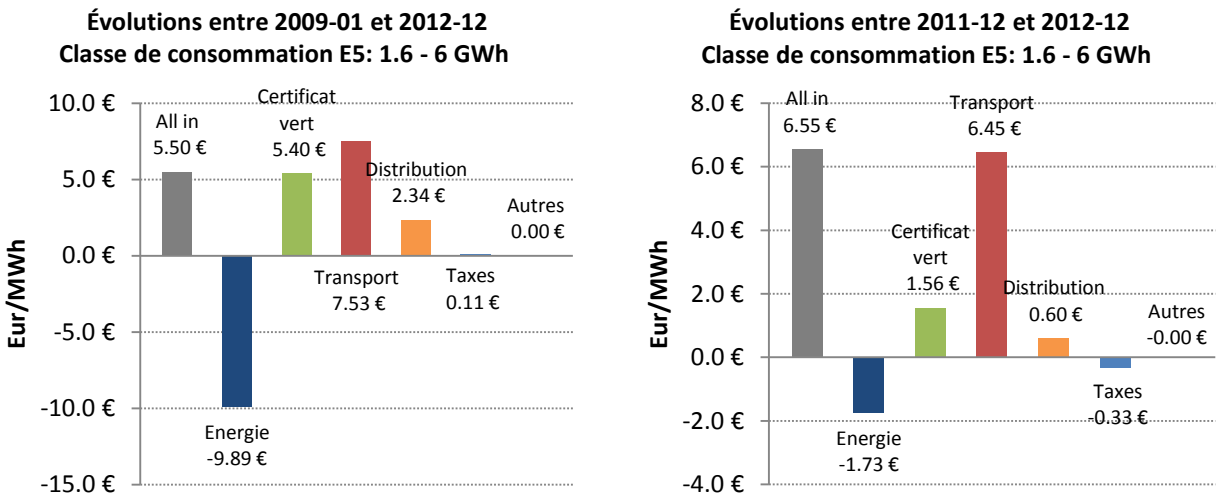

Figure 31 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

2.3.6. Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh)

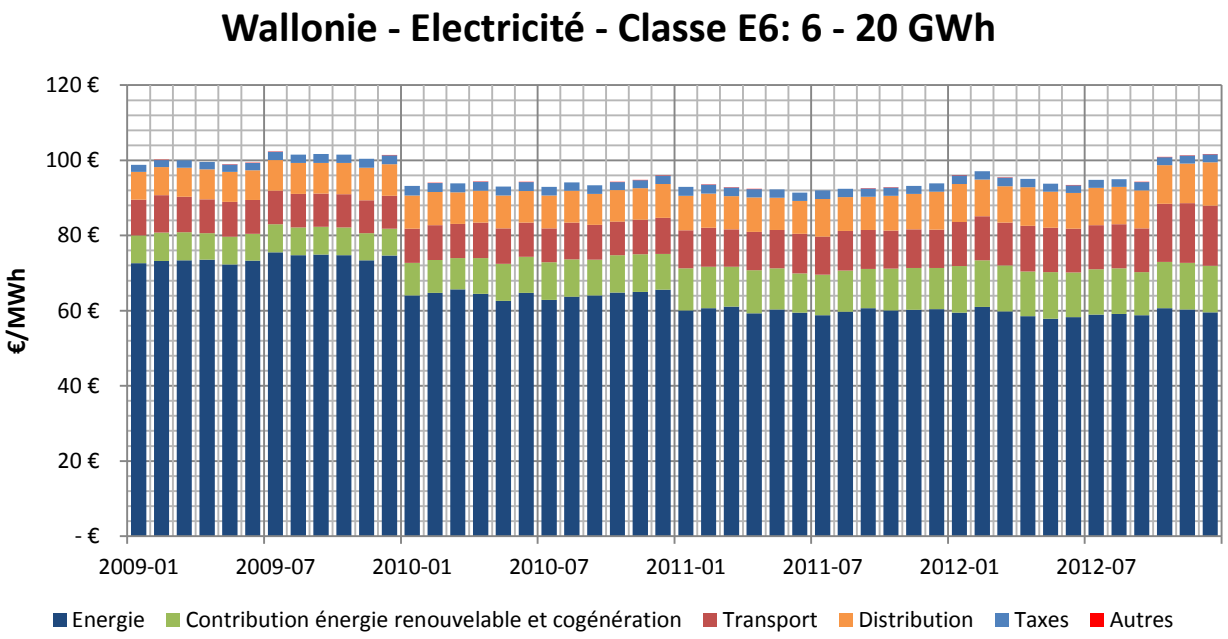

Figure 32 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

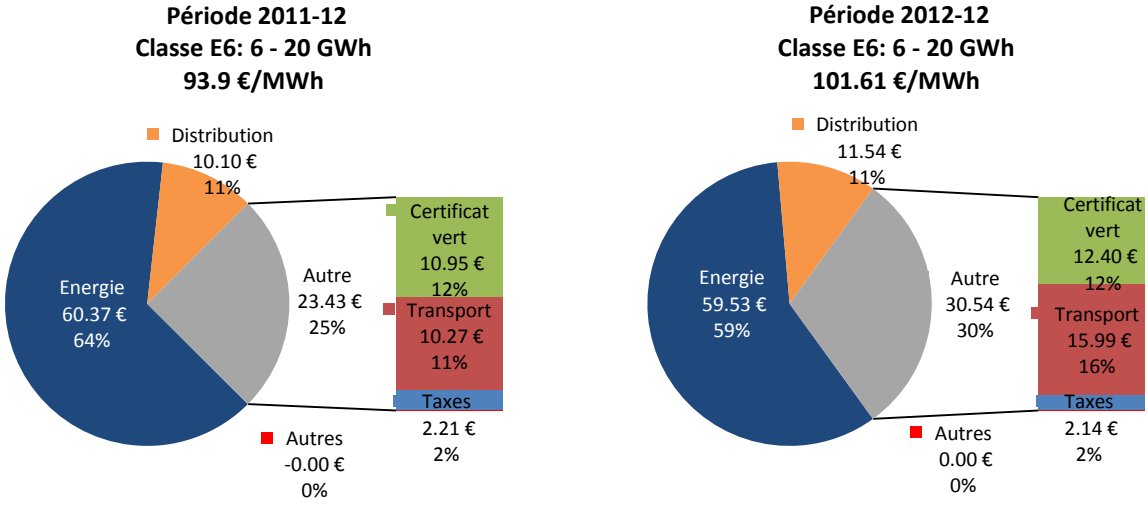

Figure 33 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

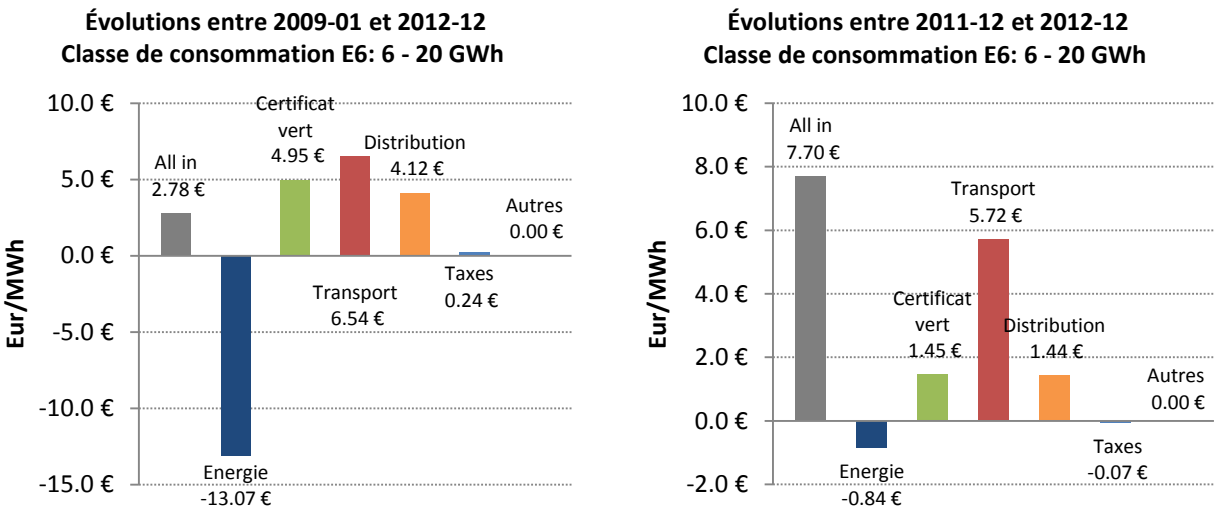

Figure 34 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

3. Prix du gaz naturel

3.1. Evolution du prix global du gaz naturel

3.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen du gaz naturel par classe de consommation sont reprises à la Figure 35 et au Tableau 10. Le lecteur trouvera à l'Annexe 3 le tableau de chiffre ayant permis d'établir la Figure 35. Comme on pouvait s'y attendre, on observe une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles à quelques exceptions près. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller dans le même sens.

Pour les classes de consommation G1 à G3, on observe de fortes variations liées à la distribution (voir plus loin §3.2.4 p56). En effet, pour ces petits consommateurs, cette composante s'accroît pour les mois situés en dehors de la saison de chauffe (généralement considérée dans la littérature comme allant du 15 octobre au 15 mai pour la Belgique) ; c'est ce que nous appellerons l'effet de saisonnalité. En période de faibles consommations – en particulier pour les entreprises où le gaz n'est utilisé que pour le chauffage des locaux – le terme fixe d'allocation de compteur pèse beaucoup plus lourd dans la facture finale. Or, ce terme fixe fait partie de la composante liée à la distribution puisque perçu par le fournisseur pour compte du gestionnaire du réseau de distribution.

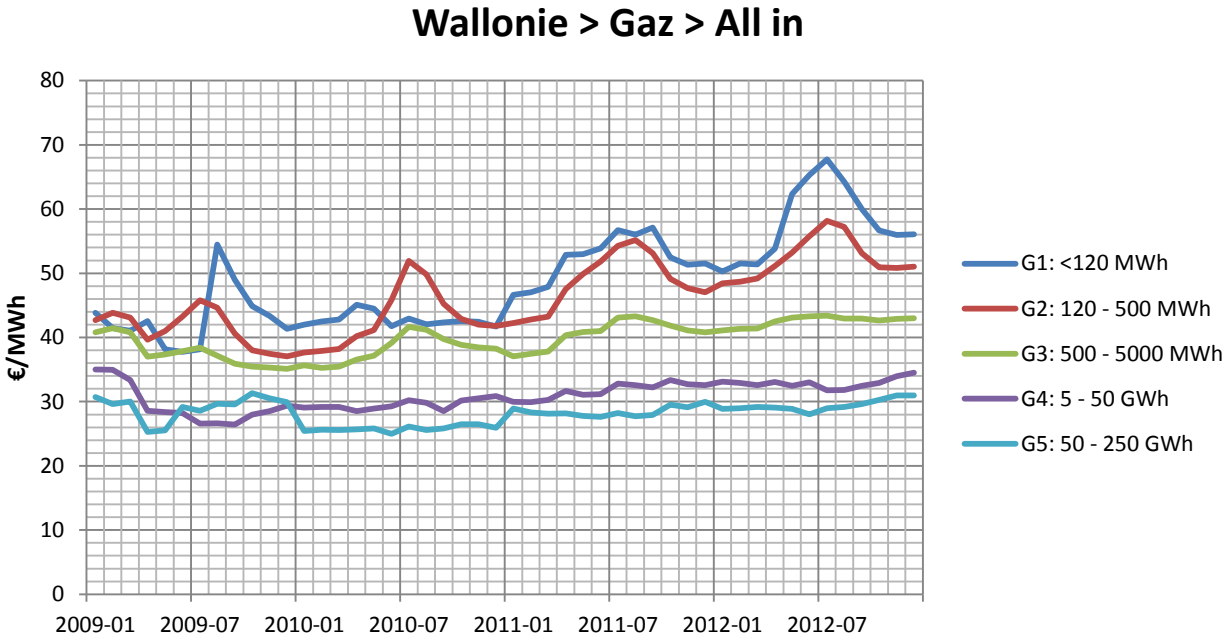

Figure 35 : Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

D'après la figure ci-dessus, on observe – comme pour l'électricité – que le prix moyen all-in a continué d'augmenter pour la classe de consommation G1 (< 120 MWh /an) durant les trois derniers trimestres de 2012, et ce malgré le gel des prix variables de l'énergie. Ce gel s'applique, pour la période comprise entre le 1er avril 2012 et le 31 décembre 2012, aux particuliers et PME dont la consommation annuelle de gaz est

inférieure à 100 MWh, soit une bonne partie de la classe de consommation G1. Rappelons toutefois que ce gel des prix ne s'applique qu'à la composante énergie.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2012 ainsi que les mois de décembre 2011 et 2012.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	43.83	42.68	40.81	35.01	30.71
2010-01	42.02	37.65	35.65	29.05	25.42
2011-01	46.64	42.22	37.05	29.98	28.92
2011-12	51.50	47.05	40.82	32.57	29.95
2012-01	50.30	48.44	41.11	33.13	28.85
2012-12	56.07	51.01	42.98	34.51	30.98
Evolution 2009-01 à 2012-12	**+27.9%**	**+19.5%**	**+5.3%**	**-1.4%**	**+0.9%**
TCAM[29] 2009-01 à 2012-12	**+6.5%**	**+4.7%**	**+1.3%**	**-0.4%**	**+0.2%**
Evolution 2011-12 à 2012-12	**+8.9%**	**+8.4%**	**+5.3%**	**+6.0%**	**+3.4%**

Tableau 10: Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2012, les plus grosses augmentations du prix moyen du MWh s'appliquent aux classes de consommation G1 et G2 à savoir respectivement +27.9% et +19.5%. Les plus grosses classes de consommation sont épargnées puisque la variation de prix se situe dans une fourchette de -1.4% à +0.9%.

3.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels ; c'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

[29] TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

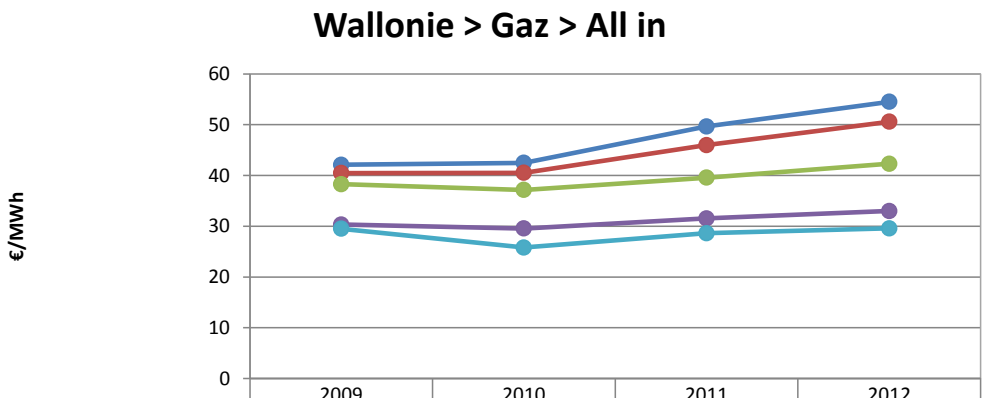

	2009	2010	2011	2012
G1: <120 MWh	42.10	42.49	49.66	54.50
G2: 120 - 500 MWh	40.48	40.52	45.98	50.59
G3: 500 - 5000 MWh	38.28	37.14	39.58	42.30
G4: 5 - 50 GWh	30.34	29.56	31.55	33.01
G5: 50 - 250 GWh	29.50	25.80	28.62	29.57

Figure 36 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés.

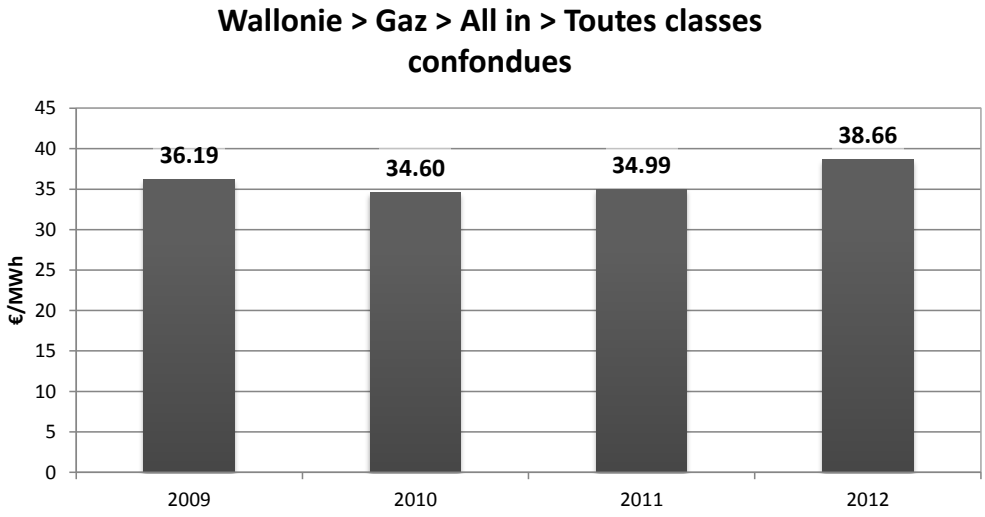

Figure 37 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

3.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA du gaz naturel pour les différentes classes de consommation avec les évolutions d'indicateurs macro-économiques; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100. Outre l'indice des prix à la consommation, les indicateurs retenus ici sont : Brent[30], GOL603[31], HUB[32] et HFO603[33].

Pour la période considérée (janvier 2009 à décembre 2012), on observe pour les petits consommateurs (G1 < 120 MWh/an et G2 120 à 500 MWh) que le prix du gaz naturel a évolué plus vite que l'indice des prix à la consommation. Pour les classes de consommation supérieures (G3 à G5), le prix du gaz naturel a évolué moins vite que l'ensemble des indicateurs macro-économiques présentés ci-après. Par ailleurs, on note aussi que les prix du gaz sont découplés du prix du pétrole (Brent) dont l'évolution dépasse les 90$ par baril (> 200 en indice « Janvier 2009= 100 ») dès décembre 2010. Dans les graphiques, l'échelle des ordonnées n'a pas été adaptée pour représenter l'évolution du Brent afin de préserver une certaine lisibilité. Cette série « sort » dès lors des figures.

[30] **Brent** : cotations mensuelles (moyenne des cotations quotidiennes du Brent en clôture à Londres) exprimées en USD/bbl du pétrole brut issu de la production de champs de pétrole situés en mer du Nord.

[31] « **GOL603** : moyenne arithmétique en €/t des cotations mensuelles sous la rubrique « barges FOB Rotterdam » pour le **gasoil** 0,1 % S "mean value" des 6 mois qui précèdent immédiatement le trimestre de fourniture. Les cotations moyennes mensuelles, exprimées en $/tonne, sont converties en €/t sur base des moyennes mensuelles correspondantes des taux de change € / $ telles que publiées par la Banque Centrale Européenne. Cette valeur GOL en €/t est d'application pendant toute la durée du trimestre de fourniture. », Source CREG

[32] « **HUB** : indice en €/MWh des contrats futurs de **gaz naturel** à Zeebrugge tel que publié en pence/therm dans le "European Spot Gas Markets" ("ESGM") par ICIS Heren sous le titre "Heren Monthly Indices" et le sous-titre "Zeebrugge Hub". L'indice du mois de fourniture sera celui qui est publié dans ESGM le premier jour de marché de ce même mois. L'indice Zeebrugge Hub pour le gaz naturel en pence/therm est converti en €/MWh sur base de la moyenne mensuelle des cours de change € / £ du mois qui précède immédiatement le mois de fourniture, telle que publiée par la Banque Centrale Européenne et sur base du coefficient de conversion 1 therm = 0,0293071 MWh. », Source CREG

[33] « **HFO603** : moyenne arithmétique en €/t des cotations mensuelles sous la rubrique « barges FOB Rotterdam » pour le **fuel extra-lourd** 1% S "mean value" des 6 mois qui précèdent immédiatement le trimestre de fourniture. Les cotations moyennes mensuelles, exprimées en $/t, sont converties en €/tonne sur base des moyennes mensuelles correspondantes des taux de change € / $ telles que publiées par la Banque Centrale Européenne. Cette valeur HFO en €/t est d'application pendant toute la durée du trimestre de fourniture. », Source CREG

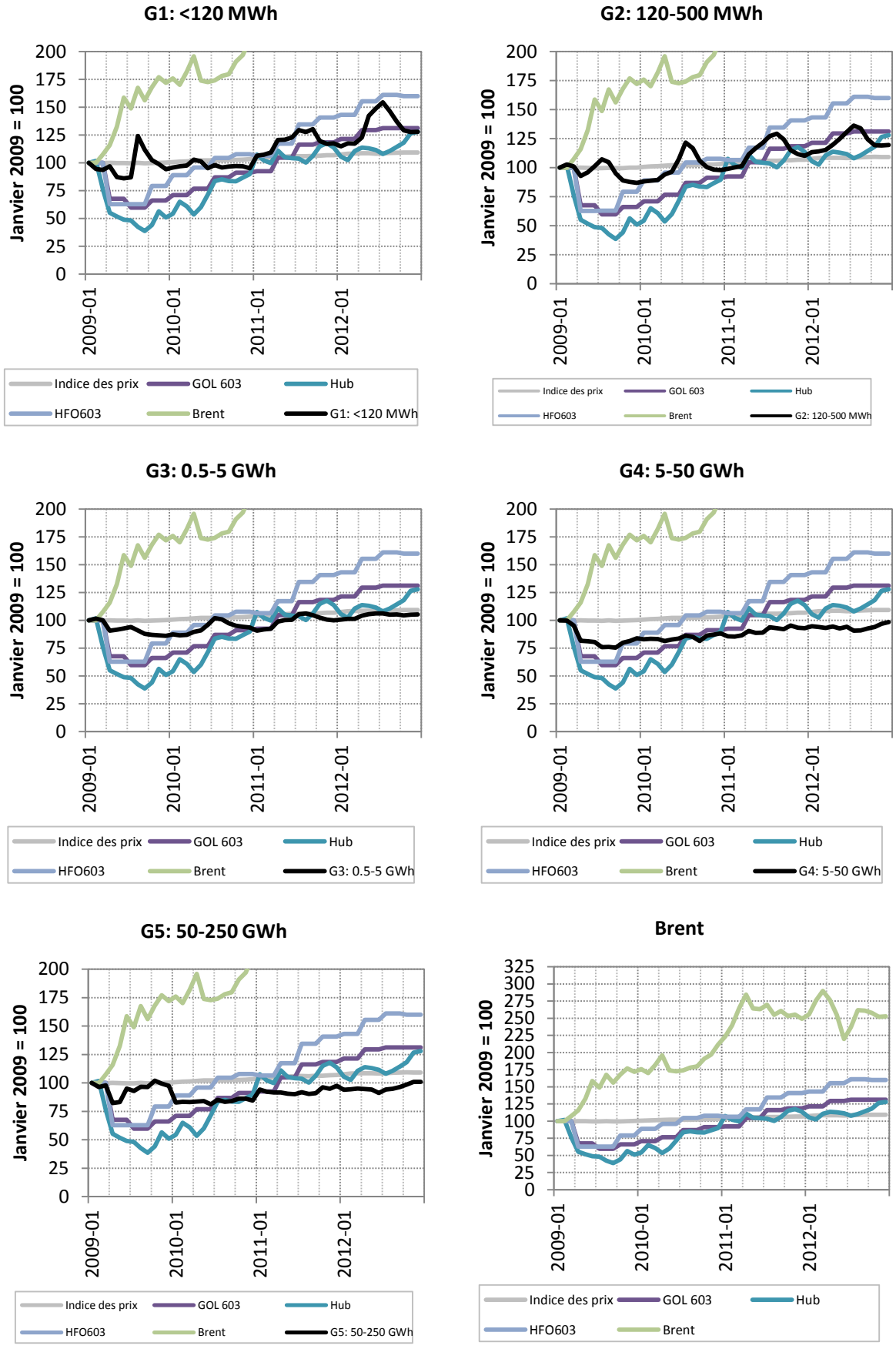

Figure 38 : Comparaison des évolutions du prix all-in du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques

3.1.4. Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009

Comme cela a été fait pour l'électricité, les résultats de cette étude sont mis en perspective avec les résultats des enquêtes menées précédemment auprès des consommateurs (cf. note 10 p20). Rappelons tout de même que la méthode d'obtention des données n'est pas la même d'une étude à l'autre (enquête auprès des consommateurs d'une part ; données transmises par les fournisseurs d'autre part).

Les classes de consommation utilisées dans l'étude précédente (I0 à I4) et dans la présente étude (G1 à G52) sont tout à fait superposables ; la dénomination (G1 à G5) ayant été retenue afin d'éviter toute ambiguïté avec les nouvelles classes d'Eurostat suite aux changements méthodologiques de cette institution en 2007. Dès lors, bien que les méthodes d'acquisition des données soient fortement différentes, nous avons voulu mettre les résultats de la présente étude en regard des résultats de l'étude précédente et pouvoir ainsi avoir une vision sur un intervalle de temps beaucoup plus large.

La Figure 39 reprend donc les évolutions du prix du gaz naturel All in HTVA pour les clients professionnels :

- de juin 2004 à mars 2009 (classes I0 à I4) : obtenues par enquêtes auprès des consommateurs ;
- de janvier 2009 à décembre 2012 (classes G1 à G5) : obtenues auprès des fournisseurs.

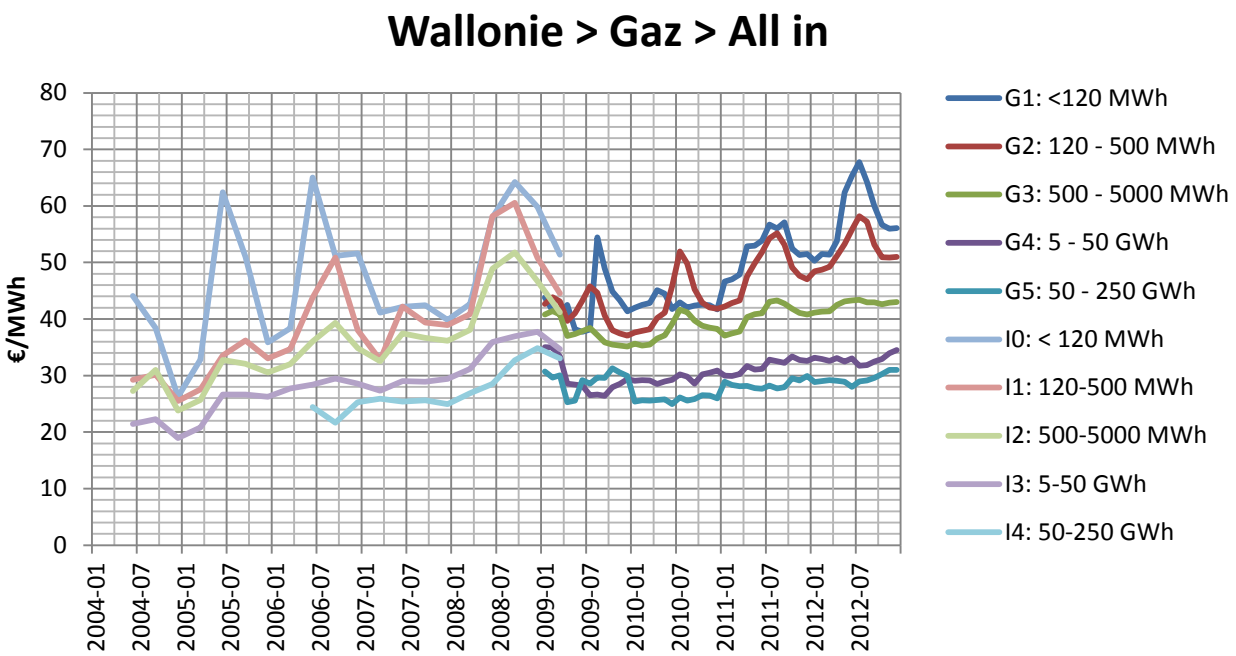

Figure 39 : Mise en perspective des résultats de l'étude avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 (prix all in HTVA du MWh de gaz naturel)

La périodicité entre ces deux études étant différente (cf. §2.1.4 p20), le mois de mars 2009 a la particularité d'être le seul mois couvert par ces deux études. Pour mars 2009, on observe selon les classes de consommation un écart de 1 à 4% entre les deux études pour les classes de consommation G2 (I1) à G4(I3). Pour les classes extrêmes, les écarts sont plus importants (G1-I0 et G5-I4)soit respectivement 25% et 10%.

3.2. Evolution des composantes du prix du gaz naturel

Comme ce fut le cas dans le chapitre relatif à l'électricité, on s'intéressera, dans la première partie de ce chapitre (§3.2.1), aux tendances auxquelles on peut s'attendre dans les résultats.

Ensuite (§3.2.2 au §3.2.6), on analysera les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh de gaz naturel.

3.2.1. Evolution à priori des composantes du prix du gaz naturel

Sur base des données publiées par la CREG, par le régulateur régional, par certains fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, on peut déjà avoir à priori (c.-à-d. sans regarder les résultats de l'étude) une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité. Ainsi pour :

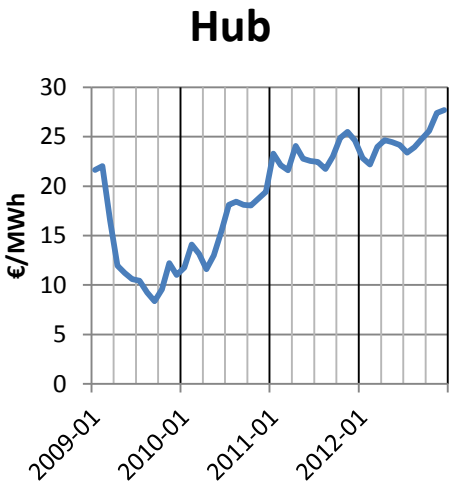

- L'énergie (y compris transport) :

  De manière générale et en particulier pour le gaz naturel, les prix ont fortement chuté au premier semestre 2009 conséquence de la crise économique de l'automne 2008. Ensuite les indicateurs sont repartis à la hausse (cf. évolution du HUB ci-contre). On doit donc s'attendre à une hausse de la composante énergie pour le gaz naturel.

- Les tarifs de distribution :

  Les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Toutefois, celà n'a pas non plus été le cas pour des raisons pratiques et juridiques. Au premier semestre 2009, ce sont souvent les tarifs de 2008 qui ont prévalu. Ensuite, il y a généralement eu des augmentations annuelles mais d'ampleurs différentes d'un GRD à l'autre. Notons finalement qu'en 2011, la redevance de voirie - qui jusqu'ici n'avait pas été appliquée - a été activée par le Gouvernement wallon.

- La cotisation régionale :

  Les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau gazier) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

3.2.2. Evolution de la part énergie (y compris transport)

Dans le cas du gaz naturel, il n'est pas toujours possible de faire la distinction entre la partie énergie et le transport. Dès lors, ces deux composantes ont été regroupées ici en une seule.

Comme nous le verrons aux §3.3.1 à §3.3.5, la composante énergie est la composante déterminante dans le prix all-in du gaz naturel. Elle constitue en effet de 70% à 95% du montant global de la facture. Par conséquent, c'est son évolution qui est déterminante pour le prix all-in.

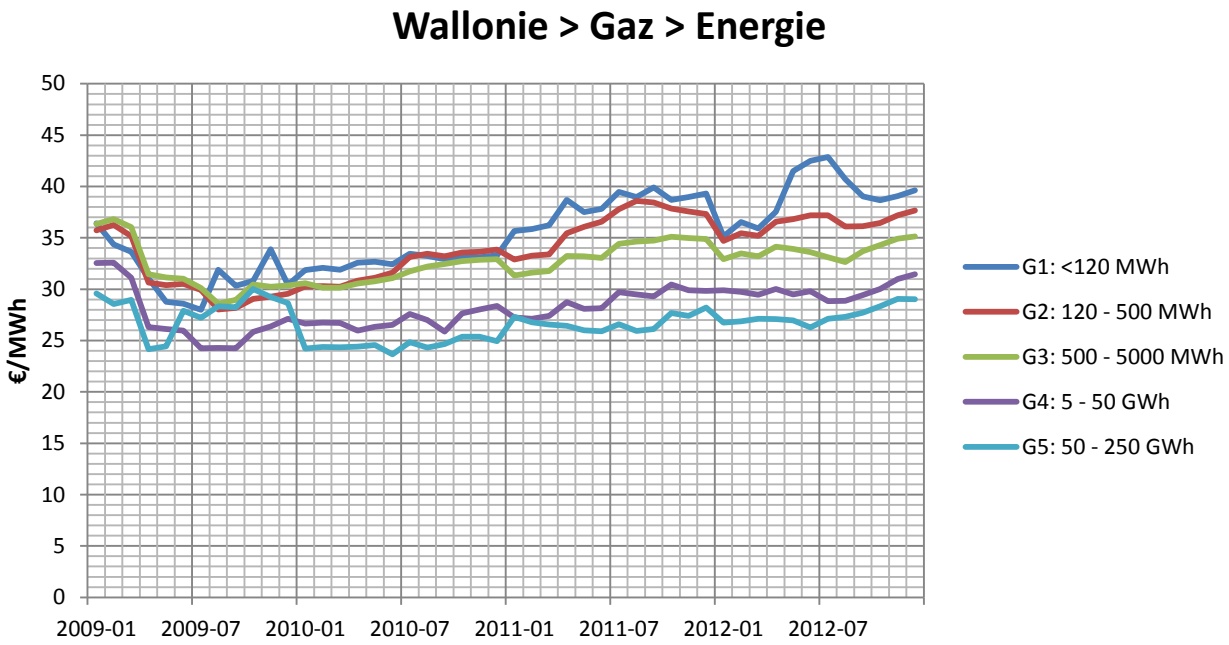

Figure 40 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel

Comme pour l'électricité, le prix du gaz naturel est parti à la baisse au premier semestre 2009 ; conséquences de la crise économique mais aussi de l'offre excédentaire de GNL et de la découverte de gaz de schiste aux Etats-Unis. Ensuite, les prix sont repartis à la hausse jusque fin décembre 2012.

A la Figure 40, on observe une dégressivité de la composante énergie en fonction de la classe de consommation. Toutefois, on observe quelques accidents pour la classe G5 (50 à 250 GWh/an) en 2009 pour lesquels nous n'avons pas d'explication. Notons que la dégressivité est moindre pour les classes G1 à G3.

Finalement, rappelons qu'au 1er avril 2012 et jusque fin décembre 2012, le gel des prix variables de l'énergie est intervenu. En gaz, ceci concerne les PME dont la consommation annuelle est inférieure à 100 MWh/an donc seule la classe G1 est concernée. Ce gel de prix n'est toutefois pas observable à la Figure 40 ci-dessus. A partir du 1er janvier 2013, la régulation du filet de sécurité[34] entre pleinement en vigueur. A partir de cette date, les indexations des prix variables de l'énergie ne seront possibles qu'au 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre moyennant acceptation de la CREG.

[34] Cf. loi du 8 janvier 2012 portant sur la modification de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres canalisations

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	36.40	35.74	36.34	32.54	29.59
2010-01	31.86	30.27	30.58	26.64	24.21
2011-01	35.67	32.89	31.32	27.25	27.30
2011-12	39.31	37.31	34.90	29.84	28.21
2012-01	35.13	34.69	32.93	29.91	26.73
2012-12	39.63	37.67	35.15	31.47	29.04
Evolution 2009-01 à 2012-12	**+8.9%**	**+5.4%**	**-3.3%**	**-3.3%**	**-1.8%**
TCAM[35] 2009-01 à 2012-12	**+2.2%**	**+1.4%**	**-0.8%**	**-0.8%**	**-0.5%**
Evolution 2011-12 à 2012-12	**+0.8%**	**+1.0%**	**+0.7%**	**+5.5%**	**+2.9%**

Tableau 11: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel par classe de consommation (€/MWh HTVA)

[35] TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

3.2.3. Evolution des tarifs de transport

Comme mentionné au paragraphe précédent, il n'est pas toujours possible de distinguer les termes énergie et transport pour le gaz naturel. Dans le cadre de la présente étude, les deux termes ont été analysés ensemble au §3.2.2. Toutefois, afin de donner une information au lecteur, nous avons repris ici quelques informations sur les tarifs de transport issues d'une étude de la CREG[36] pour un client industriel T4 (2.3 GWh/an soit appartenant à la classe G3 utilisée dans cette étude) :

« Les tarifs du réseau de transport sont exprimés en termes capacitaires (€/m³/h/an). (…)

Afin d'obtenir une estimation du tarif exprimée en €/MWh, il a été nécessaire de poser des hypothèses quant au taux de conversion kWh/m³ utilisé et quant à la capacité des clients type retenus. (…)

Les tarifs pour 2008 et 2009 constituent un prolongement des tarifs 2007, après le rejet de la proposition tarifaire de Fluxys. Les nouveaux tarifs du réseau de transport pour 2010 comportent une diminution de 15% par rapport à 2009 pour tous les groupes de clients. Les tarifs ont légèrement augmenté en 2011 et 2012. »

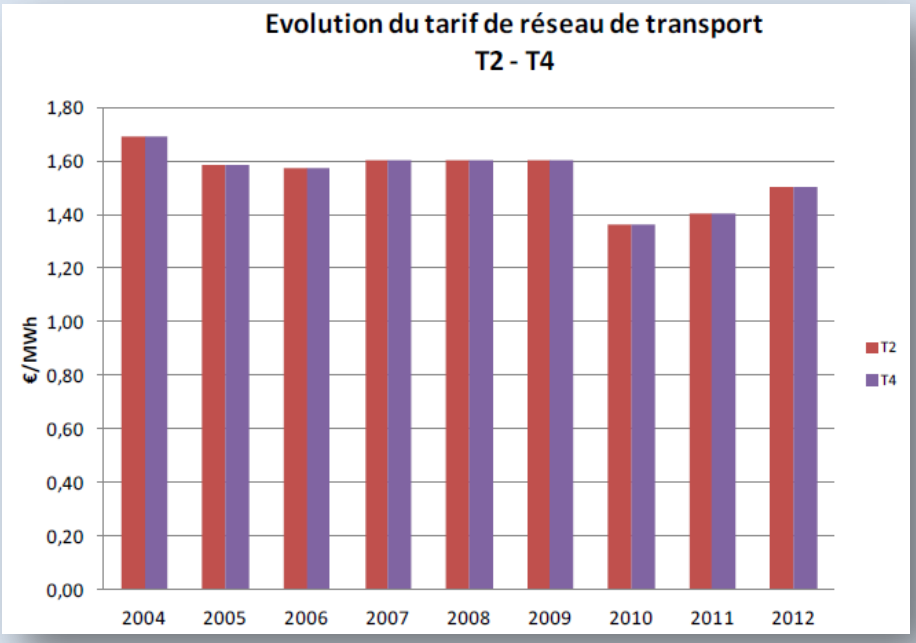

Figure 41 : Estimation des tarifs de transport pour un client domestique (T2 : 23 260 kWh/an) et pour un client industriel petit consommateur (T4 : 1 à 10 GWh/an ; fixé ici à 2.3 GWh/an)
Source CREG[36]

[36] Etude (F)120906-CDC1183 relative aux « composantes des prix de l'électricité et du gaz naturel », CREG, 6 septembre 2012. http://www.creg.info/pdf/Etudes/F1183FR.pdf

3.2.4. Evolution des tarifs de distribution

Comme pour l'électricité, l'année 2009 correspond pour le gaz naturel à la première année de la période pluriannuelle 2009-2012 pour les tarifs de distribution mais les propositions tarifaires des GRD ayant été rejetées par la CREG, les tarifs de 2008 ont été prolongés début 2009 (cf. Annexe 1).

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des reports d'exploitation et par les extensions de réseaux. Une comparaison entre réseau est réalisée au paragraphe 3.2.4.1 ci-dessous.

La Figure 42 ci-dessous reprend les évolutions des tarifs de distribution pour les différentes classes de consommation. On y observe un effet de saisonnalité : une hausse non négligeable pour les périodes hors saison de chauffe due à l'importance accrue du terme fixe (allocation de compteur) en particulier pour les classes de consommation G1 à G3. Les évolutions pour les classes de consommation G1 et G2 sont d'ailleurs proches et s'entrecroisent par moment. Si l'on s'intéresse aux évolutions des classes de consommation supérieures (G4 et G5), celles-ci sont relativement stables et confirment donc qu'on est bien en présence de tarifs pluriannuels.

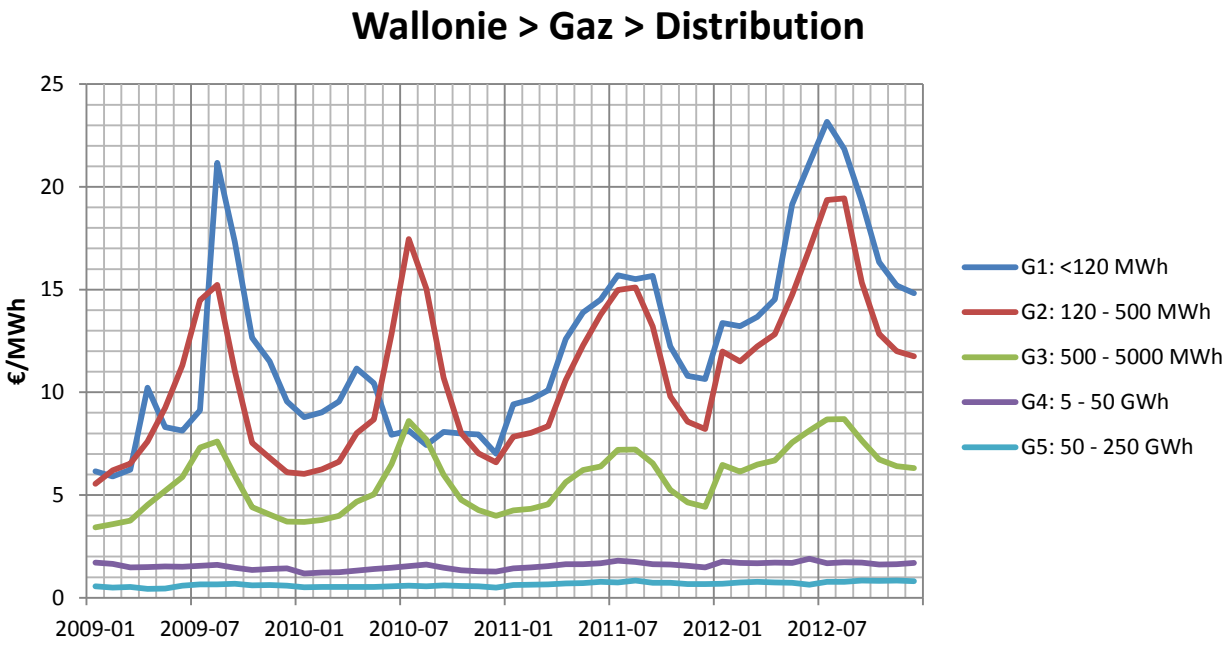

Figure 42 : Evolution des coûts de distribution par MWh de gaz naturel

3.2.4.1. Comparatif entre différents gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

La Figure 43 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation G3 (500 à 5000 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. On observe parfois des différences importantes d'un réseau à l'autre : pour prendre un exemple, en décembre 2012, le tarif pratiqué sur le réseau de Resa (Tecteo) est 72% plus élevé que celui pratiqué sur le réseau de Simogel. Notons que les tarifs de réseau de RESA n'ont été approuvés qu'en 2012, ce qui explique dès lors le saut observé à la figure ci-après.

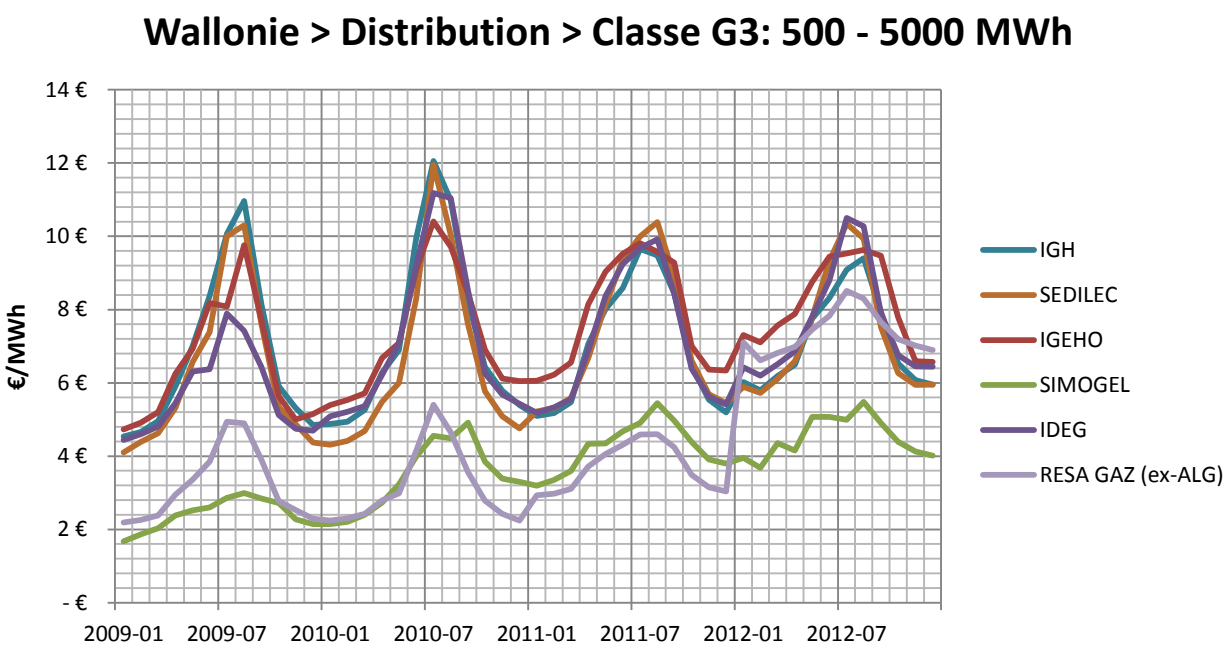

Figure 43 : Comparaison des coûts de distribution par MWh de gaz naturel pour quelques GRD
Classe de consommation G3 (500 – 5000 MWh/an)

A titre d'information, le Tableau 11 ci-dessus reprend les coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA) pour un client professionnel consommant 2.3 GWh de gaz par an (source CREG).

GRD	2008	2009	2010	2011	2012	Δ2008-2009	Δ2009-2010	Δ2010-2011	Δ2011-2012
RESA GAZ (ex-ALG)	2.28	2.28	2.28	2.28	4.85	-	-	-	+113%
GASELWEST	3.21	3.30[37]	3.34	3.50	3.58	+3%	+1%	+5%	+2%
IDEG	3.61	3.34[38]	3.51	3.63	3.75	-7%	+5%	+4%	+3%
IGH	3.69	3.57[38]	3.57	3.61	3.65	-3%	-0%	+1%	+1%
INTERLUX	5.08	4.39[38]	4.64	4.87	5.07	-14%	+6%	+5%	+4%
SEDILEC	3.47	3.38[38]	3.46	3.55	3.64	-3%	+2%	+3%	+2%
SIMOGEL	1.59	1.81[38]	1.85	1.86	1.87	+14%	+2%	+0%	+0%

Tableau 12 : Tarifs des réseaux de distribution de gaz naturel - 2008-2012 en €/MWh hors TVA
pour un client-type T4 (Client professionnel 2.3 GWh/an)
Chiffres verts: tarifs approuvés - Chiffres rouges: tarifs imposés
***Source CREG*[24]**

[37] Valable à partir du 1er juillet 2009 (avant: tarifs 2008)
[38] Valables à partir du 1er octobre 2009 (avant: tarifs 2008)

3.2.5. Evolution de la cotisation fédérale (y compris cotisation sur l'énergie)

La Figure 44 ci-dessous reprend l'évolution du montant de la cotisation fédérale reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée : il s'agit de l'évolution du montant de cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (y compris la surcharge « clients protégés » et la cotisation sur l'énergie à savoir le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors réduction[39]).

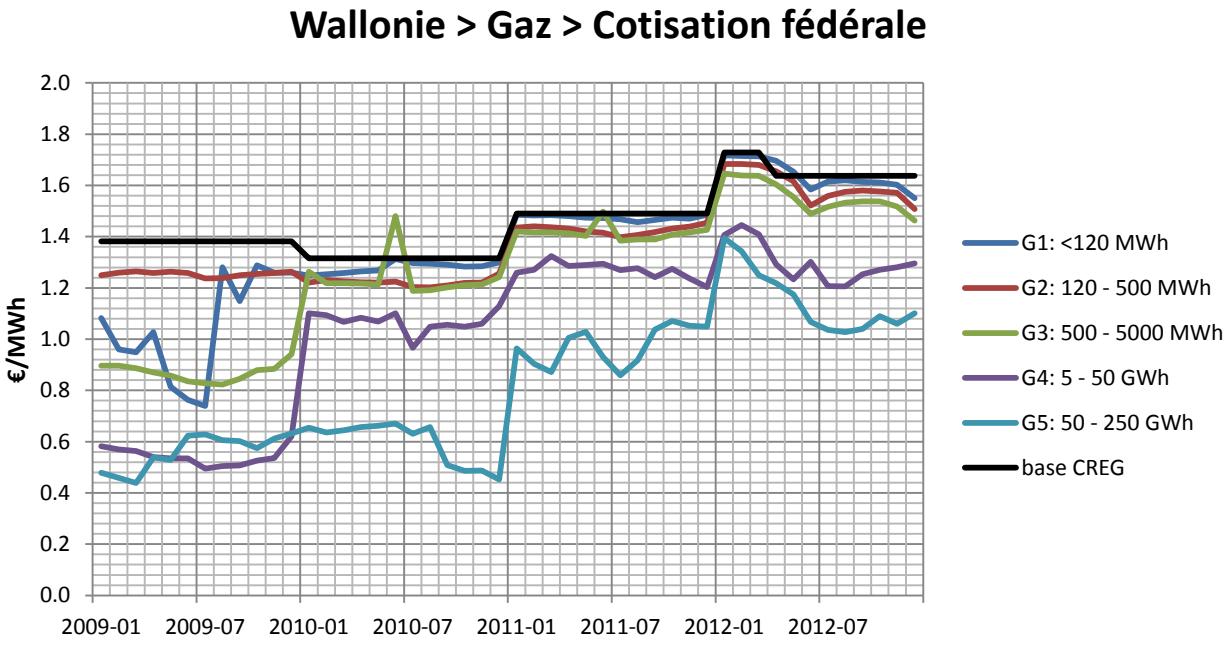

Figure 44 : Evolution de la cotisation fédérale (y compris cotisation sur l'énergie) par MWh de gaz naturel

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. Les classes G4 et G5 se situent par contre en-dessous parce que les entreprises appartenant à ces classes de consommation bénéficient souvent de réduction sur la cotisation énergie[39].

On observe des oscillations dans les évolutions : celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (réduction) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondi au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de l'ordre de l'euro peut avoir une influence).

La Figure 45 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure 44).

[39] Depuis la loi-programme du 31/12/2009, il existe 3 tarifs pour la cotisation énergie :
- 0.0 €/MWh pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie avec permis environnemental ;
- 0.0942 €/MWh pour les entreprises avec permis environnemental ;
- 0.9889 €/MWh pour toutes les autres.

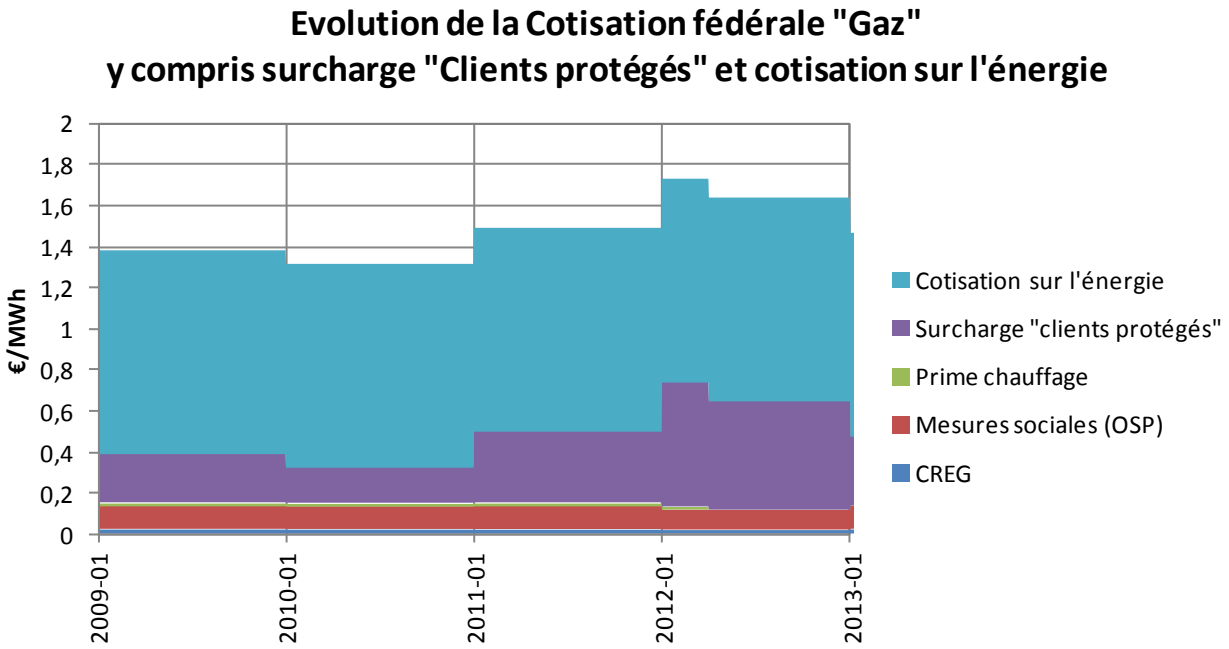

Figure 45 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh de gaz naturel et de ses composantes
Source : CREG

3.2.6. Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour le gaz naturel, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau gazier. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 46 ci-dessous.

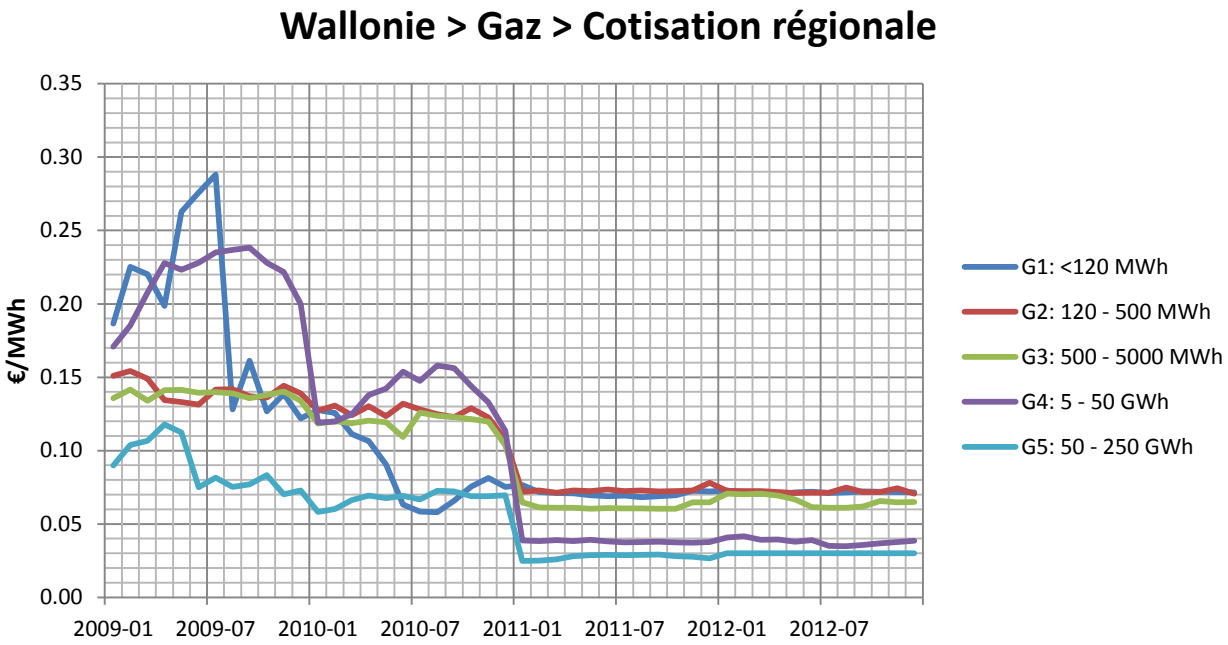

Figure 46 : Evolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel

L'Arrêté du 19 juin 2003 du Gouvernement wallon relatif à la redevance de raccordement au réseau électrique et au réseau gazier définit le taux de la redevance de raccordement au réseau gazier comme suit:

1° de 0 à 100 kWh: 0,0075 euro;

2° pour les kWh suivants à charge:
– des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 1 GWh: 0, 075 euro/MWh;
– des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 10 GWh: 0, 06 euro/MWh;
– des clients dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 10 GWh: 0, 03 euro/MWh.

Ce sont bien ces chiffres que l'on observe à partir de 2011. Avant 2011, on ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles intègrent probablement la redevance de voirie qui en principe devrait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

3.3. Détail des composantes par classe de consommation

Dans les paragraphes suivants, les prix moyens all-in HTVA du MWh de gaz naturel ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie y compris les coûts liés au transport (la distinction entre les deux n'étant pas toujours possible), la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, …).

La plupart des évolutions ayant été commentées au paragraphe 3.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce paragraphe.

3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh)

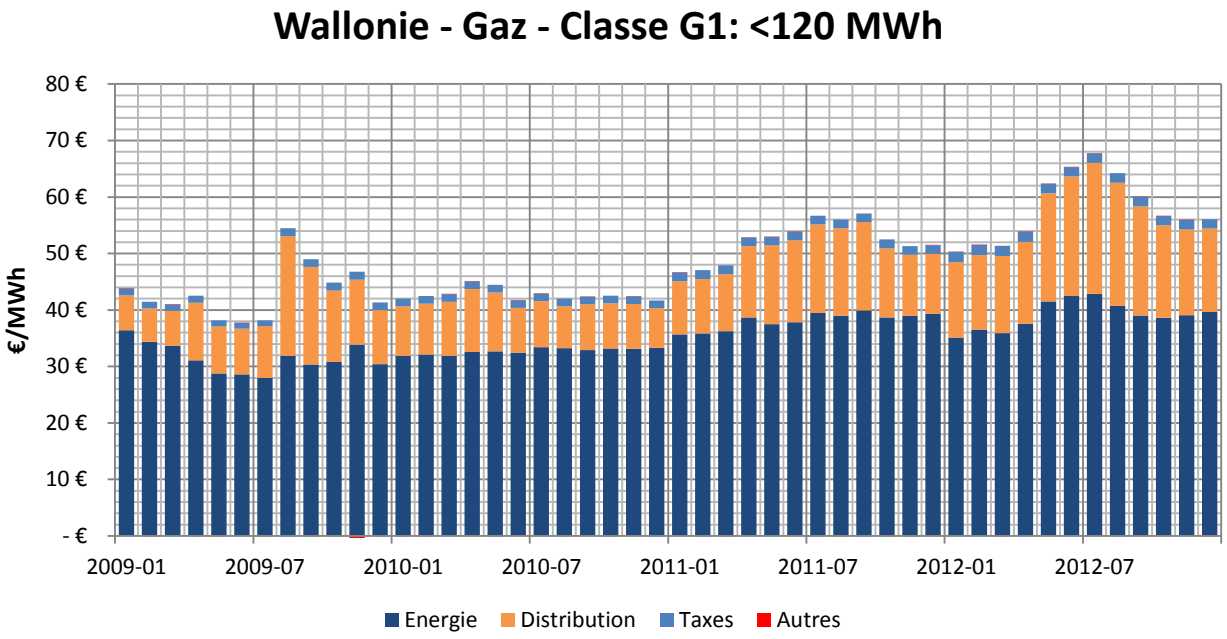

Figure 47 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 47, on constate vite que le poste dominant dans le prix du gaz naturel est la composante énergie et dans une moindre mesure le terme de distribution. La Figure 48 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation G1 (consommation annuelle de gaz inférieure à 120 MWh). La composante énergie pèse pour près des trois quart dans le prix de gaz; le terme de distribution est quant à lui proche du quart. Les taxes (fédérales et régionales) couvrent le solde soit environ 3%.

Finalement, rappelons que pour la classe de consommation G1, le gel des prix variables de l'énergie est intervenu (cf. §3.2.2) du 1er avril 2012 et jusque fin décembre 2012. Toutefois, ce gel de prix n'est pas observable ici à la Figure 47.

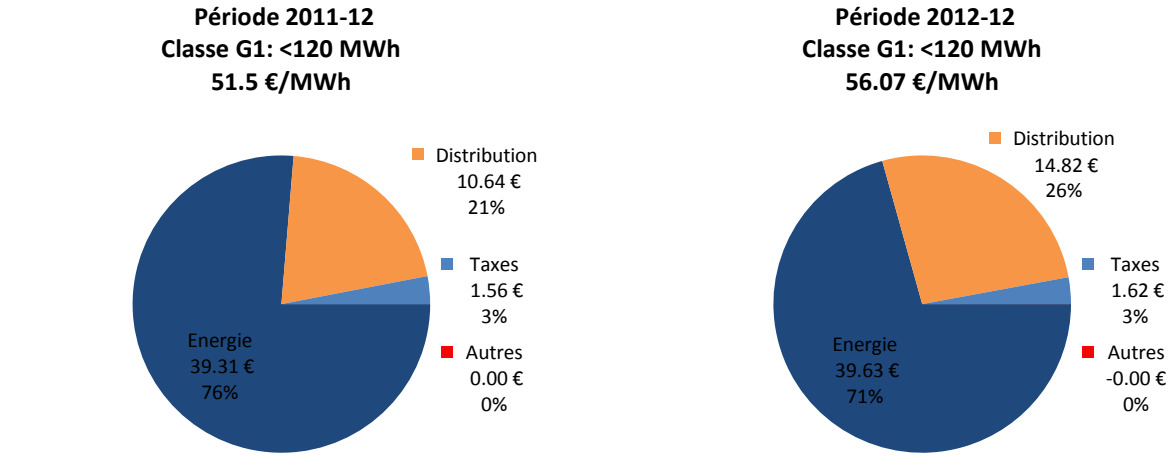

Figure 48 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

Les figures ci-dessous nous apprennent que c'est l'évolution du terme de distribution qui est le principal responsable de l'évolution du prix all in entre janvier 2009 et décembre 2012 de même qu'entre janvier 2012 et décembre 2012.

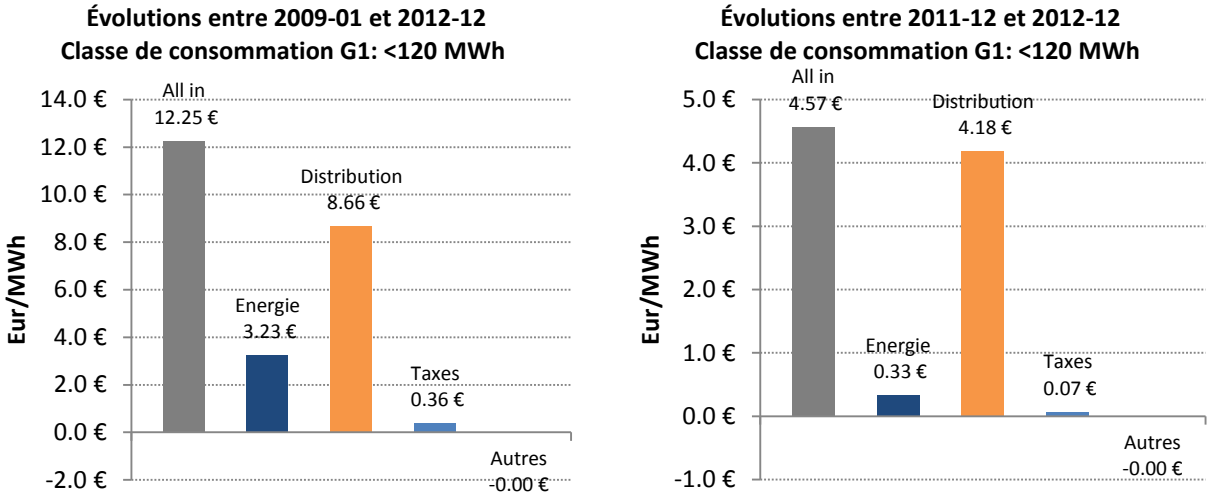

Figure 49 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

3.3.2. Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh)

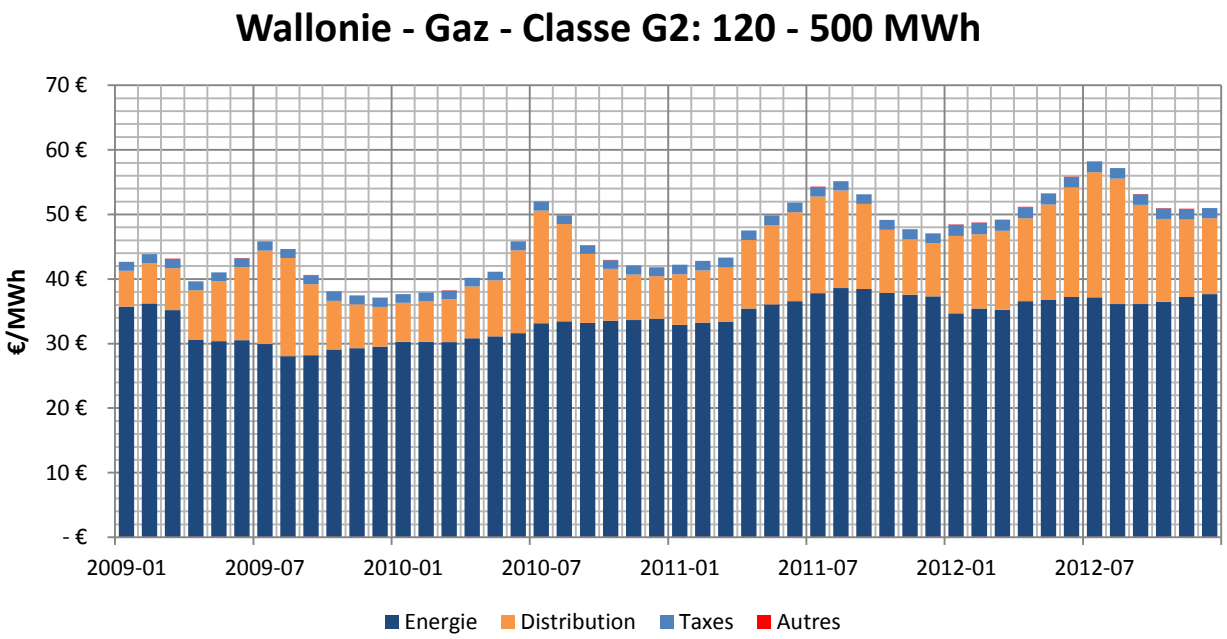

Figure 50 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

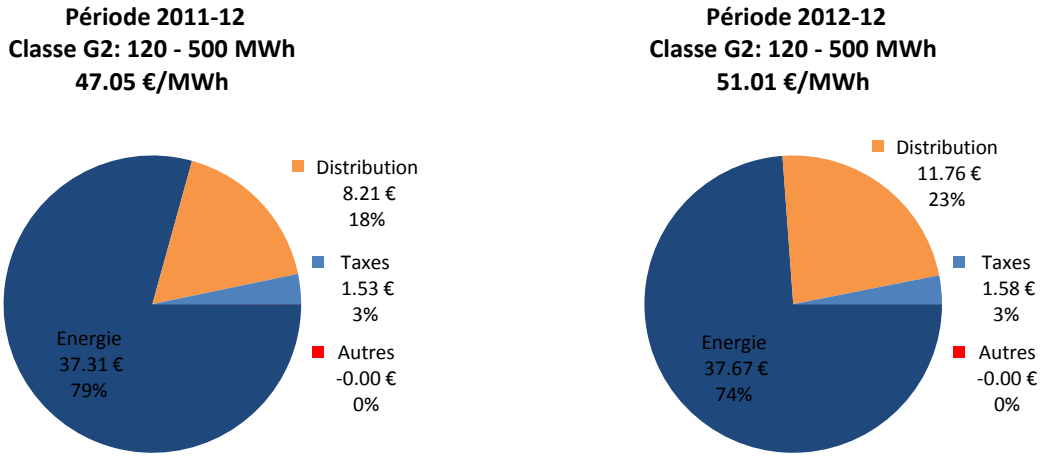

Figure 51 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

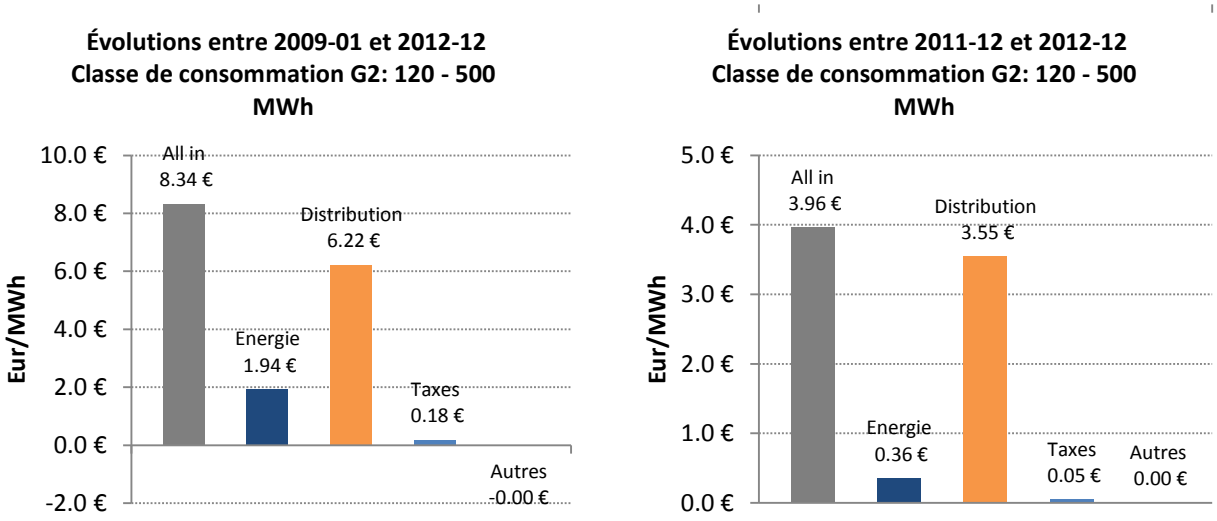

Figure 52 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

3.3.3. Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh)

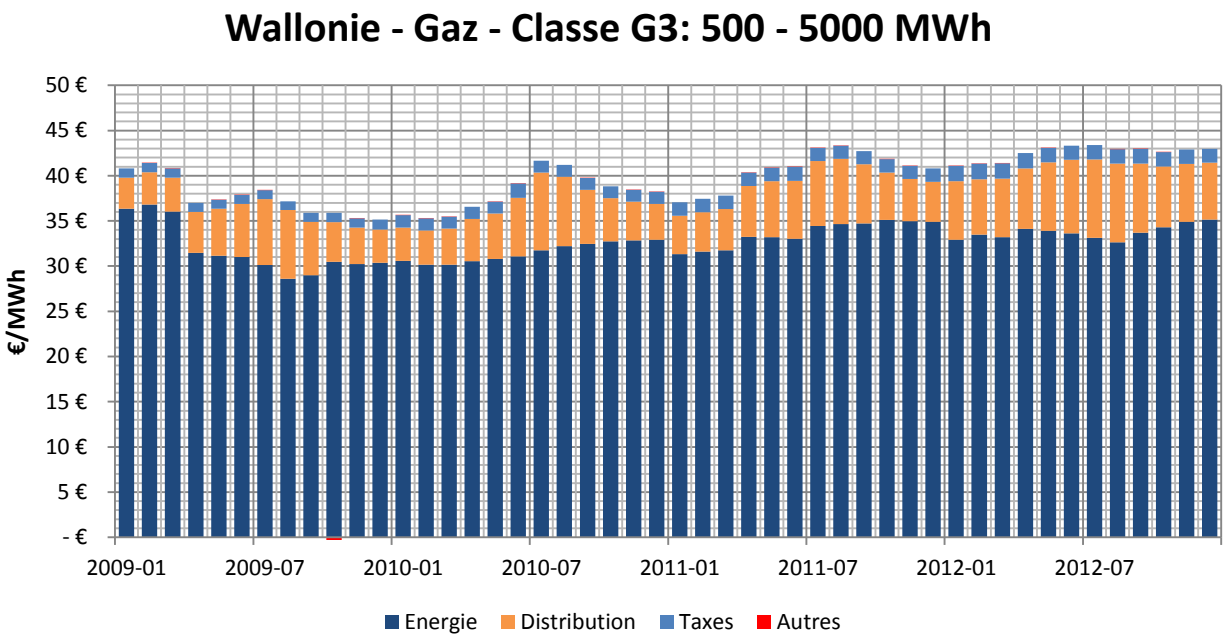

Figure 53 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000MWh, prix all-in HTVA)

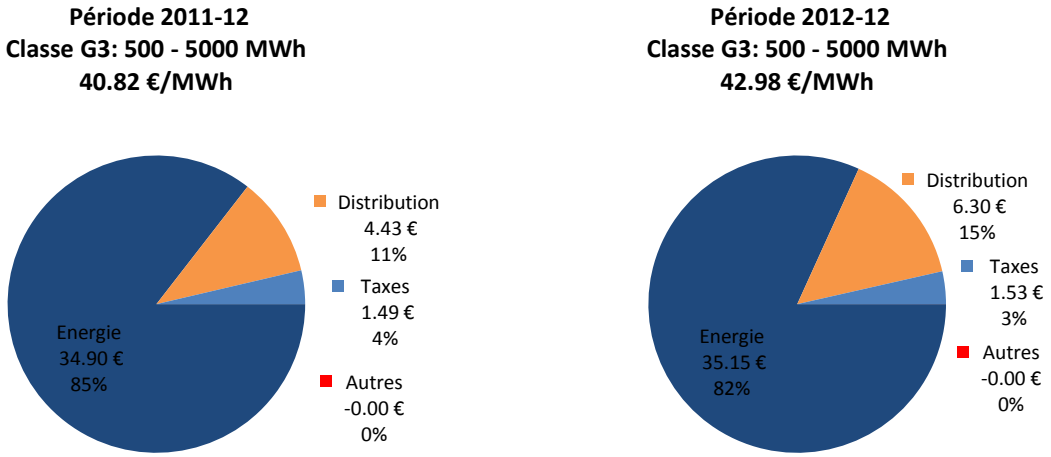

Figure 54 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

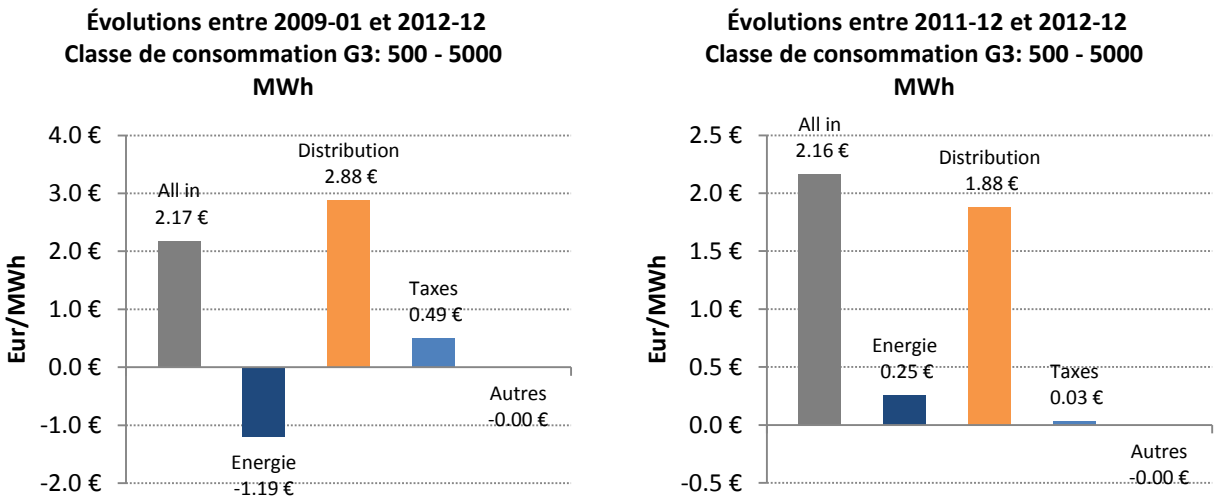

Figure 55 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

3.3.4. Classe de consommation G4 (5 – 50 GWh)

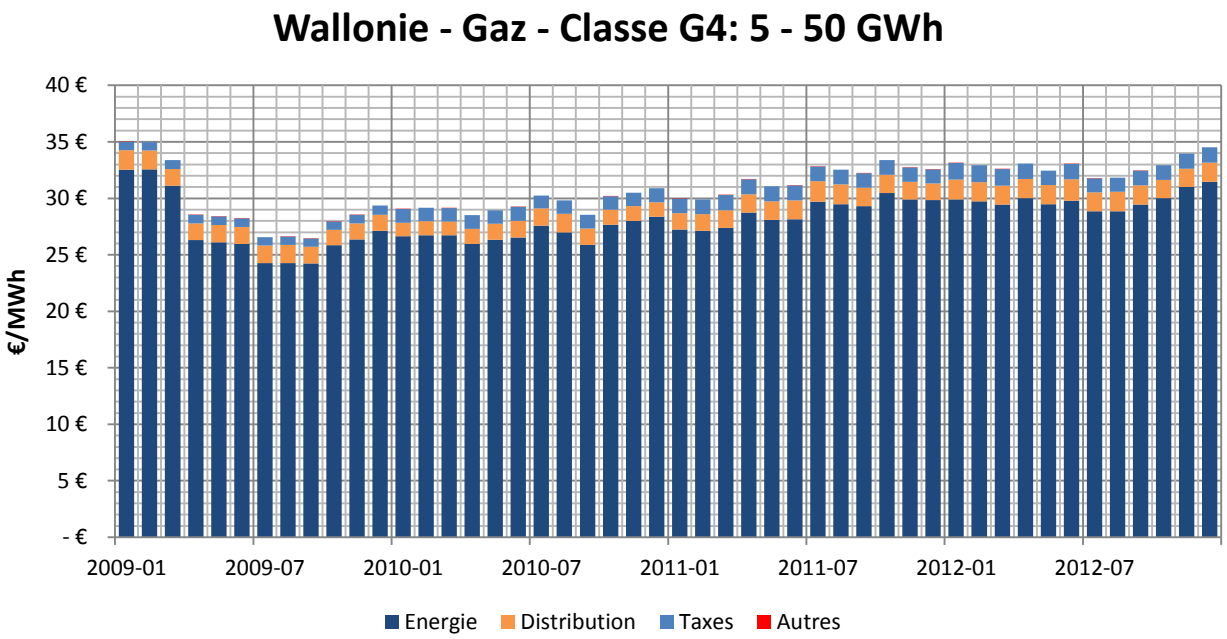

Figure 56 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

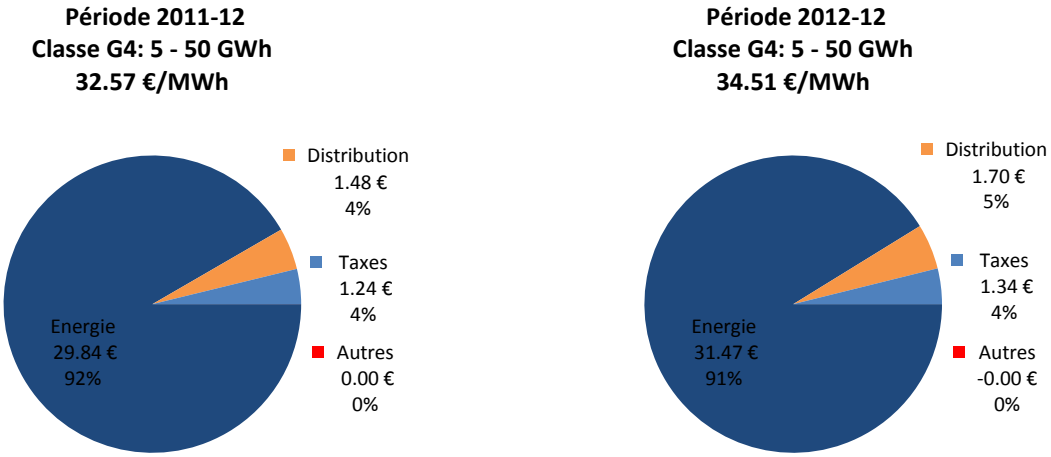

Figure 57 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

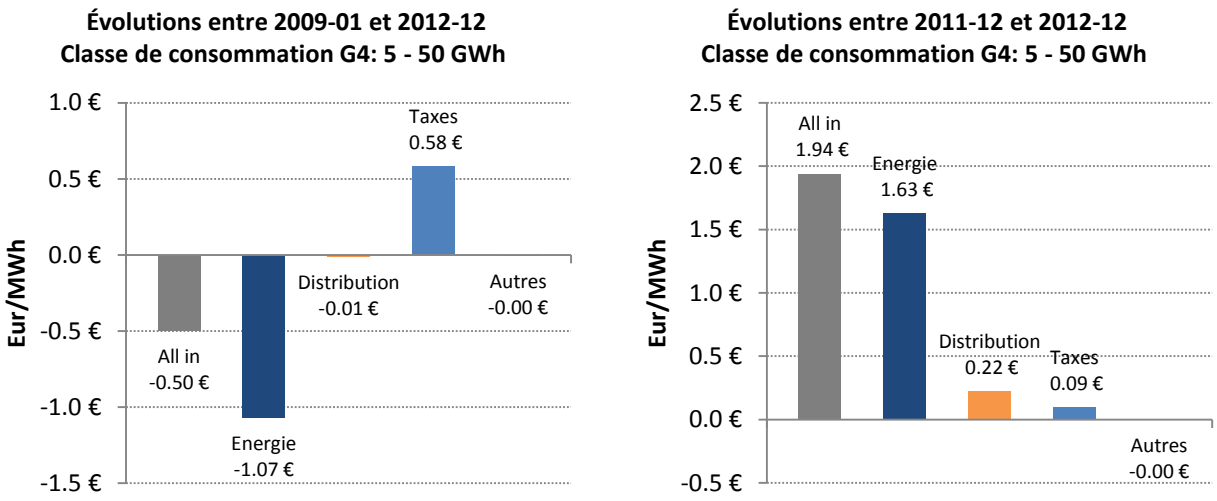

Figure 58 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

3.3.5. Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh)

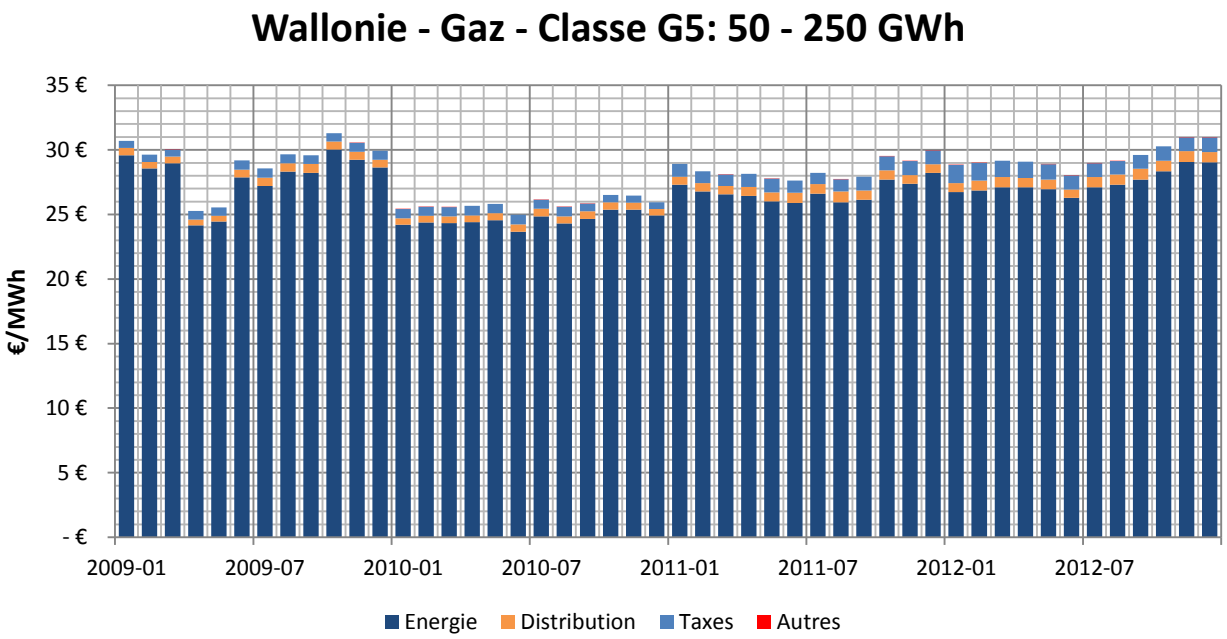

Figure 59 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

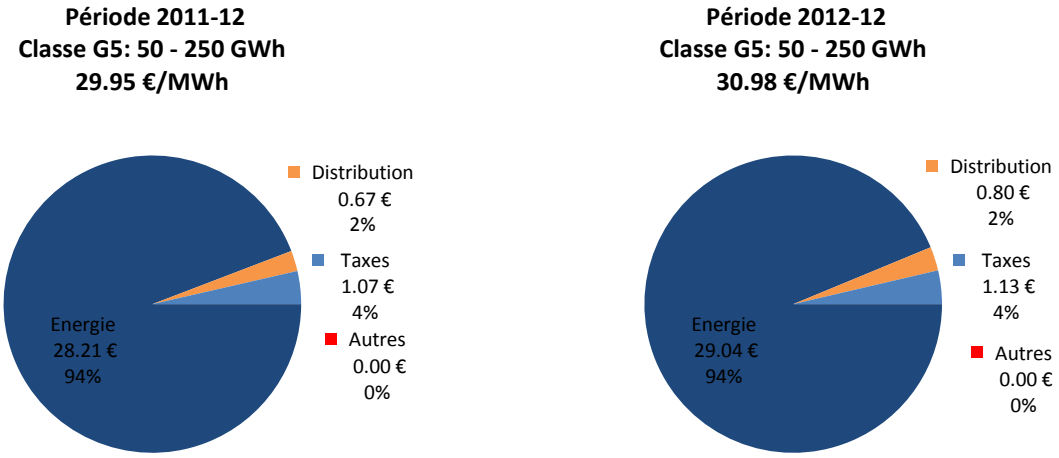

Figure 60 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

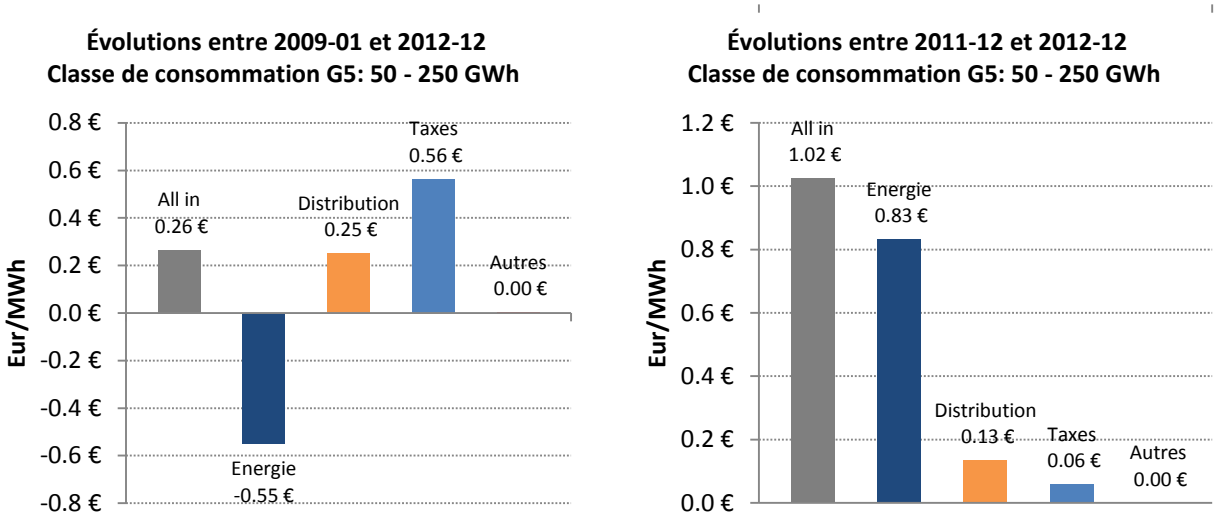

Figure 61 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

4. Comparaisons régionales et internationales

Les données présentées dans ce chapitre sont issues de cette étude pour la Wallonie, d'une étude similaire pour Bruxelles et des données Eurostat pour les différents pays. Nous n'avons pas trouvé d'informations comparables pour les prix pratiqués en Flandre.

Etant donné que les publications d'Eurostat sont établies sur base semestrielle, nous avons recalculé pour la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale des données semestrielles. Ces dernières ont été calculées sur base de moyennes pondérées à l'instar de ce qui a été réalisé aux paragraphes 2.1.2 et 3.1.2.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les classes de consommation utilisées par Eurostat ne sont pas identiques à celles utilisées dans cette étude. Dès lors on ne comparera pas tout à fait les mêmes choses.

4.1. Electricité

4.1.1. Comparaisons régionales

Les figures ci-dessous montrent que les prix observés en Région de Bruxelles-Capitale sont supérieurs à ceux pratiqués en Wallonie pour les classes de consommation E1 (< 40 MWh) et E2 (40 – 100 MWh). Pour les classes de consommations supérieures, on observe le phénomène inverse.

Les prix renseignés par Eurostat pour la Belgique et pour des classes de consommation s'approchant de celles utilisées de l'étude sont généralement compris entre les prix observés dans les régions.

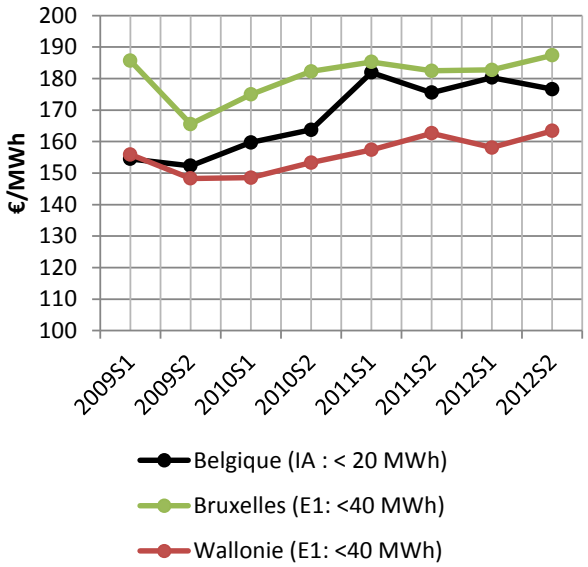

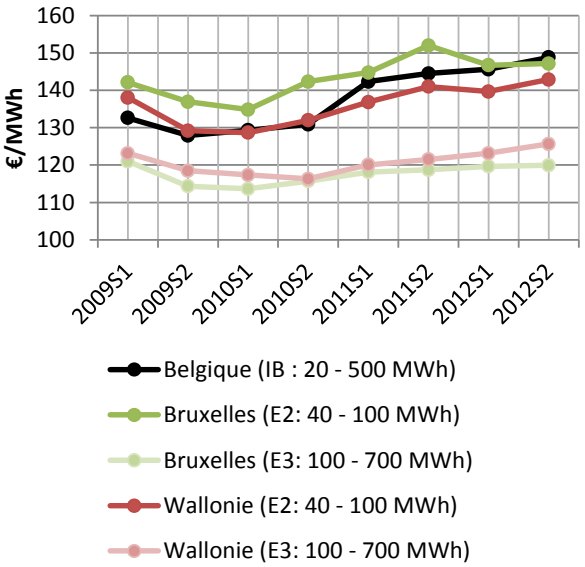

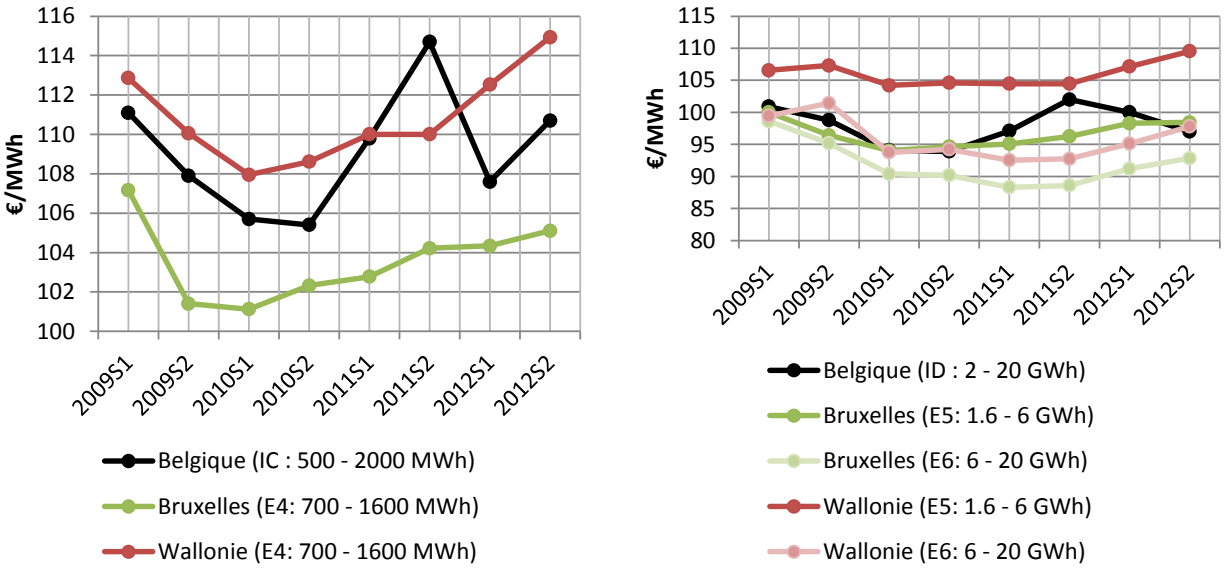

Figure 62 : Comparaisons régionales et nationale des prix de l'électricité (prix all-in htva)
Sources : Brugel (séries « Bruxelles », Eurostat (séries « Belgique »)

4.1.2. Comparaisons internationales

Comme le montrent les graphiques ci-dessous, parmi nos voisins directs, ce sont les Allemands qui paient leur électricité le plus cher. A l'inverse, les Français bénéficient des tarifs les moins élevés. Les prix pratiqués en Wallonie se situant entre ces deux extrêmes (généralement plus proche des prix allemands que français) à savoir proches de ceux pratiqués au Royaume-Uni.

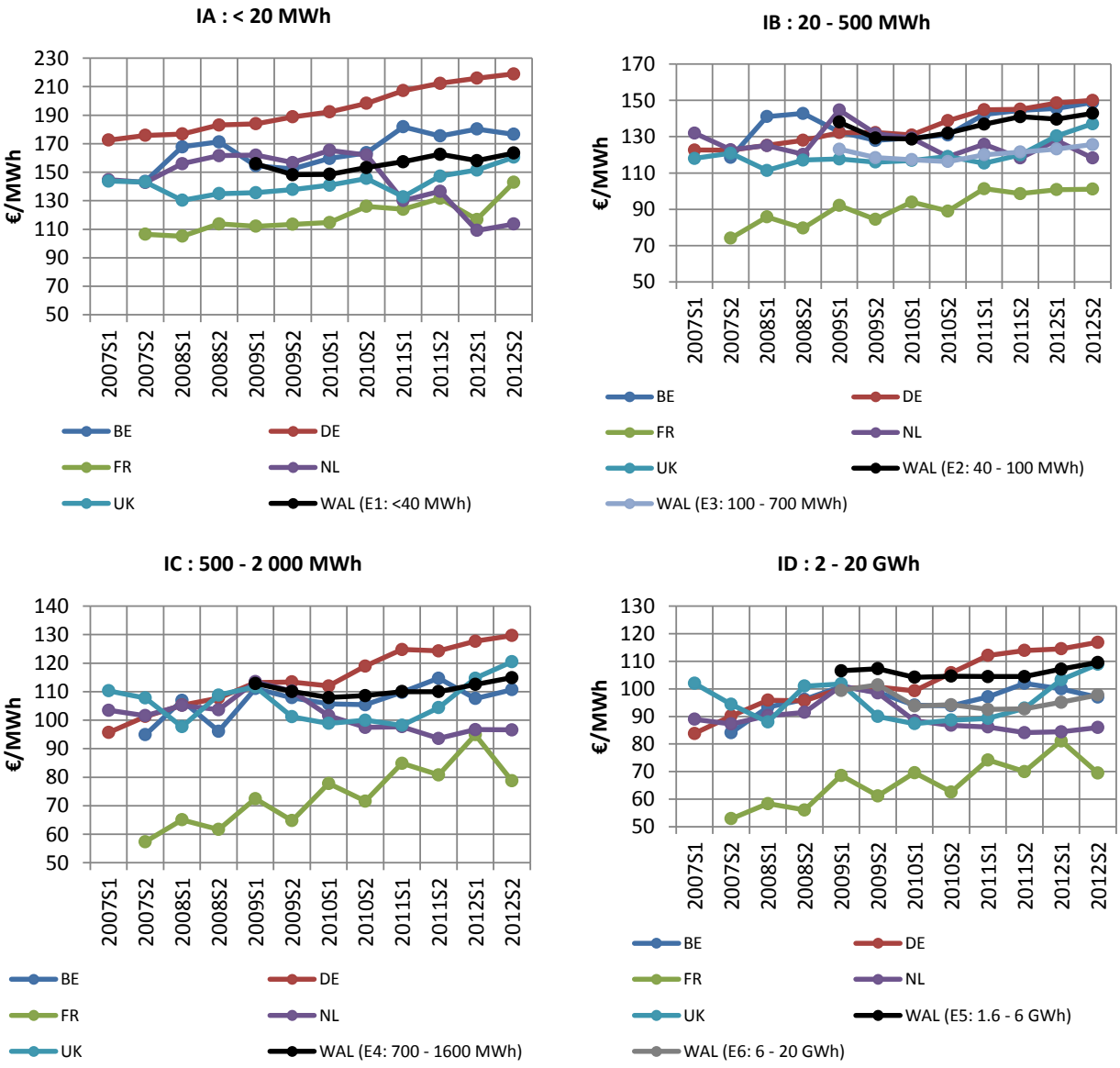

Figure 63 : Comparaisons internationales des prix de l'électricité (prix all-in htva)
Source : Eurostat

4.2. Gaz naturel

4.2.1. Comparaisons régionales

Les prix observés en Région de Bruxelles-Capitale sont généralement plus élevés que ceux observés en Wallonie et ce pour toutes les classes de consommations étudiées. Les prix renseignés par Eurostat pour la Belgique et pour une classe de consommation se rapprochant de celles utilisées dans cette étude sont généralement situés entre les prix observés dans les régions wallonne et bruxelloise. On observe toutefois une chute importante du prix du gaz « belge » pour la classe de consommation I2 au dernier semestre 2012 qui n'est pas corroborée par cette étude ni par celle équivalente réalisée en Région de Bruxelles-Capitale.

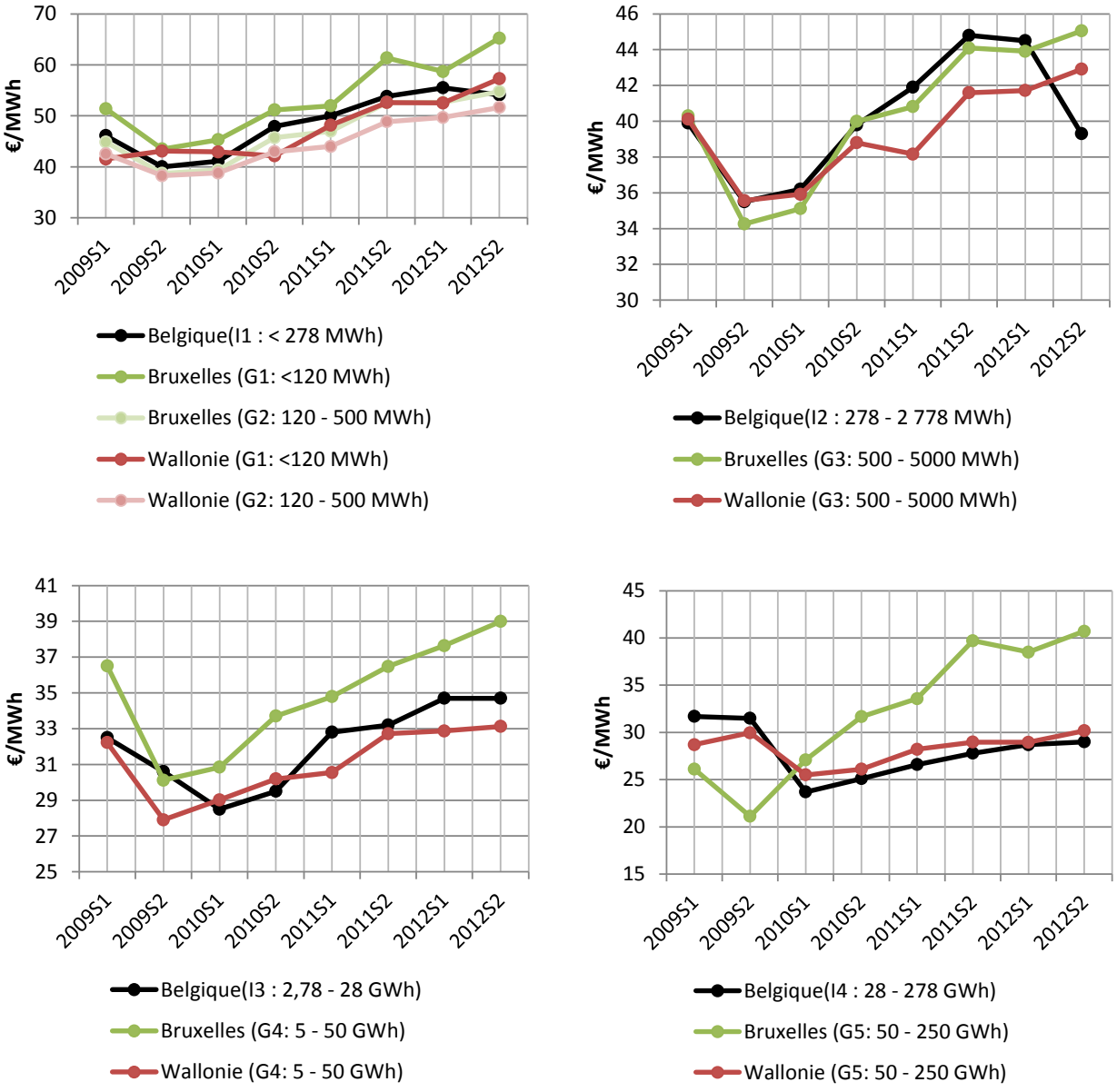

Figure 64 : Comparaisons régionales et nationale des prix du gaz naturel (prix all-in htva)
Sources : Brugel (séries « Bruxelles », Eurostat (séries « Belgique »)

4.2.2. Comparaisons internationales

A l'exception de la classe de consommation I1, les Allemands –comme pour l'électricité- paient leur gaz plus cher que l'ensemble de nos voisins. Par contre, c'est au Royaume-Uni que le gaz est le moins cher. Les prix pratiqués en Wallonie sont plus souvent proches de ceux pratiqués au Royaume-Uni.

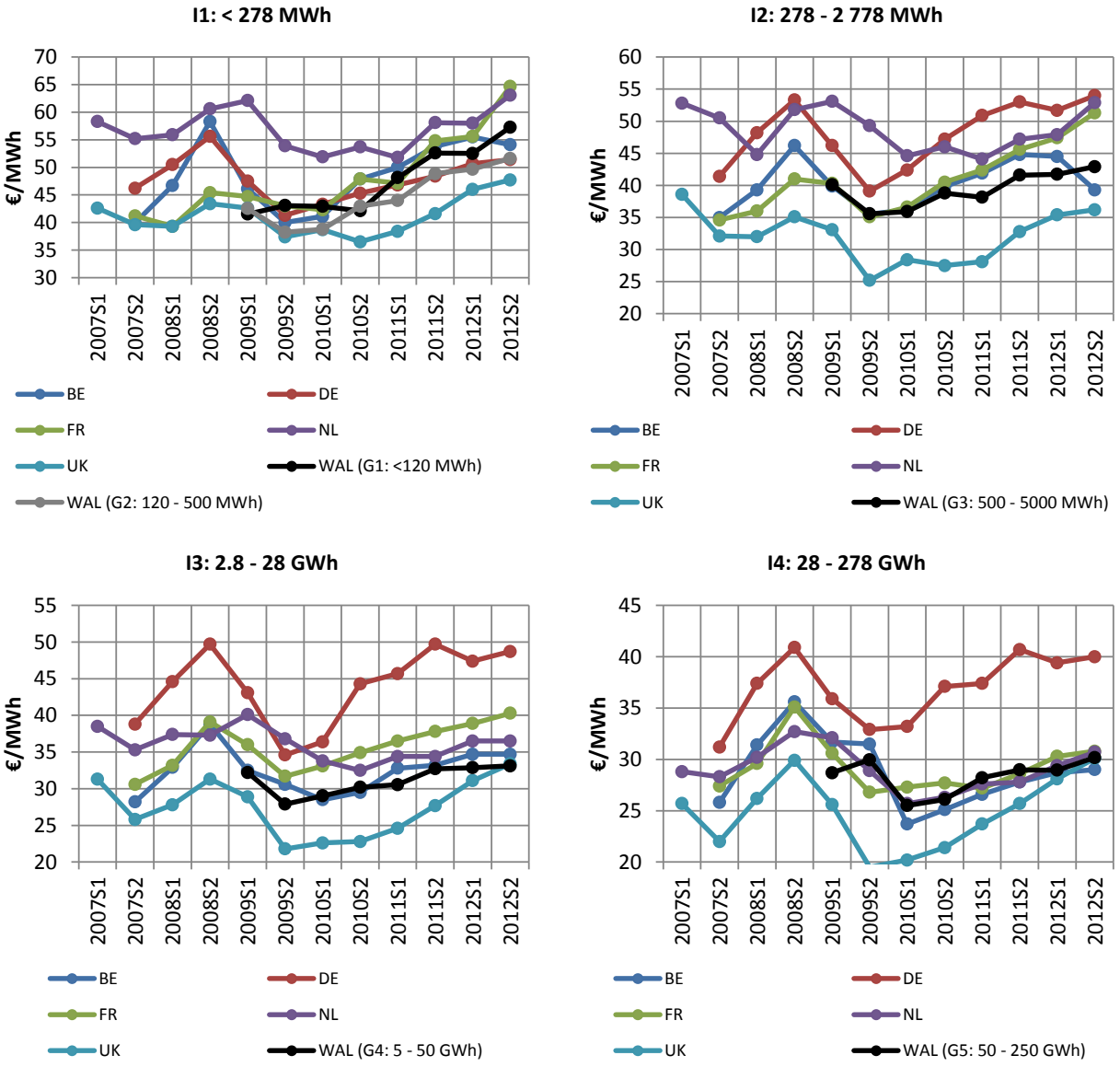

Figure 65 : Comparaisons internationales des prix du gaz naturel (prix all-in htva)
Source : Eurostat

5. Conclusions

Cette étude a pu être réalisée grâce aux données transmises par les fournisseurs d'énergie au régulateur régional. Ces collaborations fructueuses nous ont permis de travailler sur un large échantillon de factures de clients professionnels permettant d'arriver à une étude qui statistiquement est représentative. Toutefois, pour éviter tout problème de confidentialité de données, l'étude s'est délibérément limitée à des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

5.1. Electricité

Le prix All-in de l'électricité est assez stable sur la période étudiée évoluant de +1.1 à +5.2% en quatre ans selon la classe de consommation (soit un taux de croissance annuel moyen allant de 0.3% à 1.3%). Il évolue donc moins vite que l'indice des prix à la consommation qui a pour sa part augmenté de 9% sur la même période. En 2012, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen all-in s'établit à 113.54 €/MWh pour l'électricité.

Si l'on s'intéresse aux composantes constituant ce prix, celles-ci sont généralement à la hausse exception faite de la composante énergie qui permet au final de limiter la hausse du prix all-in. Cette composante énergie a fortement chuté au premier trimestre 2009 et a continué sa baisse mais de manière moins marquée jusqu'à la fin du premier semestre 2010. Le prix de l'énergie repart alors à la hausse jusqu'en octobre 2011 ; s'en suit alors une nouvelle baisse jusqu'au mois d'août 2012. Au 1er avril 2012 intervient le gel de prix pour les contrats variables (seule la classe de consommation E1 et, dans une moindre mesure, la classe E2 sont ici impactées).

La composante contribution énergie renouvelable a continué d'augmenter au gré de l'évolution des quotas de certificats verts ; en moyenne les fournisseurs répercutent au client final une contribution moindre que l'amende qui leur est imposée par certificat vert manquant.

Les tarifs de transport et de distribution sont aussi en augmentation. Mais l'augmentation la plus importante apparaît en 2012 avec l'introduction de la « surcharge CV Elia » reprise dans les tarifs de transport ; celle-ci est liée à l'obligation de rachat par Elia des certificats verts wallons. Elle se marque d'autant plus qu'elle est réajustée (à la hausse) en octobre 2012 (et puis en janvier 2013 mais on sort de la période étudiée ici).

5.2. Gaz naturel

Selon que l'on s'intéresse aux classes de consommations G1 à G3 ou G4 à G5, les conclusions sont tout à fait différentes. En effet, pour les plus petites classes de consommation (G1 à G3 ; soit < 5 GWh/an), le prix all-in du gaz naturel a fortement augmenté sur la période étudiée allant de +5.3% pour G3 à +27.9% pour G1 ! A l'inverse, pour les classes de consommation supérieures les prix sont quasi stables sur la période 2009-2012 (-1.4% pour G4 ; +0.9% pour G5). Mais cette hausse est à relativiser au regard de l'évolution du mazout de chauffage qui sur la même période a augmenté de 85%.

En 2012, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen all-in s'établit à 38.66 €/MWh pour le gaz naturel.

Annexe 1. Calendrier d'approbation des tarifs de distribution par GRD

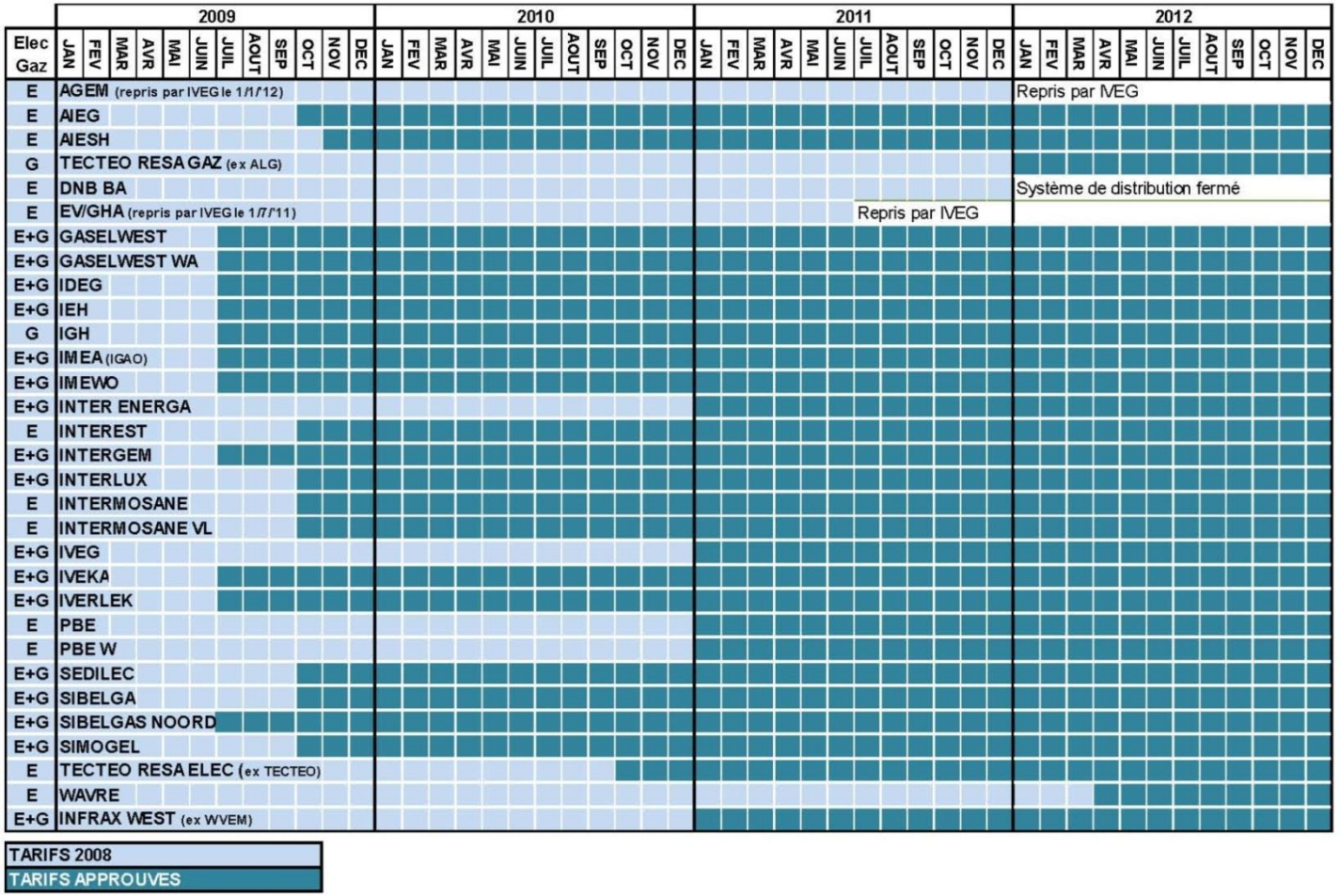

Source CREG, Etude (F)120628-CDC-1140 sur « les tarifs appliqués durant la période régulatoire 2009-2012 pour les réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel en Belgique », 28 juin 2012.

Annexe 2. Détail du prix de l'électricité [€/MWh]

Wallonie - Electricité - Classe E1: <40 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	91.35 €	7.08 €	12.00 €	45.30 €	2.94 €	158.67 €	0.00 €
2009-02	91.46 €	7.11 €	12.44 €	49.62 €	3.03 €	163.66 €	0.00 €
2009-03	86.72 €	7.08 €	12.41 €	53.36 €	3.10 €	162.67 €	- 0.00 €
2009-04	78.70 €	6.34 €	11.53 €	51.00 €	3.17 €	150.74 €	0.00 €
2009-05	76.16 €	6.43 €	11.50 €	52.08 €	3.17 €	149.33 €	0.00 €
2009-06	77.19 €	6.42 €	11.36 €	52.22 €	3.17 €	150.36 €	- 0.01 €
2009-07	74.23 €	6.35 €	11.17 €	54.03 €	3.40 €	149.17 €	- 0.00 €
2009-08	73.35 €	6.26 €	11.17 €	53.90 €	3.36 €	148.05 €	0.00 €
2009-09	75.52 €	6.13 €	11.28 €	52.45 €	3.40 €	148.78 €	- 0.00 €
2009-10	79.00 €	6.09 €	11.37 €	50.88 €	3.38 €	150.72 €	0.00 €
2009-11	79.40 €	5.98 €	11.24 €	48.84 €	3.42 €	148.88 €	- 0.00 €
2009-12	77.34 €	6.20 €	11.24 €	46.74 €	3.58 €	145.11 €	0.00 €
2010-01	71.23 €	8.25 €	11.80 €	47.78 €	4.45 €	143.50 €	- 0.00 €
2010-02	71.64 €	8.25 €	12.17 €	50.67 €	4.55 €	147.28 €	- 0.00 €
2010-03	70.12 €	8.43 €	12.24 €	52.72 €	4.55 €	148.07 €	0.00 €
2010-04	66.96 €	9.67 €	12.21 €	55.74 €	4.47 €	149.05 €	0.00 €
2010-05	66.23 €	9.64 €	12.38 €	57.73 €	4.50 €	150.50 €	- 0.00 €
2010-06	70.39 €	9.68 €	12.34 €	58.59 €	4.47 €	155.47 €	0.00 €
2010-07	72.60 €	9.64 €	12.16 €	58.56 €	4.18 €	157.13 €	- 0.00 €
2010-08	72.97 €	9.63 €	12.21 €	59.08 €	4.14 €	158.03 €	0.00 €
2010-09	74.17 €	9.58 €	12.41 €	58.00 €	4.24 €	158.41 €	0.00 €
2010-10	75.30 €	9.55 €	12.38 €	54.14 €	4.12 €	155.49 €	0.00 €
2010-11	73.86 €	9.59 €	12.18 €	50.83 €	4.09 €	150.54 €	0.00 €
2010-12	73.60 €	9.70 €	12.20 €	47.04 €	4.17 €	146.70 €	0.00 €
2011-01	73.35 €	9.64 €	12.42 €	49.22 €	4.64 €	149.25 €	- 0.00 €
2011-02	75.23 €	10.47 €	12.28 €	53.54 €	4.54 €	156.05 €	- 0.00 €
2011-03	73.91 €	10.51 €	12.33 €	55.02 €	4.53 €	156.30 €	0.00 €
2011-04	73.62 €	10.07 €	12.36 €	60.84 €	4.53 €	161.43 €	- 0.00 €
2011-05	74.24 €	9.70 €	12.30 €	61.92 €	4.36 €	162.53 €	- 0.00 €
2011-06	73.26 €	9.08 €	12.90 €	61.36 €	4.51 €	161.12 €	0.00 €
2011-07	77.07 €	10.07 €	12.40 €	63.31 €	4.51 €	167.35 €	0.00 €
2011-08	75.68 €	10.22 €	12.26 €	62.92 €	4.52 €	165.59 €	- 0.00 €
2011-09	77.84 €	10.13 €	12.36 €	61.48 €	4.50 €	166.31 €	- 0.00 €
2011-10	79.70 €	9.48 €	12.27 €	56.09 €	4.15 €	161.70 €	- 0.00 €
2011-11	78.52 €	9.58 €	12.17 €	53.90 €	4.16 €	158.33 €	- 0.00 €
2011-12	78.42 €	10.35 €	12.36 €	54.56 €	4.26 €	159.94 €	0.00 €
2012-01	73.67 €	11.72 €	13.23 €	49.60 €	3.85 €	152.07 €	0.00 €
2012-02	73.57 €	12.30 €	13.63 €	51.08 €	3.97 €	154.55 €	- 0.00 €
2012-03	73.48 €	12.26 €	13.64 €	56.22 €	3.94 €	159.55 €	0.00 €
2012-04	71.61 €	12.34 €	14.03 €	59.25 €	3.93 €	161.17 €	- 0.00 €
2012-05	71.23 €	12.49 €	14.32 €	60.44 €	3.75 €	162.23 €	0.00 €
2012-06	71.66 €	12.25 €	13.76 €	62.19 €	3.43 €	163.27 €	0.00 €
2012-07	68.99 €	12.32 €	14.33 €	63.69 €	3.67 €	163.00 €	- 0.00 €
2012-08	68.39 €	12.96 €	14.46 €	62.75 €	3.72 €	162.29 €	0.00 €
2012-09	70.26 €	12.99 €	14.37 €	59.69 €	3.63 €	160.94 €	0.00 €
2012-10	74.02 €	12.99 €	19.54 €	57.24 €	3.74 €	167.53 €	0.00 €
2012-11	73.67 €	12.84 €	18.03 €	56.08 €	3.54 €	164.16 €	0.00 €
2012-12	71.97 €	12.40 €	19.97 €	54.32 €	3.47 €	162.13 €	- 0.00 €

Wallonie - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	92.51 €	7.08 €	11.07 €	29.09 €	2.71 €	142.47 €	0.00 €
2009-02	91.07 €	7.01 €	11.76 €	32.08 €	2.73 €	144.64 €	- 0.00 €
2009-03	87.08 €	7.06 €	11.86 €	33.18 €	2.73 €	141.91 €	- 0.00 €
2009-04	75.11 €	7.04 €	11.98 €	36.28 €	2.74 €	133.16 €	0.00 €
2009-05	72.72 €	7.03 €	11.93 €	36.88 €	2.74 €	131.31 €	- 0.00 €
2009-06	73.06 €	7.07 €	11.90 €	36.91 €	2.78 €	131.72 €	0.00 €
2009-07	70.64 €	7.08 €	11.41 €	37.37 €	2.89 €	129.40 €	0.00 €
2009-08	69.58 €	7.07 €	11.67 €	37.65 €	2.89 €	128.86 €	- 0.00 €
2009-09	71.24 €	7.08 €	11.75 €	36.01 €	2.88 €	128.96 €	0.00 €
2009-10	74.71 €	7.07 €	11.77 €	34.38 €	2.89 €	130.81 €	- 0.00 €
2009-11	74.90 €	7.06 €	11.69 €	33.74 €	2.86 €	130.25 €	0.00 €
2009-12	72.80 €	7.14 €	11.61 €	32.55 €	3.02 €	127.11 €	- 0.00 €
2010-01	68.97 €	8.29 €	11.46 €	32.58 €	4.07 €	125.36 €	- 0.00 €
2010-02	70.63 €	8.16 €	11.58 €	32.93 €	4.07 €	127.36 €	- 0.00 €
2010-03	69.29 €	8.28 €	11.75 €	34.89 €	4.08 €	128.29 €	- 0.00 €
2010-04	66.28 €	9.54 €	11.81 €	36.87 €	4.07 €	128.57 €	- 0.00 €
2010-05	65.41 €	9.51 €	11.90 €	38.31 €	4.06 €	129.19 €	0.00 €
2010-06	68.84 €	9.54 €	11.74 €	39.22 €	3.97 €	133.31 €	- 0.00 €
2010-07	69.64 €	9.51 €	11.66 €	39.59 €	3.62 €	134.02 €	- 0.00 €
2010-08	69.79 €	9.50 €	11.67 €	39.85 €	3.60 €	134.41 €	0.00 €
2010-09	71.64 €	9.56 €	11.79 €	38.79 €	3.62 €	135.41 €	0.00 €
2010-10	70.78 €	9.23 €	12.16 €	37.13 €	3.58 €	132.87 €	- 0.00 €
2010-11	70.04 €	9.20 €	11.87 €	34.97 €	3.53 €	129.61 €	- 0.00 €
2010-12	69.90 €	9.22 €	11.76 €	33.30 €	3.57 €	127.75 €	0.00 €
2011-01	71.08 €	10.33 €	12.11 €	34.39 €	4.29 €	132.19 €	- 0.00 €
2011-02	71.94 €	10.40 €	12.71 €	37.14 €	4.34 €	136.53 €	0.00 €
2011-03	70.54 €	10.26 €	12.82 €	37.61 €	4.20 €	135.42 €	- 0.00 €
2011-04	69.69 €	10.37 €	13.04 €	41.02 €	4.24 €	138.35 €	0.00 €
2011-05	70.89 €	10.29 €	12.92 €	41.25 €	4.23 €	139.59 €	- 0.00 €
2011-06	70.58 €	10.43 €	13.01 €	42.27 €	4.27 €	140.57 €	- 0.00 €
2011-07	72.35 €	10.44 €	12.76 €	43.03 €	4.18 €	142.75 €	- 0.00 €
2011-08	71.19 €	10.44 €	12.53 €	41.65 €	4.12 €	139.92 €	- 0.00 €
2011-09	73.22 €	10.30 €	12.74 €	41.45 €	4.10 €	141.80 €	0.00 €
2011-10	76.02 €	10.34 €	12.82 €	39.80 €	4.02 €	143.00 €	- 0.00 €
2011-11	75.25 €	10.37 €	12.69 €	38.30 €	4.01 €	140.62 €	0.00 €
2011-12	74.62 €	10.32 €	12.03 €	38.10 €	3.68 €	138.76 €	- 0.00 €
2012-01	72.19 €	12.51 €	12.80 €	35.76 €	3.63 €	136.88 €	- 0.00 €
2012-02	71.67 €	12.57 €	13.25 €	36.93 €	3.59 €	138.01 €	- 0.00 €
2012-03	71.23 €	12.69 €	13.50 €	39.68 €	3.60 €	140.71 €	0.00 €
2012-04	68.60 €	12.71 €	13.91 €	41.64 €	3.55 €	140.40 €	- 0.00 €
2012-05	68.01 €	12.89 €	14.13 €	42.32 €	3.32 €	140.66 €	0.00 €
2012-06	68.50 €	12.90 €	13.97 €	43.91 €	3.07 €	142.36 €	0.00 €
2012-07	66.86 €	12.38 €	13.57 €	45.17 €	3.04 €	141.02 €	0.00 €
2012-08	66.45 €	12.41 €	13.62 €	44.40 €	3.01 €	139.89 €	0.00 €
2012-09	68.14 €	12.43 €	13.98 €	43.84 €	3.02 €	141.41 €	- 0.00 €
2012-10	71.24 €	12.54 €	19.52 €	42.04 €	3.04 €	148.38 €	- 0.00 €
2012-11	70.76 €	12.39 €	16.99 €	38.75 €	3.00 €	141.90 €	0.00 €
2012-12	70.50 €	13.08 €	19.30 €	37.97 €	3.16 €	144.01 €	0.00 €

Wallonie - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	83.61 €	6.93 €	10.71 €	22.65 €	2.42 €	126.32 €	0.00 €
2009-02	82.98 €	6.95 €	11.41 €	24.35 €	2.50 €	128.18 €	0.00 €
2009-03	80.36 €	7.00 €	11.26 €	24.31 €	2.53 €	125.46 €	- 0.00 €
2009-04	75.60 €	7.02 €	11.45 €	24.22 €	2.53 €	120.81 €	- 0.00 €
2009-05	72.99 €	7.01 €	11.37 €	24.24 €	2.52 €	118.13 €	- 0.01 €
2009-06	74.80 €	7.00 €	11.54 €	24.81 €	2.52 €	120.66 €	- 0.00 €
2009-07	72.90 €	7.00 €	10.53 €	24.20 €	2.61 €	117.24 €	- 0.00 €
2009-08	72.20 €	6.96 €	11.02 €	24.90 €	2.61 €	117.70 €	0.00 €
2009-09	73.56 €	6.93 €	11.19 €	23.91 €	2.62 €	118.21 €	- 0.00 €
2009-10	75.46 €	6.88 €	11.16 €	23.51 €	2.62 €	119.63 €	0.00 €
2009-11	75.56 €	6.84 €	11.19 €	23.64 €	2.60 €	119.83 €	0.00 €
2009-12	74.38 €	6.78 €	11.05 €	23.24 €	2.65 €	118.09 €	- 0.00 €
2010-01	69.76 €	7.79 €	10.56 €	23.11 €	3.60 €	114.82 €	0.00 €
2010-02	70.60 €	7.74 €	11.10 €	24.49 €	3.59 €	117.53 €	0.00 €
2010-03	70.12 €	7.88 €	10.97 €	24.67 €	3.61 €	117.26 €	0.00 €
2010-04	68.14 €	9.23 €	11.32 €	25.77 €	3.58 €	118.04 €	- 0.00 €
2010-05	66.64 €	9.22 €	11.42 €	26.27 €	3.57 €	117.12 €	0.00 €
2010-06	69.51 €	9.16 €	11.16 €	26.28 €	3.48 €	119.59 €	- 0.00 €
2010-07	67.85 €	9.08 €	10.78 €	26.75 €	3.13 €	117.58 €	0.00 €
2010-08	68.66 €	9.22 €	11.07 €	27.04 €	3.20 €	119.18 €	- 0.00 €
2010-09	69.92 €	9.23 €	11.22 €	26.24 €	3.21 €	119.81 €	0.00 €
2010-10	68.12 €	8.63 €	10.71 €	25.59 €	2.88 €	115.93 €	0.00 €
2010-11	67.64 €	8.54 €	10.54 €	25.30 €	2.86 €	114.87 €	0.00 €
2010-12	68.06 €	8.30 €	10.29 €	24.24 €	2.70 €	113.58 €	- 0.00 €
2011-01	68.05 €	10.07 €	11.05 €	25.03 €	3.38 €	117.58 €	0.00 €
2011-02	68.95 €	10.13 €	11.65 €	26.54 €	3.40 €	120.67 €	- 0.00 €
2011-03	68.19 €	10.24 €	11.51 €	26.60 €	3.35 €	119.90 €	0.00 €
2011-04	66.95 €	10.24 €	11.83 €	28.00 €	3.32 €	120.34 €	- 0.00 €
2011-05	68.25 €	10.29 €	11.76 €	27.46 €	3.33 €	121.09 €	- 0.00 €
2011-06	67.57 €	10.31 €	11.87 €	28.24 €	3.33 €	121.32 €	- 0.00 €
2011-07	67.77 €	10.24 €	11.67 €	28.98 €	3.28 €	121.93 €	0.00 €
2011-08	68.06 €	10.32 €	11.53 €	28.01 €	3.27 €	121.19 €	- 0.00 €
2011-09	69.52 €	10.17 €	11.64 €	27.42 €	3.25 €	122.00 €	0.00 €
2011-10	70.26 €	10.11 €	11.57 €	26.91 €	3.22 €	122.06 €	- 0.00 €
2011-11	69.83 €	10.14 €	11.50 €	26.49 €	3.20 €	121.16 €	- 0.00 €
2011-12	69.91 €	10.26 €	11.30 €	26.09 €	3.22 €	120.78 €	0.00 €
2012-01	68.62 €	12.26 €	12.56 €	25.85 €	3.16 €	122.44 €	- 0.00 €
2012-02	68.50 €	12.19 €	12.78 €	26.24 €	3.11 €	122.82 €	- 0.00 €
2012-03	67.99 €	12.42 €	13.07 €	27.15 €	3.14 €	123.78 €	0.00 €
2012-04	66.09 €	12.33 €	13.57 €	28.76 €	3.06 €	123.82 €	- 0.00 €
2012-05	65.24 €	12.39 €	13.58 €	28.37 €	2.80 €	122.38 €	0.00 €
2012-06	65.99 €	12.53 €	13.75 €	28.93 €	2.73 €	123.93 €	- 0.00 €
2012-07	64.85 €	12.42 €	13.20 €	29.30 €	2.70 €	122.47 €	0.00 €
2012-08	64.70 €	12.49 €	13.21 €	29.43 €	2.70 €	122.53 €	0.00 €
2012-09	65.55 €	12.48 €	13.67 €	29.36 €	2.73 €	123.79 €	0.00 €
2012-10	67.79 €	12.42 €	18.08 €	28.40 €	2.75 €	129.45 €	0.00 €
2012-11	67.53 €	12.51 €	17.45 €	27.07 €	2.74 €	127.30 €	0.00 €
2012-12	66.50 €	12.43 €	18.58 €	27.49 €	2.72 €	127.71 €	0.00 €

Wallonie - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	79.64 €	7.24 €	9.69 €	16.07 €	2.33 €	114.97 €	- 0.00 €
2009-02	79.81 €	7.24 €	10.16 €	16.81 €	2.34 €	116.37 €	0.00 €
2009-03	78.46 €	7.33 €	10.00 €	16.45 €	2.32 €	114.56 €	0.00 €
2009-04	73.68 €	7.52 €	10.27 €	17.08 €	2.30 €	110.85 €	- 0.00 €
2009-05	72.48 €	7.44 €	10.28 €	17.11 €	2.30 €	109.61 €	- 0.00 €
2009-06	73.60 €	7.44 €	10.22 €	16.93 €	2.29 €	110.48 €	- 0.00 €
2009-07	73.05 €	7.20 €	9.74 €	16.67 €	2.47 €	109.13 €	0.00 €
2009-08	72.54 €	7.16 €	9.84 €	16.92 €	2.44 €	108.91 €	- 0.00 €
2009-09	73.55 €	7.06 €	9.91 €	16.79 €	2.45 €	109.76 €	0.00 €
2009-10	74.55 €	7.00 €	9.82 €	16.93 €	2.44 €	110.75 €	0.00 €
2009-11	74.53 €	6.97 €	9.89 €	17.27 €	2.39 €	111.05 €	- 0.00 €
2009-12	74.33 €	6.85 €	9.75 €	17.32 €	2.50 €	110.75 €	- 0.00 €
2010-01	67.41 €	8.36 €	9.84 €	17.05 €	3.08 €	105.74 €	0.00 €
2010-02	68.94 €	8.38 €	10.25 €	17.69 €	3.10 €	108.36 €	0.00 €
2010-03	68.68 €	8.13 €	9.90 €	17.83 €	3.14 €	107.67 €	- 0.00 €
2010-04	67.70 €	9.44 €	10.38 €	18.41 €	3.07 €	108.99 €	- 0.00 €
2010-05	66.17 €	9.38 €	10.39 €	18.37 €	3.06 €	107.38 €	- 0.00 €
2010-06	68.74 €	9.47 €	10.15 €	18.09 €	3.03 €	109.49 €	0.00 €
2010-07	67.23 €	9.48 €	9.95 €	18.34 €	2.69 €	107.69 €	- 0.00 €
2010-08	68.13 €	9.37 €	10.17 €	18.47 €	2.71 €	108.85 €	- 0.00 €
2010-09	68.25 €	9.46 €	10.14 €	18.33 €	2.76 €	108.93 €	- 0.00 €
2010-10	67.67 €	9.49 €	9.93 €	18.67 €	2.72 €	108.47 €	- 0.00 €
2010-11	67.58 €	9.44 €	10.00 €	19.29 €	2.73 €	109.05 €	0.00 €
2010-12	68.43 €	9.20 €	9.51 €	18.81 €	2.69 €	108.63 €	- 0.00 €
2011-01	66.09 €	10.38 €	10.63 €	19.46 €	3.02 €	109.58 €	- 0.00 €
2011-02	66.87 €	10.50 €	11.07 €	19.90 €	3.00 €	111.33 €	- 0.00 €
2011-03	66.70 €	10.48 €	10.77 €	19.67 €	2.91 €	110.54 €	- 0.00 €
2011-04	65.13 €	10.52 €	11.21 €	19.64 €	2.84 €	109.34 €	- 0.00 €
2011-05	66.05 €	10.61 €	10.97 €	19.17 €	2.81 €	109.61 €	0.00 €
2011-06	65.58 €	10.62 €	11.15 €	19.48 €	2.78 €	109.62 €	- 0.00 €
2011-07	64.92 €	10.49 €	10.96 €	19.90 €	2.81 €	109.08 €	0.00 €
2011-08	65.82 €	10.60 €	10.91 €	19.58 €	2.82 €	109.74 €	- 0.00 €
2011-09	66.46 €	10.63 €	10.92 €	19.60 €	2.81 €	110.43 €	- 0.00 €
2011-10	66.20 €	10.55 €	10.82 €	19.51 €	2.84 €	109.92 €	- 0.00 €
2011-11	66.51 €	10.47 €	10.86 €	19.78 €	2.86 €	110.49 €	0.00 €
2011-12	66.98 €	10.33 €	10.57 €	19.58 €	2.84 €	110.30 €	0.00 €
2012-01	65.45 €	12.70 €	12.36 €	19.40 €	2.81 €	112.72 €	- 0.00 €
2012-02	65.79 €	12.53 €	12.44 €	19.42 €	2.74 €	112.92 €	0.00 €
2012-03	65.31 €	12.53 €	12.64 €	19.60 €	2.75 €	112.82 €	0.00 €
2012-04	63.85 €	12.61 €	13.22 €	20.41 €	2.68 €	112.76 €	- 0.00 €
2012-05	63.45 €	12.61 €	13.21 €	20.22 €	2.44 €	111.94 €	0.00 €
2012-06	64.09 €	12.31 €	13.25 €	20.00 €	2.39 €	112.04 €	- 0.00 €
2012-07	64.29 €	12.46 €	13.01 €	20.57 €	2.46 €	112.78 €	- 0.00 €
2012-08	64.22 €	12.45 €	12.89 €	20.73 €	2.44 €	112.73 €	0.00 €
2012-09	63.73 €	12.44 €	13.29 €	21.44 €	2.45 €	113.33 €	0.00 €
2012-10	65.69 €	12.33 €	16.96 €	19.74 €	2.47 €	117.18 €	- 0.00 €
2012-11	65.42 €	12.41 €	17.29 €	19.79 €	2.50 €	117.40 €	- 0.00 €
2012-12	64.48 €	12.26 €	17.19 €	19.91 €	2.47 €	116.30 €	0.00 €

Wallonie - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	73.82 €	7.33 €	9.87 €	13.29 €	2.15 €	106.46 €	- 0.00 €
2009-02	74.86 €	7.36 €	10.23 €	13.63 €	2.20 €	108.27 €	- 0.00 €
2009-03	74.30 €	7.42 €	9.87 €	13.28 €	2.19 €	107.07 €	0.00 €
2009-04	72.82 €	7.62 €	10.01 €	13.63 €	2.18 €	106.25 €	- 0.00 €
2009-05	71.76 €	7.67 €	10.14 €	13.60 €	2.22 €	105.39 €	0.00 €
2009-06	72.82 €	7.44 €	9.89 €	13.53 €	2.22 €	105.90 €	- 0.00 €
2009-07	74.72 €	7.28 €	9.55 €	13.81 €	2.34 €	107.70 €	0.00 €
2009-08	74.34 €	7.27 €	9.58 €	13.70 €	2.35 €	107.23 €	- 0.00 €
2009-09	75.21 €	7.24 €	9.41 €	13.37 €	2.37 €	107.60 €	- 0.00 €
2009-10	74.40 €	7.18 €	9.26 €	13.30 €	2.43 €	106.56 €	0.00 €
2009-11	73.82 €	7.10 €	9.49 €	13.83 €	2.33 €	106.57 €	- 0.00 €
2009-12	75.06 €	7.08 €	9.61 €	14.26 €	2.34 €	108.35 €	0.00 €
2010-01	67.60 €	8.41 €	9.88 €	14.21 €	2.86 €	102.96 €	- 0.00 €
2010-02	68.70 €	8.38 €	10.16 €	14.45 €	2.84 €	104.52 €	0.00 €
2010-03	68.81 €	8.37 €	9.65 €	14.07 €	2.82 €	103.73 €	- 0.00 €
2010-04	67.94 €	9.86 €	10.20 €	14.41 €	2.81 €	105.22 €	- 0.01 €
2010-05	66.50 €	9.82 €	10.17 €	14.53 €	2.80 €	103.82 €	- 0.00 €
2010-06	68.79 €	9.84 €	9.77 €	13.88 €	2.78 €	105.05 €	0.00 €
2010-07	67.77 €	9.81 €	9.91 €	14.56 €	2.55 €	104.60 €	0.00 €
2010-08	68.37 €	9.79 €	10.03 €	14.73 €	2.56 €	105.47 €	0.00 €
2010-09	68.35 €	9.80 €	9.83 €	14.56 €	2.63 €	105.17 €	- 0.00 €
2010-10	66.64 €	9.67 €	9.62 €	15.02 €	2.45 €	103.39 €	0.00 €
2010-11	66.55 €	9.60 €	9.88 €	15.25 €	2.45 €	103.72 €	- 0.00 €
2010-12	68.16 €	9.90 €	9.81 €	15.30 €	2.51 €	105.69 €	0.00 €
2011-01	65.10 €	11.11 €	10.72 €	14.89 €	2.71 €	104.54 €	- 0.00 €
2011-02	65.66 €	11.02 €	10.92 €	15.47 €	2.72 €	105.79 €	0.00 €
2011-03	65.56 €	11.02 €	10.55 €	15.06 €	2.63 €	104.82 €	- 0.00 €
2011-04	64.11 €	11.19 €	10.98 €	14.88 €	2.61 €	103.77 €	- 0.00 €
2011-05	64.81 €	11.13 €	10.60 €	14.76 €	2.60 €	103.90 €	- 0.00 €
2011-06	64.43 €	11.08 €	10.92 €	15.03 €	2.59 €	104.04 €	- 0.00 €
2011-07	64.27 €	11.15 €	10.98 €	15.33 €	2.61 €	104.34 €	0.00 €
2011-08	65.29 €	11.22 €	10.77 €	14.68 €	2.55 €	104.51 €	0.00 €
2011-09	65.45 €	11.07 €	10.62 €	14.90 €	2.65 €	104.69 €	0.00 €
2011-10	64.80 €	11.13 €	10.68 €	14.58 €	2.63 €	103.82 €	0.00 €
2011-11	64.99 €	11.09 €	10.82 €	14.65 €	2.59 €	104.13 €	0.00 €
2011-12	65.67 €	11.18 €	10.95 €	15.03 €	2.59 €	105.41 €	0.00 €
2012-01	64.51 €	12.80 €	12.76 €	15.47 €	2.61 €	108.15 €	- 0.00 €
2012-02	64.93 €	12.25 €	12.66 €	15.29 €	2.46 €	107.59 €	0.00 €
2012-03	64.41 €	12.40 €	12.57 €	15.18 €	2.46 €	107.01 €	- 0.00 €
2012-04	63.95 €	12.30 €	13.08 €	15.64 €	2.38 €	107.35 €	- 0.00 €
2012-05	63.38 €	12.62 €	12.89 €	15.12 €	2.22 €	106.22 €	- 0.00 €
2012-06	63.98 €	12.67 €	12.80 €	14.99 €	2.22 €	106.65 €	- 0.00 €
2012-07	63.72 €	12.65 €	12.93 €	15.65 €	2.31 €	107.26 €	- 0.00 €
2012-08	63.81 €	12.63 €	12.74 €	15.97 €	2.28 €	107.43 €	0.00 €
2012-09	63.50 €	12.50 €	12.92 €	15.69 €	2.28 €	106.91 €	0.00 €
2012-10	64.86 €	12.47 €	16.92 €	15.73 €	2.30 €	112.29 €	0.00 €
2012-11	64.49 €	12.87 €	17.16 €	15.34 €	2.35 €	112.20 €	0.00 €
2012-12	63.94 €	12.73 €	17.40 €	15.63 €	2.26 €	111.96 €	- 0.00 €

Wallonie - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	72.61 €	7.45 €	9.45 €	7.41 €	1.91 €	98.82 €	- 0.00 €
2009-02	73.26 €	7.55 €	9.89 €	7.50 €	1.90 €	100.10 €	0.00 €
2009-03	73.40 €	7.45 €	9.47 €	7.76 €	1.93 €	100.00 €	- 0.00 €
2009-04	73.54 €	7.07 €	9.05 €	7.96 €	1.98 €	99.59 €	- 0.00 €
2009-05	72.30 €	7.38 €	9.27 €	7.96 €	1.93 €	98.85 €	0.00 €
2009-06	73.33 €	7.14 €	8.99 €	7.89 €	1.94 €	99.29 €	0.00 €
2009-07	75.55 €	7.43 €	8.93 €	8.15 €	2.24 €	102.30 €	0.00 €
2009-08	74.79 €	7.34 €	8.98 €	8.18 €	2.27 €	101.55 €	- 0.00 €
2009-09	74.96 €	7.33 €	8.83 €	8.21 €	2.35 €	101.67 €	- 0.00 €
2009-10	74.76 €	7.41 €	8.80 €	8.32 €	2.21 €	101.50 €	- 0.00 €
2009-11	73.43 €	7.24 €	8.71 €	8.68 €	2.32 €	100.38 €	- 0.00 €
2009-12	74.70 €	7.08 €	8.80 €	8.43 €	2.33 €	101.33 €	0.00 €
2010-01	64.05 €	8.70 €	9.08 €	8.83 €	2.53 €	93.18 €	- 0.00 €
2010-02	64.76 €	8.69 €	9.31 €	8.78 €	2.41 €	93.95 €	0.00 €
2010-03	65.63 €	8.37 €	9.11 €	8.35 €	2.44 €	93.90 €	- 0.00 €
2010-04	64.47 €	9.56 €	9.40 €	8.45 €	2.43 €	94.31 €	0.00 €
2010-05	62.58 €	9.92 €	9.38 €	8.80 €	2.33 €	93.00 €	- 0.00 €
2010-06	64.73 €	9.63 €	9.02 €	8.42 €	2.38 €	94.19 €	0.00 €
2010-07	62.88 €	9.98 €	9.01 €	8.78 €	2.29 €	92.93 €	- 0.00 €
2010-08	63.74 €	9.90 €	9.74 €	8.51 €	2.21 €	94.10 €	- 0.00 €
2010-09	64.08 €	9.53 €	9.20 €	8.27 €	2.30 €	93.38 €	- 0.00 €
2010-10	64.83 €	9.92 €	8.92 €	8.38 €	2.18 €	94.24 €	0.00 €
2010-11	65.02 €	9.99 €	9.13 €	8.44 €	2.17 €	94.76 €	0.00 €
2010-12	65.59 €	9.51 €	9.58 €	9.05 €	2.16 €	95.90 €	0.00 €
2011-01	60.09 €	11.16 €	10.15 €	9.17 €	2.35 €	92.92 €	- 0.00 €
2011-02	60.63 €	11.07 €	10.41 €	9.08 €	2.34 €	93.53 €	0.00 €
2011-03	61.11 €	10.61 €	9.90 €	8.88 €	2.28 €	92.79 €	0.00 €
2011-04	59.29 €	11.47 €	10.22 €	9.14 €	2.25 €	92.37 €	0.00 €
2011-05	60.30 €	10.98 €	10.16 €	8.59 €	2.26 €	92.28 €	- 0.00 €
2011-06	59.47 €	10.48 €	10.49 €	8.75 €	2.22 €	91.41 €	- 0.00 €
2011-07	58.77 €	10.84 €	10.10 €	10.01 €	2.29 €	92.01 €	- 0.00 €
2011-08	59.75 €	10.96 €	10.52 €	8.95 €	2.25 €	92.43 €	- 0.00 €
2011-09	60.62 €	10.49 €	10.36 €	8.84 €	2.22 €	92.53 €	0.00 €
2011-10	60.10 €	11.08 €	10.11 €	9.27 €	2.17 €	92.73 €	0.00 €
2011-11	60.21 €	11.15 €	10.30 €	9.40 €	2.13 €	93.20 €	- 0.00 €
2011-12	60.37 €	10.95 €	10.27 €	10.10 €	2.21 €	93.90 €	- 0.00 €
2012-01	59.50 €	12.38 €	11.71 €	10.12 €	2.30 €	96.01 €	0.00 €
2012-02	60.98 €	12.43 €	11.66 €	9.78 €	2.28 €	97.14 €	- 0.00 €
2012-03	59.83 €	12.20 €	11.40 €	9.68 €	2.31 €	95.42 €	0.00 €
2012-04	58.57 €	11.89 €	12.08 €	10.27 €	2.27 €	95.08 €	- 0.00 €
2012-05	57.81 €	12.46 €	11.83 €	9.59 €	2.05 €	93.75 €	- 0.00 €
2012-06	58.31 €	11.85 €	11.68 €	9.49 €	2.07 €	93.40 €	0.00 €
2012-07	58.98 €	12.06 €	11.73 €	9.95 €	2.09 €	94.80 €	- 0.00 €
2012-08	59.10 €	12.17 €	11.71 €	9.93 €	2.11 €	95.01 €	- 0.00 €
2012-09	58.76 €	11.52 €	11.61 €	10.15 €	2.13 €	94.17 €	0.00 €
2012-10	60.63 €	12.33 €	15.50 €	10.22 €	2.14 €	100.82 €	0.00 €
2012-11	60.31 €	12.40 €	15.92 €	10.50 €	2.15 €	101.28 €	0.00 €
2012-12	59.53 €	12.40 €	15.99 €	11.54 €	2.14 €	101.61 €	0.00 €

Annexe 3. Détail du prix du gaz naturel [€/MWh]

Wallonie - Gaz - Classe G1: <120 MWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	36.40 €	6.16 €	1.26 €	43.83 €	0.00 €
2009-02	34.37 €	5.91 €	1.19 €	41.46 €	- 0.00 €
2009-03	33.63 €	6.23 €	1.17 €	41.04 €	0.00 €
2009-04	31.07 €	10.23 €	1.23 €	42.52 €	- 0.00 €
2009-05	28.78 €	8.31 €	1.08 €	38.17 €	- 0.00 €
2009-06	28.58 €	8.13 €	1.04 €	37.75 €	0.00 €
2009-07	28.01 €	9.12 €	1.03 €	38.15 €	- 0.00 €
2009-08	31.88 €	21.17 €	1.41 €	54.45 €	- 0.00 €
2009-09	30.34 €	17.31 €	1.32 €	48.97 €	- 0.00 €
2009-10	30.80 €	12.66 €	1.42 €	44.87 €	- 0.01 €
2009-11	33.88 €	11.51 €	1.40 €	43.35 €	- 3.44 €
2009-12	30.43 €	9.56 €	1.38 €	41.37 €	- 0.00 €
2010-01	31.86 €	8.79 €	1.37 €	42.02 €	- 0.00 €
2010-02	32.09 €	9.02 €	1.38 €	42.49 €	- 0.00 €
2010-03	31.89 €	9.55 €	1.37 €	42.82 €	0.00 €
2010-04	32.57 €	11.16 €	1.37 €	45.10 €	0.00 €
2010-05	32.67 €	10.44 €	1.36 €	44.47 €	- 0.00 €
2010-06	32.44 €	7.93 €	1.37 €	41.74 €	0.00 €
2010-07	33.44 €	8.13 €	1.35 €	42.93 €	0.01 €
2010-08	33.25 €	7.44 €	1.35 €	42.03 €	- 0.01 €
2010-09	32.93 €	8.07 €	1.36 €	42.36 €	0.00 €
2010-10	33.19 €	8.00 €	1.36 €	42.55 €	- 0.00 €
2010-11	33.12 €	7.95 €	1.36 €	42.43 €	0.00 €
2010-12	33.31 €	7.01 €	1.37 €	41.68 €	- 0.00 €
2011-01	35.67 €	9.41 €	1.56 €	46.64 €	0.00 €
2011-02	35.85 €	9.65 €	1.56 €	47.05 €	- 0.00 €
2011-03	36.23 €	10.10 €	1.56 €	47.89 €	- 0.00 €
2011-04	38.70 €	12.60 €	1.55 €	52.86 €	0.00 €
2011-05	37.52 €	13.90 €	1.54 €	52.96 €	0.00 €
2011-06	37.81 €	14.52 €	1.54 €	53.87 €	0.00 €
2011-07	39.47 €	15.70 €	1.54 €	56.70 €	- 0.00 €
2011-08	38.96 €	15.52 €	1.53 €	56.01 €	- 0.00 €
2011-09	39.91 €	15.67 €	1.54 €	57.11 €	- 0.00 €
2011-10	38.70 €	12.23 €	1.54 €	52.48 €	- 0.00 €
2011-11	38.98 €	10.80 €	1.54 €	51.32 €	- 0.00 €
2011-12	39.31 €	10.64 €	1.56 €	51.50 €	0.00 €
2012-01	35.13 €	13.38 €	1.79 €	50.30 €	0.00 €
2012-02	36.53 €	13.21 €	1.79 €	51.53 €	0.00 €
2012-03	35.91 €	13.67 €	1.79 €	51.36 €	- 0.00 €
2012-04	37.54 €	14.53 €	1.77 €	53.84 €	0.00 €
2012-05	41.51 €	19.14 €	1.73 €	62.37 €	0.00 €
2012-06	42.50 €	21.15 €	1.66 €	65.31 €	0.00 €
2012-07	42.87 €	23.16 €	1.69 €	67.73 €	0.00 €
2012-08	40.70 €	21.84 €	1.69 €	64.24 €	- 0.00 €
2012-09	39.03 €	19.29 €	1.69 €	60.01 €	0.00 €
2012-10	38.65 €	16.33 €	1.68 €	56.67 €	0.00 €
2012-11	39.08 €	15.20 €	1.67 €	55.96 €	0.00 €
2012-12	39.63 €	14.82 €	1.62 €	56.07 €	- 0.00 €

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	35.74 €	5.54 €	1.40 €	42.68 €	- 0.00 €
2009-02	36.24 €	6.21 €	1.41 €	43.86 €	- 0.00 €
2009-03	35.17 €	6.53 €	1.41 €	43.11 €	0.00 €
2009-04	30.63 €	7.61 €	1.40 €	39.64 €	- 0.00 €
2009-05	30.39 €	9.24 €	1.39 €	41.02 €	- 0.00 €
2009-06	30.52 €	11.32 €	1.39 €	43.24 €	0.00 €
2009-07	29.93 €	14.49 €	1.38 €	45.79 €	0.00 €
2009-08	28.04 €	15.24 €	1.38 €	44.65 €	- 0.00 €
2009-09	28.17 €	11.04 €	1.39 €	40.61 €	0.00 €
2009-10	29.07 €	7.55 €	1.39 €	38.01 €	0.00 €
2009-11	29.26 €	6.81 €	1.40 €	37.47 €	- 0.00 €
2009-12	29.56 €	6.10 €	1.40 €	37.06 €	0.00 €
2010-01	30.27 €	6.03 €	1.35 €	37.65 €	- 0.00 €
2010-02	30.29 €	6.25 €	1.36 €	37.90 €	- 0.00 €
2010-03	30.23 €	6.63 €	1.35 €	38.21 €	0.00 €
2010-04	30.82 €	8.01 €	1.35 €	40.19 €	- 0.00 €
2010-05	31.11 €	8.69 €	1.35 €	41.15 €	- 0.00 €
2010-06	31.63 €	12.83 €	1.36 €	45.82 €	- 0.00 €
2010-07	33.14 €	17.45 €	1.33 €	51.93 €	0.00 €
2010-08	33.44 €	15.05 €	1.33 €	49.83 €	0.00 €
2010-09	33.21 €	10.71 €	1.34 €	45.26 €	- 0.01 €
2010-10	33.56 €	8.01 €	1.34 €	42.91 €	0.00 €
2010-11	33.64 €	7.03 €	1.34 €	42.02 €	0.00 €
2010-12	33.85 €	6.59 €	1.36 €	41.80 €	- 0.00 €
2011-01	32.89 €	7.84 €	1.51 €	42.22 €	- 0.01 €
2011-02	33.27 €	8.03 €	1.51 €	42.82 €	- 0.00 €
2011-03	33.40 €	8.36 €	1.51 €	43.27 €	0.00 €
2011-04	35.44 €	10.59 €	1.51 €	47.55 €	- 0.00 €
2011-05	36.09 €	12.28 €	1.50 €	49.87 €	- 0.00 €
2011-06	36.56 €	13.78 €	1.49 €	51.82 €	- 0.00 €
2011-07	37.80 €	14.99 €	1.47 €	54.26 €	0.00 €
2011-08	38.59 €	15.10 €	1.48 €	55.18 €	- 0.00 €
2011-09	38.45 €	13.20 €	1.50 €	53.14 €	- 0.00 €
2011-10	37.84 €	9.80 €	1.51 €	49.15 €	- 0.00 €
2011-11	37.58 €	8.57 €	1.51 €	47.67 €	0.00 €
2011-12	37.31 €	8.21 €	1.53 €	47.05 €	- 0.00 €
2012-01	34.69 €	11.99 €	1.76 €	48.44 €	0.00 €
2012-02	35.44 €	11.51 €	1.76 €	48.70 €	0.00 €
2012-03	35.21 €	12.24 €	1.76 €	49.21 €	- 0.00 €
2012-04	36.58 €	12.83 €	1.73 €	51.14 €	0.00 €
2012-05	36.82 €	14.74 €	1.69 €	53.25 €	- 0.00 €
2012-06	37.21 €	16.98 €	1.60 €	55.78 €	0.00 €
2012-07	37.19 €	19.37 €	1.63 €	58.19 €	0.00 €
2012-08	36.11 €	19.44 €	1.65 €	57.20 €	- 0.00 €
2012-09	36.14 €	15.33 €	1.66 €	53.13 €	0.00 €
2012-10	36.46 €	12.84 €	1.65 €	50.95 €	0.00 €
2012-11	37.21 €	12.00 €	1.64 €	50.85 €	0.00 €
2012-12	37.67 €	11.76 €	1.58 €	51.01 €	- 0.00 €

Wallonie - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	36.34 €	3.43 €	1.04 €	40.81 €	- 0.00 €
2009-02	36.81 €	3.59 €	1.03 €	41.43 €	0.00 €
2009-03	36.03 €	3.74 €	1.02 €	40.80 €	0.00 €
2009-04	31.47 €	4.52 €	1.01 €	37.00 €	- 0.00 €
2009-05	31.16 €	5.20 €	1.00 €	37.36 €	0.00 €
2009-06	31.02 €	5.87 €	0.97 €	37.88 €	0.00 €
2009-07	30.12 €	7.30 €	0.97 €	38.39 €	0.00 €
2009-08	28.60 €	7.60 €	0.97 €	37.16 €	- 0.01 €
2009-09	28.98 €	5.93 €	0.98 €	35.89 €	- 0.00 €
2009-10	30.47 €	4.41 €	1.01 €	35.47 €	- 0.42 €
2009-11	30.23 €	4.05 €	1.02 €	35.30 €	0.00 €
2009-12	30.35 €	3.71 €	1.07 €	35.13 €	- 0.01 €
2010-01	30.58 €	3.69 €	1.38 €	35.65 €	0.00 €
2010-02	30.15 €	3.79 €	1.34 €	35.28 €	0.00 €
2010-03	30.15 €	3.99 €	1.33 €	35.48 €	0.00 €
2010-04	30.55 €	4.67 €	1.34 €	36.55 €	- 0.00 €
2010-05	30.78 €	5.03 €	1.33 €	37.14 €	0.00 €
2010-06	31.07 €	6.50 €	1.58 €	39.16 €	0.00 €
2010-07	31.74 €	8.61 €	1.32 €	41.66 €	- 0.00 €
2010-08	32.21 €	7.70 €	1.31 €	41.22 €	- 0.00 €
2010-09	32.45 €	5.98 €	1.32 €	39.75 €	0.00 €
2010-10	32.75 €	4.77 €	1.33 €	38.84 €	- 0.00 €
2010-11	32.85 €	4.27 €	1.33 €	38.46 €	0.00 €
2010-12	32.91 €	3.99 €	1.34 €	38.25 €	0.00 €
2011-01	31.32 €	4.25 €	1.49 €	37.05 €	- 0.00 €
2011-02	31.62 €	4.34 €	1.48 €	37.44 €	- 0.00 €
2011-03	31.76 €	4.55 €	1.48 €	37.79 €	- 0.00 €
2011-04	33.24 €	5.62 €	1.48 €	40.34 €	0.00 €
2011-05	33.20 €	6.21 €	1.46 €	40.87 €	0.00 €
2011-06	33.04 €	6.39 €	1.56 €	41.00 €	0.00 €
2011-07	34.43 €	7.20 €	1.44 €	43.08 €	0.00 €
2011-08	34.64 €	7.21 €	1.45 €	43.31 €	0.00 €
2011-09	34.72 €	6.55 €	1.45 €	42.71 €	- 0.00 €
2011-10	35.12 €	5.24 €	1.47 €	41.83 €	0.00 €
2011-11	34.99 €	4.64 €	1.48 €	41.10 €	0.00 €
2011-12	34.90 €	4.43 €	1.49 €	40.82 €	- 0.00 €
2012-01	32.93 €	6.47 €	1.71 €	41.11 €	0.00 €
2012-02	33.48 €	6.15 €	1.70 €	41.33 €	0.00 €
2012-03	33.20 €	6.48 €	1.71 €	41.39 €	0.00 €
2012-04	34.14 €	6.69 €	1.67 €	42.50 €	- 0.00 €
2012-05	33.92 €	7.56 €	1.62 €	43.09 €	0.00 €
2012-06	33.62 €	8.14 €	1.55 €	43.31 €	- 0.00 €
2012-07	33.12 €	8.69 €	1.58 €	43.38 €	- 0.00 €
2012-08	32.64 €	8.70 €	1.60 €	42.93 €	0.00 €
2012-09	33.69 €	7.66 €	1.60 €	42.95 €	0.00 €
2012-10	34.29 €	6.74 €	1.60 €	42.63 €	0.00 €
2012-11	34.91 €	6.41 €	1.58 €	42.90 €	- 0.00 €
2012-12	35.15 €	6.30 €	1.53 €	42.98 €	- 0.00 €

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	32.54 €	1.71 €	0.75 €	35.01 €	0.00 €
2009-02	32.57 €	1.65 €	0.75 €	34.97 €	- 0.00 €
2009-03	31.13 €	1.48 €	0.77 €	33.37 €	- 0.00 €
2009-04	26.30 €	1.48 €	0.77 €	28.56 €	0.00 €
2009-05	26.12 €	1.52 €	0.76 €	28.40 €	0.00 €
2009-06	25.97 €	1.50 €	0.76 €	28.23 €	0.00 €
2009-07	24.27 €	1.56 €	0.73 €	26.56 €	- 0.00 €
2009-08	24.28 €	1.59 €	0.74 €	26.62 €	0.00 €
2009-09	24.24 €	1.46 €	0.74 €	26.44 €	0.00 €
2009-10	25.86 €	1.35 €	0.75 €	27.95 €	0.00 €
2009-11	26.37 €	1.41 €	0.75 €	28.53 €	0.00 €
2009-12	27.12 €	1.43 €	0.82 €	29.37 €	- 0.00 €
2010-01	26.64 €	1.19 €	1.22 €	29.05 €	0.00 €
2010-02	26.74 €	1.23 €	1.21 €	29.18 €	- 0.00 €
2010-03	26.72 €	1.24 €	1.19 €	29.15 €	0.00 €
2010-04	25.97 €	1.32 €	1.22 €	28.52 €	- 0.00 €
2010-05	26.35 €	1.39 €	1.21 €	28.95 €	- 0.00 €
2010-06	26.53 €	1.47 €	1.26 €	29.25 €	0.00 €
2010-07	27.59 €	1.53 €	1.11 €	30.23 €	- 0.00 €
2010-08	27.00 €	1.62 €	1.21 €	29.82 €	- 0.00 €
2010-09	25.88 €	1.46 €	1.21 €	28.55 €	- 0.00 €
2010-10	27.66 €	1.33 €	1.19 €	30.20 €	0.00 €
2010-11	28.02 €	1.29 €	1.19 €	30.50 €	- 0.00 €
2010-12	28.36 €	1.28 €	1.24 €	30.88 €	- 0.00 €
2011-01	27.25 €	1.43 €	1.30 €	29.98 €	0.00 €
2011-02	27.12 €	1.47 €	1.31 €	29.90 €	- 0.00 €
2011-03	27.39 €	1.53 €	1.36 €	30.29 €	0.00 €
2011-04	28.74 €	1.63 €	1.32 €	31.69 €	0.00 €
2011-05	28.10 €	1.64 €	1.33 €	31.06 €	- 0.00 €
2011-06	28.14 €	1.68 €	1.33 €	31.16 €	0.00 €
2011-07	29.72 €	1.81 €	1.31 €	32.83 €	0.00 €
2011-08	29.49 €	1.74 €	1.32 €	32.55 €	- 0.00 €
2011-09	29.31 €	1.64 €	1.28 €	32.23 €	0.00 €
2011-10	30.46 €	1.61 €	1.31 €	33.39 €	- 0.00 €
2011-11	29.90 €	1.56 €	1.27 €	32.73 €	0.00 €
2011-12	29.84 €	1.48 €	1.24 €	32.57 €	0.00 €
2012-01	29.91 €	1.75 €	1.47 €	33.13 €	0.00 €
2012-02	29.73 €	1.70 €	1.51 €	32.94 €	- 0.00 €
2012-03	29.45 €	1.68 €	1.46 €	32.59 €	0.00 €
2012-04	30.02 €	1.71 €	1.35 €	33.08 €	- 0.00 €
2012-05	29.48 €	1.69 €	1.28 €	32.46 €	- 0.00 €
2012-06	29.80 €	1.90 €	1.34 €	33.04 €	0.00 €
2012-07	28.84 €	1.68 €	1.24 €	31.76 €	0.00 €
2012-08	28.87 €	1.73 €	1.24 €	31.83 €	- 0.00 €
2012-09	29.44 €	1.72 €	1.29 €	32.45 €	0.00 €
2012-10	30.01 €	1.62 €	1.31 €	32.94 €	- 0.00 €
2012-11	31.00 €	1.63 €	1.32 €	33.95 €	- 0.00 €
2012-12	31.47 €	1.70 €	1.34 €	34.51 €	- 0.00 €

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	29.59 €	0.56 €	0.57 €	30.71 €	0.00 €
2009-02	28.57 €	0.49 €	0.56 €	29.62 €	0.00 €
2009-03	28.97 €	0.52 €	0.55 €	30.04 €	0.00 €
2009-04	24.17 €	0.44 €	0.66 €	25.26 €	0.00 €
2009-05	24.46 €	0.45 €	0.64 €	25.55 €	0.00 €
2009-06	27.89 €	0.59 €	0.70 €	29.18 €	0.00 €
2009-07	27.20 €	0.65 €	0.71 €	28.56 €	0.00 €
2009-08	28.32 €	0.65 €	0.68 €	29.66 €	0.00 €
2009-09	28.23 €	0.67 €	0.68 €	29.58 €	0.00 €
2009-10	30.03 €	0.61 €	0.66 €	31.30 €	- 0.00 €
2009-11	29.24 €	0.62 €	0.68 €	30.54 €	0.00 €
2009-12	28.65 €	0.58 €	0.70 €	29.94 €	0.00 €
2010-01	24.21 €	0.50 €	0.71 €	25.42 €	0.00 €
2010-02	24.39 €	0.52 €	0.69 €	25.61 €	0.00 €
2010-03	24.34 €	0.52 €	0.71 €	25.57 €	0.00 €
2010-04	24.40 €	0.53 €	0.73 €	25.66 €	- 0.00 €
2010-05	24.56 €	0.53 €	0.73 €	25.82 €	- 0.00 €
2010-06	23.67 €	0.56 €	0.74 €	24.97 €	- 0.00 €
2010-07	24.86 €	0.59 €	0.70 €	26.14 €	0.00 €
2010-08	24.30 €	0.55 €	0.73 €	25.59 €	0.00 €
2010-09	24.66 €	0.60 €	0.58 €	25.84 €	0.00 €
2010-10	25.38 €	0.57 €	0.55 €	26.50 €	- 0.00 €
2010-11	25.36 €	0.55 €	0.56 €	26.46 €	- 0.00 €
2010-12	24.93 €	0.49 €	0.52 €	25.94 €	- 0.00 €
2011-01	27.30 €	0.62 €	0.99 €	28.92 €	- 0.00 €
2011-02	26.79 €	0.63 €	0.93 €	28.35 €	- 0.00 €
2011-03	26.56 €	0.64 €	0.90 €	28.10 €	0.00 €
2011-04	26.43 €	0.69 €	1.03 €	28.16 €	- 0.00 €
2011-05	26.01 €	0.71 €	1.06 €	27.78 €	0.00 €
2011-06	25.90 €	0.77 €	0.96 €	27.63 €	0.00 €
2011-07	26.60 €	0.74 €	0.89 €	28.23 €	- 0.00 €
2011-08	25.95 €	0.84 €	0.95 €	27.73 €	0.00 €
2011-09	26.13 €	0.72 €	1.07 €	27.92 €	- 0.00 €
2011-10	27.70 €	0.73 €	1.10 €	29.52 €	0.00 €
2011-11	27.39 €	0.66 €	1.08 €	29.13 €	0.00 €
2011-12	28.21 €	0.67 €	1.07 €	29.95 €	0.00 €
2012-01	26.73 €	0.69 €	1.42 €	28.85 €	0.00 €
2012-02	26.87 €	0.75 €	1.37 €	28.99 €	0.01 €
2012-03	27.12 €	0.77 €	1.28 €	29.17 €	- 0.00 €
2012-04	27.10 €	0.74 €	1.25 €	29.08 €	- 0.00 €
2012-05	26.96 €	0.73 €	1.20 €	28.90 €	0.00 €
2012-06	26.29 €	0.64 €	1.10 €	28.02 €	0.00 €
2012-07	27.11 €	0.78 €	1.07 €	28.96 €	0.00 €
2012-08	27.31 €	0.78 €	1.06 €	29.15 €	0.00 €
2012-09	27.70 €	0.83 €	1.07 €	29.60 €	- 0.00 €
2012-10	28.35 €	0.82 €	1.12 €	30.28 €	- 0.00 €
2012-11	29.06 €	0.83 €	1.09 €	30.98 €	0.00 €
2012-12	29.04 €	0.80 €	1.13 €	30.98 €	0.00 €